EGIDE

RAPPORT ANNUEL FINANCIER 2024

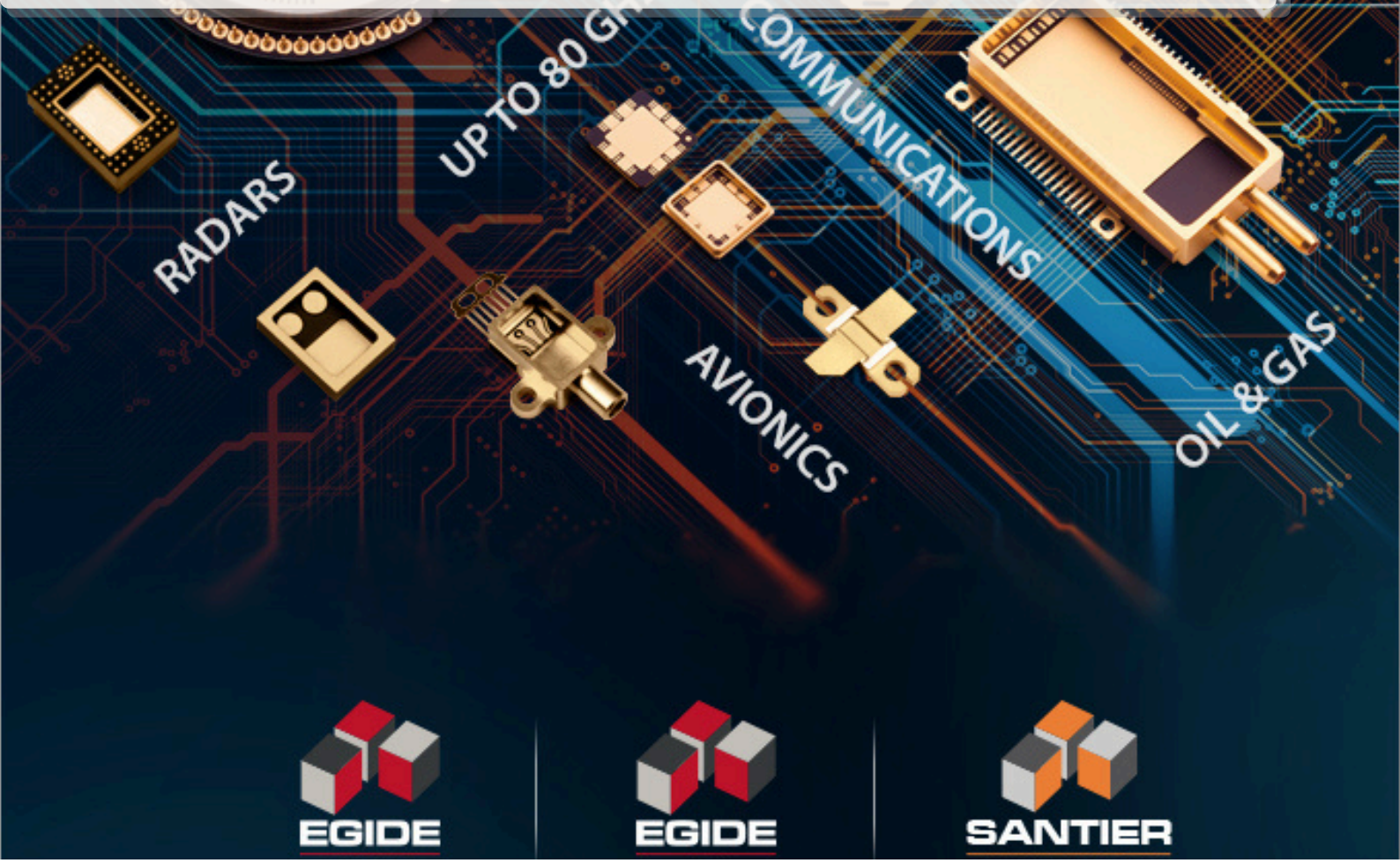

EGIDE | EGIDE | SANTIER

Société Anonyme au capital de 9.804.067 Euros
Siège Social : Site Sactar - 84500 BOLLENE
Siren 338 070 352 - RCS Avignon

www.egide-group.com

EGIDE

Société anonyme au capital de 9.804.067 €
Siège social : Site Sactar – 84500 BOLLENE
SIREN 338 070 352 - RCS Avignon

Assemblée Générale Mixte du 10 septembre 2025

Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024

(Valant exposé sommaire de la situation pendant l'exercice écoulé)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de Egide SA (« **Egide SA** » ou la « **Société** ») et de ses filiales (ensemble, le « **Groupe** » ou le « **Groupe Egide** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels sociaux et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

1. MESSAGE DES DIRIGEANTS 6

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE, SES RESULTATS ET SA SITUATION FINANCIERE 6

2.1 Faits marquants de l'exercice 2024 6

2.2 Exposé sur l'activité et les résultats 8

2.2.1 Activité d'Egide SA 8

2.2.2 Activité de la filiale Egide USA Inc. 8

2.2.3 Activité de la filiale Santier Inc. 9

2.2.4 Résultats sociaux Egide SA 9

2.2.4.1 Compte de résultat 9

2.2.4.2 Bilan 10

2.2.5 Résultats consolidés du Groupe Egide 10

2.3 Exposé sur la situation financière 11

2.4 Événements postérieurs à la clôture 12

2.5 Perspectives 12

2.6 Filiales et participations 13

3. INFORMATIONS SUR LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES 14

3.1 Principes généraux de gestion des risques 14

3.2 Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne 16

3.3 Principes généraux du contrôle interne 16

3.4 Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne 17

3.5 Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne 19

3.5.1 Direction générale 19

3.5.2 Conseil d'Administration 19

3.5.3 Le gestionnaire des risques 20

3.5.4 L'audit interne 20

3.5.5 Le personnel du Groupe 20

3.6 Rôle des commissaires aux comptes 20

3.7 Analyse des principaux risques 20

3.7.1 Risques de marchés (change, taux, action, crédit) 21

3.7.1.1 Risque de change 21

3.7.1.2 Risque de taux 21

3.7.1.3 Risque actions 21

3.7.2 Risques juridiques 21

3.7.2.1 Propriété intellectuelle 21

3.7.2.2 Réglementations particulières 22

3.7.2.3 Assurances 22

3.7.2.4 Risques contentieux et litiges 23
3.7.3 Risques économiques et liés à l'activité du Groupe 23
3.7.3.1 Lien de dépendance avec d'autres sociétés 23
3.7.3.2 Baisse des prix et inflation 24
3.7.3.3 Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation 24
3.7.4 Risques industriels et environnementaux 25
3.7.4.1 Risques industriels 25
3.7.4.2 Risques environnementaux 26
3.7.5 Risques technologiques 26
3.7.5.1 Lancement de produits de substitution 26
3.7.5.2 Risques d'obsolescence technologique et d'innovation des produits du Groupe 27
3.7.6 Autres risques 27
3.7.6.1 Arrivée de nouveaux concurrents sur les marchés du Groupe 27
3.7.6.2 Risques liés à la volatilité des marchés "high-tech" 28
3.7.6.3 Risques liés aux implantations géographiques 28
3.7.6.4 Risques liés à la volatilité des cours et la liquidité du titre Egide sur les marchés 28
3.7.7 Risques financiers liés aux effets du changement climatique 29
3.7.8 Risque d'attaques et de défaillances informatiques 29
3.7.9 Limites de la gestion des risques et du contrôle interne 29
4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 29
5. INFORMATION EN MATIERE DE DELAIS DE PAIEMENT 31
6. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 31
6.1 Code de gouvernement d'entreprise 31
6.2 Conseil d'Administration de la Société 32
6.2.1 Composition du Conseil d'Administration 32
6.2.2 Présence d'administrateurs indépendants 33
6.2.3 Pouvoirs et fonctionnement du Conseil d'Administration 33
6.2.4 Autres déclarations concernant les membres du Conseil d'Administration et les dirigeants mandataires sociaux 34
6.2.5 Dissociation des fonctions de Président du Conseil et Directeur général 35
6.2.6 Comité des nominations et des rémunérations 35
6.3 Direction générale de la Société 35
6.3.1 Membres de la Direction générale 35
6.3.2 Limitations apportées aux pouvoirs du Directeur général et au Directeur général délégué (article 18 al.3 des statuts) 36
6.4 Liste des mandats et fonctions exercés dans la Société et en dehors de la Société 36
6.5 Rémunérations des mandataires versées au titre de l'exercice 2024 38
6.5.1 Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants versées au titre de l'exercice 2024 . 38

6.5.2 Rémunérations perçues par les administrateurs indépendants au titre de l'exercice 2024 39

6.6 Politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2025 39

6.7 Politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 40

6.8 Délégations en matière d'augmentation de capital 40

6.9 Conventions règlementées 40

7. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LA SOCIETE 41

7.1 Informations sur le capital social de la Société 41

7.1.1 Capital social et nombre d'actions 41

7.1.2 Participations significatives dans la Société 41

7.1.3 Franchissement de seuils légaux 41

7.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au capital 42

7.2 Droit de vote double 43

7.3 Actionnariat des salariés 43

7.4 Marché de cotation des titres de la Société 43

7.5 Actions auto-détenue et autocontrôle 43

7.6 Contrat de liquidité 44

7.7 Evolution du cours de bourse 44

7.8 Informations sur les charges non fiscalement déductibles 44

7.9 Informations sur les dividendes 44

7.10 Informations sur les prêts consentis par la Société 45

7.11 Pratiques anti-concurrentielles 45

7.12 Opérations réalisées en 2024 sur les titres Egide par les dirigeants sociaux, les personnes assimilées et leurs proches 45

7.13 Informations sur les mandats des Commissaires aux comptes 45

Annexe 1 - Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en euros) 46

Annexe 2 - Tableau récapitulatif des délégations de compétence accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital au 31 décembre 2024 47

Annexe 3 - Informations visées à l'article R.225-83 du Code de commerce relatives aux personnes dont la candidature aux fonctions d'administrateur est soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 septembre 2025 48

Annexe 4 – Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 49

et Comptes consolidés au 31 décembre 2024 49

Annexe 5 – Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 50

et Comptes annuels au 31 décembre 2024 50

1. MESSAGE DES DIRIGEANTS

En 2024, notre entreprise a pris un tournant stratégique en recentrant ses activités sur les marchés de la défense et de l'aérospatiale. Cette décision s'est accompagnée d'une priorité claire : la continuation de la diversification initiée en 2023. Nous avons mis l'accent sur le développement de nouveaux produits chez nos clients, l'acquisition de nouveaux clients, notamment dans de nouvelles géographies, la croissance de nouvelles applications, la visibilité du groupe et la création de produits catalogue. Les premiers résultats de cette diversification sont déjà perceptibles et nous sommes confiants que cette dynamique s'accélérera en 2025, notamment grâce à notre présence dans le domaine des batteries thermiques.

Parallèlement, nous poursuivons la transformation du groupe, initiée en 2020 par le plan Industrie 4.0, afin d'améliorer notre compétitivité et notre rentabilité. Ces efforts, maintenus malgré une baisse soudaine de chiffre d'affaires en France et aux États-Unis, ont permis d'obtenir une amélioration des résultats, notamment de l'EBITDA.

Les actions visant à améliorer la profitabilité et la diversification du groupe se poursuivent en 2025. Le groupe dispose des ressources nécessaires pour développer ses activités et rebondir. Je remercie les équipes du groupe pour leurs efforts et leur renouvelle toute ma confiance pour mener à bien leurs missions et assurer la pérennité de nos activités, à l'aube du 40ème anniversaire de l'entreprise.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE, SES RESULTATS ET SA SITUATION FINANCIERE

2.1 Faits marquants de l'exercice 2024

❖ *Gouvernance de la Société*

La gouvernance d'entreprise d'Egide SA a connu les évolutions suivantes au cours de l'exercice 2024 avec :

- La mise en place lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 janvier 2024 d'un Comité des nominations et des rémunérations, composé de deux membres indépendants au sens des critères du Code Middlenext, nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur, à savoir Mme Véronique Laurent-Lasson, également Présidente du Comité, et M. Jean-Louis Malinge ;

- La prise d'acte lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2024 de la démission de M. Philippe Bringuier de ses fonctions de (i) Directeur général et d'administrateur de la Société et (ii) de PDG d'EGIDE USA Inc., d'administrateur d'EGIDE USA Inc., de PDG d'EGIDE (USA) LLC, d'administrateur d'EGIDE (USA) LLC et de PDG de Santier Inc. ;

- La nomination décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2024 de M. David Hien en qualité de Directeur Général de la Société en remplacement de M. Philippe Bringuier, pour la durée restant au titre de ses fonctions d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de

l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social à clôturer le 31 décembre 2026. La nomination de M. David Hien en qualité de Directeur Général de la Société a entrainé sa démission automatique de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société ;

- La cooptation décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 octobre 2024 de M. Philippe Bensussan en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de M. Philippe Bringuier, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2026.

- La prise d'acte lors de la réunion du Conseil d'Administration du 21 octobre 2024 de la démission de M. Michel Faure intervenue le 21 octobre 2024 de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et la nomination de M. Philippe Bensussan en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Michel Faure, pour la durée n'excédant pas celle de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2026.

❖ *Augmentation du capital social de la Société*

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 21 octobre 2024, les administrateurs ont décidé de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dans le cadre de la délégation de compétence qui lui a été consentie aux termes de la 12ème résolution adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 25 juillet 2024. Cette augmentation de capital a porté sur un montant nominal de 1.806.596 €, a été réalisée par voie d'émission de 3.613.192 actions à bons de souscription (ABSA), d'une valeur nominale de 0,5 € chacune, sans prime d'émission. Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 novembre 2024, il a été constaté que le montant des demandes de souscription a porté sur un total de 3.341.375 ABSA représentant une augmentation de capital d'un montant de 1.670.687,50 €.

Les 3.341.375 bons de souscription d'actions (BSA) ont été détachés dès le 8 novembre 2024 et pourront être exercés jusqu'au 13 mai 2026 inclus, étant précisé que 2 BSA donneront le droit de souscrire à 1 action ordinaire de la Société au prix de 0,65 €, se décomposant en une valeur nominale de 0,50 € et une prime d'émission de 0,15 €.

❖ *Autres faits marquants de l'exercice 2024*

Baisse du chiffre d'affaires :

Egide SA a été impacté par la très forte baisse de commandes d'un de ses principaux clients français qui s'est vu retirer des licences d'exportation. Dans une moindre mesure, l'activité a également été impactée par la quasi-disparition de ventes en Chine en raison du contexte géopolitique.

Egide USA a été marqué par un ralentissement des ventes auprès de son principal client, en raison de problèmes de surstock et par un niveau de trésorerie limité.

Santier a été impacté par des perturbations sur sa chaîne d'approvisionnements dues à un niveau de trésorerie limité et à des défaillances de certains de ses fournisseurs en termes de qualité et de délais.

Demande de dommages et intérêts :

La filiale américaine Egide USA a reçu de l'un de ses clients une demande de dommages et intérêts de 1,9 million de US dollars pour des produits vendus en 2022 pour la somme de $41 838 prétextant que les produits vendus auraient des défauts de qualité. A ce stade, la raison du défaut de qualité n'a pas été prouvée, ni la responsabilité d'Egide USA démontrée. Le bien-fondé de cette réclamation et l'éventuel montant n'étant pas estimable à ce jour, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes annuels 2024.

2.2 Exposé sur l'activité et les résultats

2.2.1 Activité d'Egide SA

Compte de résultat (k€) :	31/12/2024	31/12/2023	*Variation*	*%Variation*
Chiffre d'affaires	**14 779**	**17 499**	***(2 720)***	***-16%***
EBITDA	**472**	**249**	***223***	***90%***
Résultat d'exploitation	(142)	(286)	*144*	*-50%*
Résultat financier	(193)	(288)	*95*	*-33%*
Résultat exceptionnel	32	157	*(125)*	*-80%*
Résultat net	(57)	(91)	*34*	*-37%*

**EBITDA : Résultat d'exploitation retraité des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions*

Le chiffre d'affaires total s'est élevé à 14,78M€ en 2024, contre 17,49M€ en 2023, soit une diminution de 16%. Cette décroissance s'explique principalement par l'arrêt ponctuel des commandes d'un important client à la suite de contraintes légales.

Nous constatons une amélioration significative de la rentabilité, passant d'un EBITDA de 249k€ à 472k€. Soit un ratio de rentabilité de 3% par rapport au chiffre d'affaires 2024. Cette optimisation, à considérer en face d'un chiffre d'affaires en baisse de 16%, valide la stratégie mise en place depuis 2023 et conforte la volonté de la Direction de continuer dans ce sens.

Le résultat net est légèrement supérieur par rapport à 2023 pour atterrir à -57k€.

2.2.2 Activité de la filiale Egide USA Inc.

Compte de résultat (k€) :	31/12/2024	31/12/2023	*Variation*	*%Variation*
Chiffre d'affaires	**8 299**	**11 612**	***(3 313)***	***-29%***
EBITDA	**(1 126)**	**(577)**	***(549)***	***95%***
Résultat d'exploitation	(1 832)	(1 557)	*(275)*	*18%*
Résultat financier	(379)	(414)	*35*	*-8%*
Résultat exceptionnel	58	(1)	*59*	-
Résultat net	(2 153)	(1 972)	*(181)*	*9%*

**EBITDA : Résultat d'exploitation retraité des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions*

Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 s'établit à 8,30M€ contre 11,61M€ en 2023, soit une diminution de 29%. Cette décroissance est due au ralentissement des ventes auprès de son principal client.

Cette perte de chiffre d'affaires se fait ressentir sur l'EBITDA qui passe de -577k€ en 2023 à -1,12M€ en 2024.

Le résultat net est de -2,15M€ en 2024 contre -1,97M€ en 2023.

2.2.3 Activité de la filiale Santier Inc.

Compte de résultat (K€) :	**31/12/2024**	**31/12/2023**	***Variation***	***%Variation***
Chiffre d'affaires	**6 931**	**7 602**	***(670)***	***-9%***
EBITDA	**217**	**(667)**	***884***	***-132%***
Résultat d'exploitation	(37)	(878)	*841*	*-96%*
Résultat financier	(119)	(116)	*(3)*	*2%*
Résultat exceptionnel	0	0	*0*	-
Résultat net	(156)	(994)	*838*	*-84%*

**EBITDA : Résultat d'exploitation retraité des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions*

Le chiffre d'affaires réalisé en 2024 s'établit à 6,93M€ contre 7,60M€ en 2023, soit une diminution de 9%. La décroissance du chiffre d'affaires est due à des perturbations sur sa chaîne d'approvisionnements.

La restructuration lancée en 2023 et la stratégie permettent à l'entreprise de passer d'un EBITDA de -667k€ à un EBITDA positif de 217k€.

Le résultat net passe également de -994k€ en 2023 à -156k€ en 2024.

2.2.4 Résultats sociaux Egide SA

2.2.4.1 Compte de résultat

Les comptes annuels d'Egide SA, à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables françaises dans le respect des principes de prudence, d'image fidèle, de régularité et sincérité, de comparabilité et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, d'indépendance des exercices et de continuité de l'exploitation.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 14,78M€ contre 17,49M€ au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 16%. Le résultat d'exploitation est une perte de 142k€ en 2024 contre une perte de 286K€ en 2023.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 s'élève à -112k€ contre 157k€ en 2023.

Le Crédit d'Impôts Recherche est enregistré pour 245k€ en 2024 contre 233k€ en 2023.

Le résultat net de l'exercice se traduit par une perte de 65k€ contre une perte de 91k€ en 2023. La perte importante en 2024 est due principalement à la baisse du chiffre d'affaires.

2.2.4.2 Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élève à 14,39M€ contre 11,72M€ en 2023. Les capitaux propres ont été fortement renforcés de 12,15M€ en 2023 à 13,48M€ en 2024 à la suite de l'augmentation de capital réalisée fin 2024.

La trésorerie s'élève à 1,44M€ à la fin de l'exercice 2024, contre 2,74M€ en 2023. La dette financière diminue de 2,45M€ en 2023 à 1,92M€ en 2024. La situation financière est ainsi détériorée avec un endettement net de 0,48M€ en 2024 contre une trésorerie nette de 0,3 M€ en 2023.

Le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de commerce est joint en Annexe 1 au présent rapport.

2.2.5 Résultats consolidés du Groupe Egide

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe Egide comprend les sociétés suivantes, étant précisé que le Groupe ne dispose d'aucune succursale :

- Egide SA, maison mère ;
- Egide USA LLC, détenue directement à 100 % ;
- Egide USA Inc., détenue indirectement à 100 % via Egide USA LLC ;
- Santier Inc., détenue indirectement à 100 % via Egide USA LLC.

Il est précisé que chez Egide SA, les produits et les charges sont principalement libellés en euros.

Pour ce qui concerne les filiales Egide USA LLC et Santier Inc., l'ensemble des produits et charges sont libellés en dollar américain.

Compte tenu des équilibres respectifs des entités du Groupe au regard des monnaies, aucune couverture de change n'est jugée nécessaire.

Les principaux éléments du compte de résultat global de l'exercice sont les suivants :

Compte de résultat* (k€) :	**31/12/2024**	**31/12/2023**	***Variation***	***%Variation***
Chiffre d'affaires consolidé	**30 010**	**36 712**	***-6 702***	***-18%***
EBITDA**	**-445**	**-1 016**	***571***	***-56%***
Résultat d'exploitation	-2 020	-2 742	*722*	*-26%*
Résultat financier	-691	-819	*128*	*-16%*
Résultat exceptionnel	91	156	*-65*	*-42%*
Impôts sur les résultats	245	327	*-82*	*-25%*
Résultat net part du groupe	-2 375	-3 078	*703*	*-23%*

**Compte de résultat consolidé incluant les sociétés Egide SA, Egide USA Inc., Santier & Egide USA LLC.*

***EBITDA : Résultat d'exploitation retraité des dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions*

Le chiffre d'affaires baisse de 18% par rapport au 31/12/2023 pour atteindre 30.010M€ en 2024. L'EBITDA Groupe est négatif de -445k€.

La perte nette consolidée a diminué de 23% en passant de 3.078M€ en 2023 à 2.375M€ en 2024 grâce aux recentrages des activités, à la restructuration entamée en 2023 et à la performance des sociétés Egide SA et Santier Inc.

Il est précisé que le Groupe Egide n'utilise aucun instrument financier de nature à générer un risque particulier.

2.3 Exposé sur la situation financière

Les principaux éléments de l'état de situation financière au 31 décembre 2024 sont les suivants :

Bilan - Actif (K€) :	**31/12/2024***	**31/12/2023****
Actif immobilisé	**8 213**	**9 309**
Immobilisations incorporelles	*5*	*8*
Immobilisations corporelles	*7 632*	*8 762*
Immobilisations financières	*576*	*539*
Actif circulant	**16 358**	**16 009**
Stocks et en-cours	*8 044*	*7 003*
Clients et comptes rattachés	*3 081*	*2 981*
Autres créances et comptes de régularisation	*3 014*	*2 824*
Trésorerie	*1 848*	*3 201*
Total Actif	**24 199**	**25 318**

Bilan - Passif (K€) :	31/12/2024*	31/12/2023**
Capitaux propres	**6 152**	**6 921**
Capital	*9 800*	*8 130*
Primes liées au capital	*1 115*	*1 180*
Réserves	*-2 387*	*689*
Résultat net (Part du groupe)	*-2 375*	*-3 078*
Autres fonds propres	**459**	**896**
Provisions	**541**	**844**
Passif courant	**17 047**	**16 658**
Dettes financières	*9 357*	*10 202*
Dettes fournisseurs	*6 063*	*4 413*
Autres dettes et comptes de régularisation	*1 627*	*2 043*
Total Passif	**24 199**	**25 318**

Les capitaux propres au 31 décembre 2024 s'élèvent à 6,15M€ contre 6,92M€ au 31 décembre 2023, en baisse de 769k€, soit 11%. Cette baisse provient principalement de la perte générée sur l'exercice.

Parmi les actifs, la trésorerie diminue de 1,35M€ tandis que l'actif immobilisé baisse de 1,09M€ et les stocks augmentent de 1,04M€ par rapport à l'exercice 2023.

Analyse de l'endettement financier (k€) :	31/12/2024	31/12/2023
Dette financière nette	**(7 509)**	**(7 001)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*1 848*	*3 201*
Dettes financières	*9 357*	*10 202*

L'endettement net financier a augmenté de 508k€ en 2024 par rapport à 2023. La dette financière consolidée passe de 10,2 M€ à 9,4M€ en 2024.
Les dettes financières se décomposent comme ci-dessous :

- 477k€ d'emprunts obligataires ;
- 900k€ d'emprunts bancaires ;
- 7 900k€ d'autres dettes financières constitués principalement du lease-back Américain.

2.4 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

2.5 Perspectives

Egide a annoncé par communiqué de presse début janvier 2025 que, pour l'année, le groupe prévoit un retour à la croissance de son chiffre d'affaires, avec une augmentation à un chiffre. Cette croissance sera portée par la stratégie de diversification, initiée en 2023, qui s'appuie notamment sur le renforcement des grands comptes historiques du groupe EGIDE et l'essor de nouvelles applications pour les marchés de la Défense et de l'Aérospatiale.

Le Groupe bénéficiera également du développement des activités dans les batteries thermiques et les systèmes de mise à feu chez Egide USA. Ces perspectives sont soutenues par la modernisation de l'outil industriel, qui permettra d'améliorer la performance opérationnelle de l'ensemble du Groupe.

Le Groupe reste vigilant quant aux évolutions du contexte géopolitique, des tarifs douaniers et de leurs impacts sur l'économie en général. Ces facteurs présentent à la fois des défis à relever et des opportunités, mais le Groupe ne s'attend pas à ce qu'ils aient un impact négatif significatif sur ses objectifs pour l'exercice en cours. Concernant spécifiquement les politiques tarifaires, Egide SA n'est que peu touchée dans ses approvisionnements. Pour Egide USA, l'impact potentiel reste aussi limité et a été anticipé. Une attention particulière est toutefois portée aux échanges intra-groupe entre Egide SA, Santier et Egide USA qui pourraient être affectés par d'éventuels nouveaux tarifs douaniers. Le Groupe en évalue actuellement les conséquences possibles, notamment après la période moratoire de 90 jours décidée par l'administration américaine en place. Si des tarifs protectionnistes devaient finalement être appliqués sur les importations depuis l'Europe, le Groupe adapterait sa stratégie en répercutant ces surcoûts dans ses prix de vente et en réorganisant sa chaîne d'approvisionnement, un processus déjà en cours de réflexion. À plus long terme, le Groupe suit avec attention l'évolution du contexte géopolitique mondial et les orientations politiques en Europe vers une économie de défense renforcée et une industrie de souveraineté. Les annonces d'augmentation des budgets de défense et d'investissements dans les technologies stratégiques pourraient créer de nouvelles opportunités commerciales pour le Groupe à partir de 2026-2027 lorsqu'elles se traduiront par des commandes concrètes.

2.6 **Filiales et participations**

A la clôture de l'exercice 2024, la Société détient directement une société à 100 % :

- Egide USA LLC, société de droit américain (État du Delaware), créée le 8 novembre 2000.

La société Egide USA LLC n'a pas d'activité industrielle et détient :

- 100 % des titres de la société Egide USA Inc., société de droit américain créée le 29 décembre 2000, qui exerce son activité dans l'état du Maryland, qui a réalisé au titre de l'exercice 2024 un chiffre d'affaires de 8,29M€ et un résultat net de -2,53M€ ;

- 100 % des titres de la société Santier Inc., société de droit américain créée le 28 février 2017, qui exerce son activité industrielle dans l'état de Californie, qui a réalisé au titre de l'exercice 2024 un chiffre d'affaires de 6,93M€ et un résultat net de -156k€.

Aucune de ces filiales n'est cotée en bourse.

Par ailleurs, au cours de l'exercice écoulé, la Société :

- n'a pris aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assuré le contrôle d'une telle société en application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce ;

- n'a aliéné aucune participation en vue de régulariser des participations croisées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

3. INFORMATIONS SUR LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES

3.1 Principes généraux de gestion des risques

La gestion des risques vise à être globale et à couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société. C'est un dispositif dynamique, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la Direction. Elle comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions qui permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la Société.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la Société ou sa réputation. Les objectifs de la gestion des risques sont les suivants :

- Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la Société ;
- Sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société (crédibilité) ;
- Mobiliser les collaborateurs de la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

Au sein d'Egide SA, le dispositif de gestion des risques s'appuie sur :

- Un cadre organisationnel : le comité de direction, composé du directeur d'établissement et des directeurs opérationnels.
- Un processus de gestion : une cartographie des risques dans laquelle chaque secteur a identifié un ou plusieurs risques (avec ses causes et ses conséquences). Chaque risque est ensuite évalué en fonction de son impact sur les objectifs et sur la valeur du Groupe et en fonction de son niveau de maîtrise compte tenu des actions déjà en place.
- Un pilotage en continu : le comité de direction étant directement saisi de la gestion des risques, les différentes réunions auxquelles il participe régulièrement sont autant d'occasions pour évaluer, anticiper et tirer les enseignements des effets éventuels des risques survenus.

Un point spécifique est fait en matière de gestion des risques financiers. Les points d'attention couvrent principalement les systèmes comptables et de gestion, les services informatiques, l'aspect juridique et plus particulièrement la communication comptable et financière.

Les premiers éléments visent à s'assurer de l'exactitude des comptes, de l'absence de fraude ou de détournements de fonds ainsi que de la correcte évaluation des coûts de production afin d'éviter les ventes à marge négative. L'ensemble étant géré par des moyens informatiques, une attention particulière est portée au système de traitement et de sauvegarde des données et des systèmes. Sur le plan juridique, le suivi des évolutions législatives permet de s'assurer que toute nouvelle disposition légale sera appliquée, notamment par la veille juridique (réunions, publications, …) ; la Société a recours à ses conseillers juridiques quand cela est nécessaire.

En matière de communication comptable et financière, une attention particulière est portée à tout élément (financier ou non) qui est communiqué à l'extérieur. L'information comptable et financière s'adresse en premier lieu à la Direction générale et au Conseil d'Administration ainsi qu'aux tiers (actionnaires, banquiers, investisseurs, salariés, clients, fournisseurs, …). Pour chaque destinataire, la fréquence et le niveau d'information du *reporting* est différent.

Au niveau du Groupe : le comité de direction d'Egide SA et les responsables de chacune des filiales reçoivent tous les mois un suivi du chiffre d'affaires, des prises de commandes, du carnet de commandes, des effectifs ainsi qu'une situation de trésorerie par entité et au niveau du Groupe.

Les responsables d'unités reçoivent également tous les mois un compte de résultat leur permettant de comparer les performances écoulées par rapport au budget. En cas d'écart significatif, des contrôles complémentaires sont effectués afin de déceler soit une erreur matérielle (problème d'enregistrement comptable ou oubli), soit un problème lié à l'activité de l'entreprise (par exemple, un mauvais rendement en production peut entraîner une consommation de matières plus importante que prévue).

Le Directeur général communique au Conseil d'Administration, sous forme de slides Powerpoint, un ensemble d'indicateurs concernant le Groupe et présentant principalement les éléments liés aux prises de commandes et à la facturation, les prévisions de trésorerie à moyen terme, les effectifs, les comptes de résultats ainsi que les commentaires nécessaires à la compréhension desdits indicateurs. La diffusion se fait le plus souvent par voie électronique mais elle peut également faire l'objet d'une présentation lors d'une session de travail des administrateurs si nécessaire.

Communication financière :

En matière de communication, la direction financière a la responsabilité de traiter les obligations d'information du public nécessitées par la cotation de la Société sur le marché Euronext Growth. Seuls le Directeur général ou le directeur financier ont autorité pour en assurer la diffusion. Depuis le 1er janvier 2019, la Société communique son chiffre d'affaires semestriellement. La direction financière publie également une situation intermédiaire consolidée à mi-exercice (30 juin) ainsi que ses comptes annuels sociaux et consolidés. Ces comptes sont établis par le service financier et la Direction générale et arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils font l'objet d'un examen intérim de la part des commissaires aux comptes dans le cas de la situation semestrielle (depuis le changement de compartiment de cotation vers Euronext Growth, les comptes semestriels ne sont plus audités), et d'un audit dans le cas des comptes annuels. Ces contrôles sont réalisés sur les comptes sociaux de la maison mère et de chacune des filiales, puis sur les comptes consolidés du Groupe ; ils font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes de la Société.

Il est précisé qu'à compter de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2025, le mandat de la société PricewaterhouseCoopers prendra fin et ne sera pas renouvelé. En conséquence, les comptes sociaux et consolidés seront désormais audités par la société RSM Paris uniquement.

En conformité avec la Directive européenne Transparence, l'information réglementée est diffusée par voie électronique, la Société ayant recours à un diffuseur professionnel au sens de la règlementation de l'AMF. L'information est également disponible sur le site internet de la Société et les versions

papiers des documents peuvent être obtenues au siège social ou sur le site administratif de l'entreprise.

3.2 Articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités de la Société.

Comme précédemment exposé, le dispositif de gestion des risques vise à identifier et analyser les principaux risques auxquels sont exposées les activités de la Société. Le pilotage de ce processus implique des contrôles à mettre en place, ces derniers relevant du dispositif de contrôle interne.

De son côté, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser et en assurer leur traitement.

3.3 Principes généraux du contrôle interne

Le contrôle interne mis en œuvre par le Groupe vise à assurer :

- La conformité aux lois et règlements de chacune des entités composant le Groupe ;
- L'application des instructions et des orientations fixées par la Direction générale ;
- Le bon fonctionnement des processus internes des entités du Groupe, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- La fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs qui ont été fixés par la Direction générale, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

En répondant aux exigences des normes ISO 9001:2015 (Egide SA) ou AS 9100 (Egide USA et Santier), le Groupe Egide dispose d'un ensemble de procédures destinées à s'assurer du bon fonctionnement des systèmes qualité en place regroupées au sein de Manuels Qualité. Ces systèmes couvrent l'ensemble des activités de production du Groupe (services commercial, approvisionnement, production, expédition). La direction s'engage à appliquer la politique qualité qui en découle. Des objectifs chiffrés sont fixés chaque année par la Direction générale et communiqués à l'ensemble du personnel ; ils font l'objet de plans d'actions suivis à l'aide d'indicateurs de processus et de supports de gestion. Ces actions sont coordonnées par les directions qualité, analysées en comité de direction ou lors des revues de direction sur chacun des sites.

Les principaux paramètres suivis sont les taux de retour clients, les taux de livraison à l'heure, les rendements, la productivité, la consommation matières par rapport aux devis, les délais d'approvisionnements et le bon déroulement des relations entre le Groupe et les parties intéressées (clients, fournisseurs, salariés et autres tiers).

L'ensemble des ressources mises à disposition pour obtenir la qualité de la prestation est sous la responsabilité de la Direction générale.

Sur chacun des sites, afin de s'assurer du respect des procédures en vigueur, des moyens de surveillance et d'analyse sont mis en place sur les procédés (indicateurs associés aux processus) et sur les produits (plans de contrôle et supports de gestion). Un système d'audit interne est défini et géré par le responsable qualité, en accord avec sa direction et la Direction générale. Ces audits, réalisés par diverses personnes qualifiées de la Société, permettent de vérifier la pertinence et l'adéquation du système de management de la qualité avec les objectifs de la Société. La préparation, le déroulement de l'audit et le compte rendu sont effectués par le responsable d'audit. La vérification du rapport d'audit et sa diffusion sont assurées par le responsable qualité qui planifie et suit les délais de réalisation.

Chez Egide SA, la direction effectue une fois par an une revue du système de management de la qualité afin de s'assurer que celui-ci demeure pertinent, adéquat et efficace. Dans les filiales Egide USA et Santier, une revue partielle est effectuée respectivement tous les semestres et tous les trimestres. Les revues de direction sont préparées par les directions qualité, qui sont chargées d'établir un ordre du jour et de convoquer toutes les directions de l'entreprise. Ces revues sont réalisées notamment à partir des bilans qualité internes, des résultats des notations clients, des enquêtes de satisfaction clients, des audits clients ou organismes extérieurs et des actions des revues de direction précédentes.

Ces revues permettent de mesurer l'efficacité des systèmes de management de la qualité, de redéfinir les objectifs correspondants et, si nécessaire, de faire évoluer la politique qualité. Chaque revue fait l'objet d'un compte rendu sous la responsabilité de la direction qualité. Les décisions prises à cette occasion sont traduites dans des plans d'actions (correctives ou préventives) et contribuent à l'amélioration continue des entités du Groupe.

3.4 Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Le service comptable et financier répond aux exigences des lois et normes comptables en vigueur dans chaque pays (France et Etats-Unis). Il dispose de ses propres règles de fonctionnement et de contrôle car, contrairement aux autres services de la Société (achats, ventes, bureau d'études, production, …), il n'est pas encore totalement intégré dans les procédures mises en place dans le cadre de l'ISO 9001 ou de l'AS 9100 et décrites dans les Manuels Qualités (seul un « processus comptable et financier » existe).

Maison mère Egide SA : la direction financière est assurée par le directeur administratif et financier, qui supervise la responsable comptable. La communication financière et les systèmes d'information sont sous la responsabilité de la direction financière, qui dépend directement de la Direction générale. Il existe un manuel écrit des procédures comptables précisant le traitement comptable des opérations les plus importantes. Il existe également une veille réglementaire permettant d'appréhender et d'anticiper les évolutions de l'environnement de la Société).

Filiale Egide USA Inc. : Egide USA Inc. possède sa propre structure comptable et financière. La direction en est assurée par le directeur du site. Au sein du service, un contrôleur financier et sa collaboratrice ont la charge de la tenue journalière de la comptabilité, de l'émission des états financiers, du contrôle

de gestion et du *reporting* auprès de sa direction et de la société mère. La direction financière d'Egide SA intervient en support ; elle s'assure de l'application de la politique générale du Groupe dans la filiale.

Filiale Santier Inc. : Santier Inc. *s'appuie sur la structure comptable et financière d'EGIDE USA Inc*. Le contrôleur financier est assisté d'une comptable salariée s'assure de la tenue de la comptabilité, de l'émission des états financiers, du contrôle de gestion et du *reporting* auprès de sa direction, de la société mère et des banques. La direction financière d'Egide SA intervient en support et s'assure de l'application de la politique générale du Groupe dans la filiale.

Filiale Egide USA LLC : cette structure est la holding qui détient directement les deux filiales américaines du groupe (Egide USA Inc. et Santier Inc.). Elle a pour unique actionnaire Egide SA. La tenue de la comptabilité de cette société est directement assurée par le service comptable d'Egide SA car compte tenu de son absence d'activité, il y a très peu de mouvements à enregistrer. Egide USA LLC n'a par ailleurs pas de compte bancaire.

De manière globale, les filiales appliquent les règles et normes comptables du Groupe, définies par la société mère, tout en respectant les obligations de leur pays. S'agissant des éléments d'information mensuels transmis à la société mère, ils font d'abord l'objet d'un autocontrôle par chacune des filiales et d'une révision, le cas échéant, par la direction financière d'Egide SA.

Les principaux contrôles significatifs, non exhaustifs, effectués par les services financiers s'appuient notamment sur les procédures périodiques suivantes :

- Des procédures de rapprochements entre le système comptable et les systèmes de gestion auxiliaire,
- Des procédures de suivi et de gestion des comptes clients (revue d'antériorité, relances, suivi des règlements, suivi des sociétés de factoring, …),
- Des procédures d'approbation des opérations d'achats et d'investissements significatifs, ainsi que des règlements fournisseurs,
- Des procédures d'inventaire physique et de valorisation des stocks,
- Des procédures de suivi et de gestion de la trésorerie du groupe (établissement de situations de trésorerie, rapprochements bancaires, délégations de signature, …),
- Des procédures d'accès, de sauvegarde et de sécurisation des systèmes d'informations, gérés en interne ou par l'intermédiaire de sociétés de prestations de services informatiques.
- Compte tenu de l'augmentation sensible des tentatives de fraude, une attention très particulière a été mise en place pour les modifications des coordonnées bancaires servant aux paiements de toute nature.

Les responsables des systèmes d'informations et le sous-traitant expert en infrastructures de réseaux, couvrant la France et les Etats-Unis, s'assurent par ailleurs que chaque société est en mesure de répondre aux obligations de conservation des informations, données et traitements informatiques de façon sécurisée.

Aux USA, pour répondre aux demandes de plus en plus fréquentes des clients, une mission de sécurisation des systèmes et procédures a été confiée à un cabinet expert dans le cadre du programme NIST (*National Institute of Standards and Technology*).

En France, EGIDE SA adhère depuis 2022 à AirCyber (BoostAerospace), programme unique d'entraide et d'évaluation de maturité basé sur les outils et l'expertise cyber des OEMs afin de permettre aux fournisseurs d'être aussi résilients qu'eux face aux attaques cyber dans l'objectif ultime de standardiser et d'homogénéiser le niveau de protection de toute l'industrie.

3.5 Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

La gestion des risques et du contrôle interne concerne aussi bien les organes de gouvernance (Direction générale, Conseil d'Administration) que l'ensemble des collaborateurs des sociétés du Groupe (gestionnaire des risques, audit interne, personnel).

3.5.1 Direction générale

La Direction générale s'assure que l'information comptable et financière produite par la direction financière est fiable et qu'elle donne en temps utiles une image fidèle des résultats et de la situation financière de la Société. A cette fin, la Direction générale veille à ce que le dispositif de contrôle interne aborde les points suivants :

- L'organisation et le périmètre de responsabilité des fonctions comptables et financières ;
- La compatibilité des modes de rémunération au sein des fonctions comptables et financières avec les objectifs du contrôle interne ;
- La formalisation et la diffusion des manuels de règles et procédures comptables ;
- La conservation des informations, données et traitements informatiques utilisés pour la formation des états comptables et financiers ;
- L'examen régulier de l'adéquation entre les besoins et les moyens mis à disposition des fonctions comptable et financière (en personnel et en outils informatiques) ;
- L'existence d'une veille réglementaire afin que la Société tienne compte de l'évolution de son environnement.

Dans le cadre de la préparation des comptes semestriels et annuels, la Direction générale s'assure que toutes les opérations ont été enregistrées en conformité avec les règles comptables en vigueur. En vue de leur arrêté, elle précise et explique les principales options de clôture retenues pour l'établissement des comptes ainsi que les estimations impliquant un jugement de sa part. Elle met éventuellement en évidence les changements de principes comptables et en informe le Conseil d'Administration. Enfin, elle établit avec la direction financière les états financiers et définit la stratégie de communication financière associée (indicateurs présentés, termes des communiqués financiers).

3.5.2 Conseil d'Administration

Via des réunions de travail avec la Direction générale et la Direction financière, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des évènements significatifs intervenus dans le cadre de

l'activité de la Société et de la situation de trésorerie. Il prend également connaissance des projets majeurs d'investissement, de cession ou de financement et en approuve la réalisation.

Le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels et examine les comptes semestriels. A cet effet, il obtient toutes les informations qu'il juge utiles de la part de la Direction générale et de la Direction financière (options de clôture, changements de méthodes comptables, explication de la formation du résultat, …) et reçoit l'assurance des commissaires aux comptes qu'ils ont eu accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leur responsabilités et qu'ils ont suffisamment avancé leurs travaux au moment de l'arrêté des comptes pour être en mesure de communiquer toutes remarques pertinentes.

3.5.3 Le gestionnaire des risques

Chez Egide, cette fonction est assumée par la Direction générale qui est aidée dans sa mission par le comité de direction.

3.5.4 L'audit interne

Chez Egide, cette fonction est assumée par la Direction générale qui est aidée dans sa mission par le comité de direction.

3.5.5 Le personnel du Groupe

Le Groupe s'appuie sur son organisation interne, son système de management et de suivi de la qualité nécessaire dans le cadre des certifications ISO 9001 et AS 9100, et sur les procédures d'élaboration de l'information comptable et financière pour identifier au mieux les principaux risques liés à son activité. L'ensemble de ces normes et procédures intègre la déclinaison des objectifs auprès du personnel de chaque entité, ce dernier disposant de fait de l'information nécessaire pour établir et faire fonctionner le dispositif de contrôle interne.

3.6 Rôle des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission légale, prennent connaissance et s'appuient sur les travaux de l'audit interne pour en obtenir une meilleure appréhension et se forgent en toute indépendance une opinion sur leur pertinence.

En qualité de responsable de l'établissement des comptes et de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne comptable et financier, la Direction générale échange avec les commissaires aux comptes, s'assure que ces derniers ont eu accès à l'ensemble des informations concourant à la formation des états financiers et prend connaissance des conclusions de leurs travaux sur les comptes présentées au comité d'audit. Les entités américaines ont fait l'objet d'une revue limitée, pour la clôture 2024, par les équipes françaises du cabinet RSM.

3.7 Analyse des principaux risques

Le Groupe a procédé à une analyse des principaux risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats.

Il convient d'attirer l'attention sur le fait que la liste des risques figurant ci-dessous n'est pas exhaustive et que d'autres risques, dont le Groupe n'a pas connaissance ou qui sont non significatifs à la date du présent rapport, pourraient devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

3.7.1 Risques de marchés (change, taux, action, crédit)

3.7.1.1 Risque de change

Le risque de change auquel est exposé le Groupe est principalement un risque dit « de transaction », c'est-à-dire le risque de non-alignement entre les devises dans lesquelles les revenus et les coûts du Groupe sont respectivement générés et encourus.

Chez Egide SA, les produits et les charges sont principalement libellés en euros. Pour ce qui concerne les filiales Egide USA et Santier, l'ensemble des produits et charges sont libellés en dollar américain. Pour information, le taux de change moyen euro/dollar en 2024 est neutre à 1,0818 contre 1,0813 en 2023. Compte tenu des équilibres respectifs des entités du Groupe au regard des monnaies, aucune couverture de change n'est jugée nécessaire.

3.7.1.2 Risque de taux

Le Groupe n'a pas mis en place de mesure spécifique pour suivre et gérer les risques de taux.

3.7.1.3 Risque actions

La Société ne détenant directement ni actions ni actions propres (autres que celles de Egide USA LLC), elle n'est pas exposée au risque actions.

3.7.2 Risques juridiques

3.7.2.1 Propriété intellectuelle

Les marques utilisées par le Groupe Egide sont déposées en France et au niveau international. Le cas échéant, la Société utilise les brevets dont elle est propriétaire et en dépose quand cela est nécessaire. Les licences utilisées par la Société comme par ses filiales figurent à l'actif du bilan et ne font l'objet d'aucune redevance.

Si des droits de propriété industrielle du Groupe venaient à être contestés ou remis en cause par un concurrent ou une autorité publique ou n'offraient qu'une protection inadéquate ou insuffisante des innovations du Groupe, cela pourrait avoir un impact significatif défavorable sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

Par ailleurs, dans l'exercice de ses activités, le Groupe a recours à des technologies qu'il considère comme non protégées, sur la base d'analyses fournies par des conseils spécialisés. Néanmoins, le risque que des concurrents, notamment américains, intentent des actions en justice à l'encontre du Groupe sur le fondement d'une violation de droits de propriété intellectuelle ne peut être exclu. Si le

Groupe devait faire l'objet d'actions en contrefaçons de la part de ses concurrents, cela pourrait engendrer des condamnations à verser des dommages intérêts ou se solder par des accords amiables prévoyant le paiement d'indemnités transactionnelles, en plus des frais juridiques et de procédure qui pourraient en découler.

3.7.2.2 Réglementations particulières

Les produits conçus, fabriqués et commercialisés par le Groupe Egide font intervenir des composants sensibles. Selon la juridiction concernée, le Groupe peut être soumis à des conditions d'obtention et de maintien en vigueur d'autorisations d'exportation ou de commercialisation de produits par les autorités compétentes. Les principales juridictions concernées sont la France et les Etats-Unis, où le Groupe a fabriqué l'ensemble de ses produits en 2024. En particulier, le Groupe est soumis à la règlementation ITAR aux Etats-Unis et à la règlementation européenne sur l'exportation de biens à double usage, plus amplement décrites au paragraphe 2.7.3.3.

Toutes les dispositions sont prises pour obtenir et maintenir à jour les autorisations de production et de commercialisation de produits ou d'exploitation de tous les sites de production, y compris ceux des filiales, en concertation avec les organismes concernés. Néanmoins, si le Groupe ne parvient pas à se conformer à la règlementation applicable en France et aux Etats-Unis ou n'obtient pas les autorisations nécessaires à la commercialisation de ses produits ou l'exploitation de ses sites de production, alors il pourrait connaitre des difficultés dans l'exécution de ses contrats de vente conclus avec ses clients étrangers ou dans l'exploitation de ses site de production, ce qui pourrait entrainer une baisse de son chiffre d'affaires et avoir un impact négatif sur sa situation financière et ses résultats.

3.7.2.3 Assurances

Egide SA et ses filiales Egide USA et Santier ont souscrit toutes les assurances nécessaires pour couvrir les risques liés à leur activité industrielle, conformément aux obligations respectives de leur pays. Si ces couvertures d'assurance s'avéraient inefficaces ou insuffisantes pour obtenir réparation de certains dommages non couverts, cela pourrait engendrer des pertes pour le Groupe et affecter sa situation financière et ses résultats.

Les risques couverts sont décrits ci-après :

En millions	**Limites contractuelles d'indemnité**		
	Egide SA	**Egide USA**	**Santier**
Risques industriels	40 M€	15 M$	12 M$
Responsabilité civile	10 M€	8 M$	5 M$
Déplacements professionnels	5 M€	1 M$	1 M$
Auto-mission	100M€	1 M$	1 M$
Automobiles	Chaque véhicule assuré tout risque	1 M$	1 M$

Marchandises transportées	0,15 M€	N/A	N/A
Responsabilité civile des dirigeants	5 M€	5 M€	5 M€
Responsabilité civile atteinte à l'environnement	5 M€	5M$	5M$
Responsabilité civile employeur	Non renouvelé	0,5 M$	1 M$

3.7.2.4 Risques contentieux et litiges

Dans l'exercice de son activité, le Groupe peut faire l'objet de procédures, litiges et contentieux d'origine judiciaire, administrative, arbitrale ou disciplinaire qui pourraient affecter défavorablement ses résultats et ses perspectives, provenant notamment :

- de salariés ou d'anciens salariés dans le cadre de conflits sociaux (individuels ou collectifs) ;
- de concurrents dans le cadre de contentieux de droit de la concurrence ou de protection de droits de propriété intellectuelle ;
- d'autorités de défense ou de marché dans le cadre d'investigations pour défaut de conformité du Groupe à une règlementation particulière ; ou
- de clients au titre de produits défectueux, de fournisseurs en cas de rupture brutale de relations commerciales établies ou d'autres parties prenantes (riverains, bailleurs etc…) dans le cadre de l'activité courante du Groupe.

3.7.3 Risques économiques et liés à l'activité du Groupe

3.7.3.1 Lien de dépendance avec d'autres sociétés

Dans le secteur de niche sur lequel intervient Egide, il existe immanquablement des clients et des fournisseurs plus importants que d'autres qui, sans rendre la Société dépendante, la mettent en risque quand surviennent des soubresauts dans leurs activités respectives.

En 2024, le premier client a représenté 14% et le deuxième 8% du chiffre d'affaires du Groupe contre respectivement 12% et 11% en 2023. 42% des ventes ont été réalisées avec les 5 premiers clients du groupe en 2024, contre 42% en 2023. Cette relative concentration sur 5 clients constitue une certaine dépendance du Groupe à l'évolution de l'activité de ces clients.

Pour limiter ce risque, la Direction commerciale a pour objectif d'élargir le portefeuille client ainsi que les secteurs d'activités adressés.

En 2024, le premier fournisseur de la Société a représenté 15% des achats d'Egide SA, les 5 premiers 42% et les 10 premiers 52%. Egide gère le risque fournisseur en essayant dans la mesure du possible d'avoir au moins deux fournisseurs pour les achats de composants critiques.

3.7.3.2 Baisse des prix et inflation

Compte tenu des phénomènes d'inflation forte liées aux suites de la pandémie mondiale et à la guerre en Ukraine, ce risque prend un sens un peu différent et devient davantage ce qu'on appelle le « *pricing power* » en anglais, c'est-à-dire la capacité à imposer son prix au client.

Il convient d'abord de préciser que le cycle d'activité du Groupe repose sur des demandes de prix préalables à toute commande de la part des clients. Le Groupe peut donc faire à son tour des demandes de cotation à ses fournisseurs et valider quantités et prix d'approvisionnement en même temps que la commande client est confirmée.

Certaines applications auxquelles les produits d'Egide s'adressent sont positionnées "haut de gamme" (télécommunications optiques longue distance, industries spatiale et aéronautique, défense et sécurité), ce qui permet d'atténuer un phénomène significatif de baisse des prix, sans pour autant en écarter le risque en cas de forts volumes de production. Dans le cas où la réduction des coûts de production n'est pas suffisante pour atteindre le prix cible permettant de conserver une marge suffisante, le risque est de ne pas pouvoir prendre la commande du client. Pour ce qui concerne d'autres produits dont la technologie est plus simple, les acteurs des pays asiatiques sont souvent mieux placés en termes de prix et Egide a choisi de ne pas chercher à les concurrencer de manière systématique.

A chaque fois que cela est possible, une recherche de fournisseurs à bas coût, mais fiables, est effectuée pour les composants utilisés dans la fabrication des boîtiers hermétiques, ce qui permet de limiter les effets d'une baisse des prix de vente sur les marges et de proposer au client un prix satisfaisant par rapport à la concurrence et aux prix du marché. De plus, des efforts continus visant à améliorer la productivité et les rendements sont déployés sur chacun des sites, de manière à anticiper les baisses de prix qui pourraient être demandées, tout en maintenant les marges. C'est en particulier ce qui est programmé dans le cadre du plan de modernisation de l'usine de Bollène.

3.7.3.3 Risques politiques, économiques, juridiques et fiscaux liés aux ventes réalisées à l'exportation

Le Groupe n'a pas de réelle activité commerciale avec la Russie ou l'Ukraine. Par conséquent, les perturbations géopolitiques engendrées par le conflit russo-ukrainien ont un impact limité sur le Groupe.

En 2024, le Groupe Egide a réalisé 45% en Amérique du Nord (USA et Canada), 15% de ses ventes en France, 4% en Europe (hors France) et 31% dans le reste du monde, dont 69% en Israël. Bien que le Groupe réalise une partie de son chiffre d'affaires en Israël, il estime être peu impacté par le conflit israélo-palestinien en raison de l'augmentation de la demande israélienne liée à l'effort de guerre.

Dans ces pays, les clients sont souvent des filiales de clients européens ou américains, des entreprises locales à forte renommée ou cotées en bourse, ce qui met le Groupe à l'abri des risques potentiels. En cas d'incertitudes sur un nouveau client, un paiement d'avance ou un acompte lui est demandé afin de minimiser le risque d'impayé.

Les restrictions ITAR (*International Trade in Arms Regulations*) concernent toute société qui travaille avec des clients américains sur certains produits spécifiques à usage militaire. Lorsqu'un produit est classifié « *ITAR Restricted* », la propriété intellectuelle dudit produit (design, procédé de fabrication voire usage) ne peut en aucun cas quitter le territoire américain, y compris par voie électronique (via e-mail), sans autorisation de son propriétaire. Aussi, le produit doit être fabriqué sur le sol américain par une société locale. Cette dernière peut appartenir à une société étrangère (cas d'Egide USA ou de Santier, dont l'actionnaire unique est indirectement Egide SA en France), dès lors qu'aucun salarié d'Egide SA n'a accès aux caractéristiques du produit « ITAR ». En cas de violation de cette règle, le site américain pourrait perdre sa licence ITAR, ce qui l'empêcherait d'avoir accès au marché militaire américain. Le département d'Etat américain a cependant accordé un droit, dans le cadre d'un « *Technical Assistance Agreement* », à tout salarié d'Egide SA porteur d'un passeport européen, de circuler librement sur les sites de production d'Egide USA et de Santier, et de travailler sur les produits « ITAR » avec les équipes locales. Les restrictions en matière d'export de données techniques et/ou de produits en dehors du territoire américain restent cependant en vigueur.

En Europe, certains produits du Groupe sont assujettis à la règlementation européenne sur l'exportation de biens à double usage, dans le cadre du Règlement (UE) n° 2021/821 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021. Conformément à la règlementation, l'exportation de ces produits par le Groupe vers des pays tiers (situés en dehors de l'Union européenne) est soumise à autorisation des autorités nationales (en France, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique).

Pour ce qui concerne les risques politiques : ils ne sont pas uniquement attachés aux pays dits « à risque » mais de plus en plus aux impacts liés à la « guerre économique » qui a lieu entre la Chine et les Etats Unis qui se traduisent par des menaces d'embargos et de hausses de tarifs douaniers et qui peuvent se répercuter in fine sur les clients européens du Groupe Egide.

C'est pour cette raison qu'un travail important est mené au niveau des équipes commerciales renouvelées d'Egide, afin de diversifier les activités des différents sites sur des marchés stratégiques nouveaux et des zones géographiques peu prospectées jusqu'alors, afin de compléter la solide base de clients actuelle. Cette diversification est génératrice de croissance durable. Nous avons également renforcé notre équipe achats pour améliorer la collaboration avec nos fournisseurs au sein du groupe, tout en identifiant et sélectionnant de nouveaux partenaires.

3.7.4 Risques industriels et environnementaux

3.7.4.1 Risques industriels

L'incendie de l'atelier de Galvanoplastie de Cambridge aux USA en 2020 a démontré combien le risque était majeur pour l'entreprise. L'utilisation de produits dangereux (hydrogène, produits chimiques) dans le cadre de l'exploitation augmente les conséquences que pourraient avoir une explosion ou un incendie non rapidement maitrisé. Toutefois aucune explosion n'a été à déplorer lors de l'incident de Cambridge. Le bâtiment de Cambridge est maintenant totalement sous protection de sprinklers. Bollène en France ne l'est pas et des mesures de détection et de protection sont à l'étude avec l'aide des assureurs.

En matière d'accidents du travail, il n'a jamais été constaté d'accident grave, aussi bien en France qu'aux Etats-Unis. Les seuls incidents observés ont été des brûlures locales et superficielles. L'utilisation du nickel, métal largement utilisé dans l'entreprise, engendre parfois des réactions d'allergie cutanée et pourrait nécessiter d'avoir à procéder à un licenciement pour inaptitude consécutive à cette allergie.

3.7.4.2 Risques environnementaux

Des réflexions ont été menées en interne et avec l'aide de conseil extérieurs pour optimiser l'utilisation des énergies au cours de l'année en mettant en balance les coûts de l'énergie plus élevées en hiver avec la consommation supérieure en été, à cause de la climatisation. Ces questions constituent une vraie révolution des états d'esprit et prend du temps.

En dehors de la réglementation anti-pollution, le Groupe Egide n'est soumis à aucune réglementation environnementale excessivement contraignante. Les processus de fabrication mis en œuvre entraînent l'utilisation de produits dangereux tels que l'hydrogène ou l'aurocyanure. Ces produits sont stockés et utilisés selon les normes en vigueur et font l'objet d'une surveillance permanente ; les sites sont également régulièrement inspectés.

Préalablement à l'acquisition d'Electronic Packaging Products (devenu Egide USA Inc.) en 2000, le Groupe Egide avait fait procéder à un audit d'environnement qui n'avait révélé aucun risque. Il en a été de même lors des due diligences relatives à l'acquisition des actifs et passifs d'exploitation qui ont conduit à la création de la filiale Santier Inc. en Californie en février 2017.
L'ensemble des équipements de production utilisés au sein du Groupe Egide répond aux normes de sécurité et environnementales en vigueur. Le Groupe procède régulièrement à toutes les vérifications réglementaires par des organismes agréés (vérification des équipements anti-incendie, des installations électriques, des rejets d'eau, …).
Le Groupe respecte également la réglementation REACH, règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE. Ce règlement encourage également des méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers liés aux substances afin de réduire le nombre d'essais sur animaux.

3.7.5 <u>Risques technologiques</u>

3.7.5.1 Lancement de produits de substitution

Les besoins d'herméticité et de dissipation thermique sont inhérents à l'existence même de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes extrêmement sensibles à l'environnement thermique et atmosphérique. Les circuits dits hybrides des industries de défense et spatiales, ainsi que les lasers pour télécommunication haut débit ont donc besoin d'herméticité pour fonctionner durablement sans risque de panne. Il en va de même pour les circuits optoélectroniques immergés ou enfouis car le coût d'intervention, pour changer un composant défectueux, est sans commune mesure avec le prix des équipements. Cette demande de qualité élevée s'applique également aux produits demandés par les industries civiles comme l'aéronautique ou le médical, et plus généralement la sécurité.

Cependant, dans le cas où le besoin d'herméticité ne serait plus exigé, d'autres solutions pourraient être utilisées. La céramique HTCC développée par Egide SA permet par exemple d'apporter à nos boitiers et connecteurs de la valeur ajoutée à nos clients, avec une densité de connexion plus importante, du routage et une meilleure transmission des signaux RF, indépendamment du besoin d'herméticité. Avec l'intégration de Santier Inc., société spécialisée dans la fabrication de matériaux dissipant et dont l'activité est complémentaire à celle des boîtiers, le Groupe peut aussi répondre aux besoins de l'industrie électronique en matière de composants de dissipation thermique sans nécessité d'herméticité.

3.7.5.2 Risques d'obsolescence technologique et d'innovation des produits du Groupe

Les applications du Groupe font l'objet de multiples et constantes évolutions technologiques qui nécessitent pour le Groupe de veiller à ce que ses gammes de produits ne deviennent pas obsolètes et soient régulièrement actualisées et complétées. En effet, si le Groupe ne parvient pas à suivre le rythme des progrès technologiques du secteur, il court le risque de développer des produits qui ne rencontreront pas de succès commercial.

Dans la mesure où il ne dispose pas des ressources suffisantes pour renouveler en même temps tous les produits de ses différentes gammes, le Groupe concentre ses investissements sur les produits dont le succès commercial est le plus probable et pour lesquels il a l'expertise technique appropriée. Il ne peut néanmoins garantir que ses choix en matière de développements technologiques et de lancement de nouveaux produits seront suivis des résultats escomptés. Si le Groupe devait être dans l'incapacité de proposer à ses clients des produits attractifs, de développer ou améliorer les différentes gammes de produits existants ou de continuer à introduire des produits nouveaux, son chiffre d'affaires et ses résultats s'en trouveraient défavorablement affectés.

Enfin, si le Groupe ne parvient pas à maitriser l'ensemble des technologies lasers relatives aux marchés sur lesquels il est présent (médical, industriel, défense), il pourrait ne pas bénéficier d'une taille commerciale critique lui permettant de répondre à tous les types de besoins de ses clients ce qui engendrerait une perte de parts de marchés et affecterait défavorablement son chiffre d'affaires et ses résultats.

3.7.6 <u>Autres risques</u>

3.7.6.1 Arrivée de nouveaux concurrents sur les marchés du Groupe

Le savoir-faire nécessaire pour développer et produire des boîtiers hermétiques ou des composants dissipant spécifiques reste difficile à acquérir et nécessite un processus de qualification préalable long et coûteux. Il faut ensuite être en mesure de produire de façon régulière, dans des conditions de répétitivité et de qualité prouvées, pour pouvoir faire face non seulement aux impératifs techniques, mais également aux impératifs commerciaux et économiques. Ces contraintes sont autant de barrières à l'entrée pour de nouveaux concurrents qui souhaiteraient s'implanter sur les marchés d'Egide.

Néanmoins, le phénomène de baisse des prix évoqué plus haut facilite la pénétration de concurrents de second rang sur des produits à volume significatif où la technologie utilisée ne requiert pas systématiquement autant de compétences que celles, haut de gamme, détenues par Egide.

Bien que le Groupe s'efforce de maintenir ses parts de marché, il ne peut garantir qu'il les conservera et sera en mesure de concurrencer des sociétés susceptibles de proposer des prix plus bas, de nouveaux produits ou autres avantages qu'il ne peut ou ne pourra offrir. Si le Groupe ne parvenait pas à préserver sa compétitivité en Europe ou aux Etats-Unis en proposant une palette de produits et de services innovante, attractive et rentable, il pourrait perdre des parts de marché dans certains métiers importants ou subir des pertes dans toutes ou certaines de ses activités.

3.7.6.2 Risques liés à la volatilité des marchés "high-tech"

Le Groupe est positionné sur des marchés de haute technologie dans tous les secteurs auxquels il s'adresse. Aucun de ces marchés n'est à l'abri d'une hausse ou d'une baisse brutale de cycle, comme cela s'est produit en 2001 dans les télécommunications, en 2020 dans l'aéronautique ou en 2010 dans le spatial. Actuellement, il semblerait qu'un mouvement de relocalisation des fabrications vers l'Occident s'accélère, après une prise de conscience de la dépendance stratégique de nombreux marchés vis-à-vis de l'Asie. Egide USA a commencé à en bénéficier et Egide SA perçoit quelques signes prometteurs.

3.7.6.3 Risques liés aux implantations géographiques

Les unités opérationnelles du Groupe implantées en France ou aux Etats-Unis ne sont soumises à aucun risque particulier lié à leur situation géographique, à l'exception du site de Santier Inc., installé à San Diego en Californie dans une région sismique. L'installation du site de production français à quelques kilomètres d'une centrale nucléaire n'a jamais posé de problème particulier.

3.7.6.4 Risques liés à la volatilité des cours et la liquidité du titre Egide sur les marchés

Tout évènement concernant la Société, ses concurrents, le marché en général et l'un ou l'ensemble des secteurs sur lequel elle intervient peut avoir un effet positif ou négatif sur le cours des actions de la Société.

De même, le titre de la Société peut présenter un risque de liquidité, le volume quotidien moyen d'échanges en 2024 s'élevant à environ 37 412 titres échangés par jour contre 53 820 en 2023.

3.7.6.5 Risques liés aux phénomènes météorologiques

Les sites français et américains de production ne sont pas situés dans des zones particulièrement touchées par des phénomènes météorologiques d'ampleur.

L'impact de phénomènes climatiques particulièrement soudains et dangereux (inondations ou ouragans) peut cependant être significatif si les clients du Groupe installés dans les zones géographiques concernées sont touchés. Cela reste heureusement rare et malheureusement en dehors de toute maîtrise par la Société.

3.7.7 Risques financiers liés aux effets du changement climatique

A ce jour, le Groupe n'a pas identifié de risque financier caractérisé lié aux effets du changement climatique.

Toutefois, les évolutions de règlementation en lien avec le sujet dde la RSE RSE au sein du CODIR, avec un accompagnement de l'UIMM l'entrée en vigueur de la loi relative au devoir de vigilance et la problématique de la taxonomie verte sont en cours de mise en œuvre.

Dans un premier temps, le Groupe s'est surtout focalisé sur le besoin de commencer à économiser l'énergie.

3.7.8 Risque d'attaques et de défaillances informatiques

Le Groupe a identifié la nécessité de travailler sur les problématiques de protection contre les attaques et les défaillances informatiques. Une mission d'expertise a été diligentée aux Etats-Unis pour définir les outils et procédures à mettre en place. En France, il a été décidé de recourir à des formations spécifiques du personnel en charge de ces questions. Egide SA suit aussi une démarche cybersécurité depuis 2022 dans le cadre du programme AirCyber.

3.7.9 Limites de la gestion des risques et du contrôle interne

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne, aussi bien conçus et aussi bien appliqués soient-ils, ne peuvent fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la Société. La probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la Société car il existe en effet des limites inhérentes à tout système et processus. Ces limites résultent de nombreux facteurs, notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

Le choix de traitement d'un risque s'effectue notamment en arbitrant entre les opportunités et le coût des mesures de traitement du risque, prenant en compte leurs effets possibles sur l'occurrence et/ou les conséquences du risque, ceci afin de ne pas entreprendre des actions inutilement coûteuses.

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe Egide continue sa stratégie d'innovation et de développement de nouveaux produits. Les nouvelles briques technologiques différenciantes prioritaires portent essentiellement sur cinq thèmes :

- Réalisation de boitier céramique par fabrication additive.

- Dans le domaine de la dissipation thermique, intégration des nouvelles puces GaN ou SiC et donc des puissances toujours plus grandes, sur des marchés historiques et des nouveaux marchés.
- Mise à jour de nos formulations organiques selon les évolutions de REACH
- Développement d'un connecteur RF standard pour assemblage dans des boitiers et comme sous-composants à nos clients
- Préparation à la qualification en 2025 d'un robot d'assemblage

Certains de ces projets sont partiellement financés par la Commission Européenne ou par la DGA dans le cadre de projets Rapid. Les projets non financés (développements internes) sont pris en charge en totalité par le Groupe.

Les dépenses engagées qui ont été prises en compte dans le calcul du Crédit d'Impôt Recherche sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2020	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**
Dépenses de R&D	587k€	588k€	705k€	779k€	645k€
% du chiffre d'affaires consolidé	1,96%	1,80%	2,08%	2,12%	2,15%
Effectif (en équivalent personne)	5,9	5,6	8,0	7,0	7

Il n'existe aucun élément incorporel significatif contrôlé par le Groupe, même non comptabilisé dans les actifs. La Société n'immobilise pas ses frais de recherche et développement car de telles dépenses ne correspondent pas à celles dont les règles comptables demandent l'immobilisation à l'actif du bilan.

Reconnue dans son secteur d'activité, Egide SA est certifiée ISO 9001:2015. Egide USA et Santier sont toutes les deux certifiées AS9100:D et ISO 9001:2015 depuis septembre 2018. Ces trois certifications ont été renouvelées en septembre et novembre 2024 jusqu'en 2027.
Le Groupe prévoit de poursuivre ses efforts actuels de R&D sur les briques technologiques énumérées ci-dessus et sur la recherche d'opportunités d'utilisation de la technologie HTCC dans d'autres applications que les boitiers et connecteurs hermétiques, comme l'hydrogène.

5. INFORMATION EN MATIERE DE DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux fournisseurs et aux clients hors-Groupe d'Egide SA pour l'année 2024 :

EGIDE SA	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	557					293	78					37
Montant total des factures concernées TTC	758 101	444 293	417 379	157 725	591 019	1 610 416	788 678	251 157	2 960	7 252	116 837	378 207

6. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6.1 Code de gouvernement d'entreprise

L'entreprise avait choisi de suivre les recommandations du code de gouvernance de Middlenext (ci-après, le « **Code Middlenext** »). Depuis son changement de compartiment de cotation vers Euronext Growth le 2 septembre 2022, la Société ne se réfère plus à ce code.

La Société maintient néanmoins un cadre de gouvernance rigoureux et adapté à sa taille et à ses spécificités. Le Conseil d'Administration veille à l'application de bonnes pratiques de gouvernance et s'assure que les procédures internes permettent une gestion transparente et efficace de l'entreprise.

Ces pratiques incluent notamment une information régulière des administrateurs, une évaluation périodique du fonctionnement du Conseil d'Administration et une vigilance particulière sur les potentiels conflits d'intérêts.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de simplifier sa structure en supprimant le Comité des nominations et rémunérations, ainsi que le règlement intérieur et la charte des administrateurs. Les missions précédemment dévolues à ce comité sont désormais assurées directement par le Conseil d'Administration dans son ensemble, permettant ainsi une plus grande implication de tous les administrateurs sur ces sujets stratégiques.
Cette organisation de la gouvernance répond aux exigences légales applicables aux sociétés cotées sur Euronext Growth tout en assurant aux actionnaires et au marché un fonctionnement transparent et équilibré des organes de direction et de contrôle.

6.2 Conseil d'Administration de la Société

6.2.1 Composition du Conseil d'Administration

Les mouvements récents et situation des membres actuels du Conseil d'Administration de la société Egide SA est récapitulé ci-après. :

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date du renouvellement	Fin du mandat
M. Michel Faure	Administrateur	16/06/2016	19/06/2020 25/07/2024	29 /04/2025
	Président du Conseil d'Administration	01/06/2023	-	21/10/2024
SOGEFIP Représentée par M. Michel Faure	Administrateur	09/04/2025		Exercice clos le 31 décembre 2027
M. Philippe Bringuier	Administrateur	13/07/2023	-	16/09/2024
M. David Hien	Administrateur	13/07/2023	-	Exercice à clôturer le 31 décembre 2026
M. Philippe Bensussan	Administrateur	02/10/2024	-	Exercice à clôturer le 31 décembre 2026
	Président du Conseil d'Administration	21/10/2024	-	Exercice à clôturer le 31 décembre 2026
M. Jean-Louis Malinge	Administrateur	07/07/2014	19/06/2020 25/07/2024	Exercice clos le 31 décembre 2024[1]
Mme Véronique Laurent-Lasson	Administrateur	16/06/2016	19/06/2020 25/07/2024	Exercice clos le 31 décembre 2024[2]

[1] Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires prévue le 10 septembre 2025 de nommer M. Martin Mc Court en qualité d'administrateur indépendant de la Société en remplacement de M. Jean-Louis Malinge, pour une durée de quatre (4) ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

[2] Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires prévue le10 septembre 2025 de nommer Mme Sophie Lerond en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Mme Véronique Laurent-Lasson, pour une durée de quatre (4) ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le Conseil d'Administration est donc composé de 5 administrateurs au 31 décembre 2024, tous de nationalité française.

Il n'y a pas d'administrateur élu par les salariés ni de poste de censeur au sein du Conseil d'Administration.

6.2.2 Présence d'administrateurs indépendants

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2024, Mme Véronique Laurent-Lasson ainsi que M. Jean-Louis Malinge sont considérés comme administrateurs indépendants car répondant aux critères résumés dans le tableau ci-dessous :

Critères d'indépendance	**V. Laurent-Lasson**	**J-L. Malinge**	**M. Faure**	**P. Bensussan**	**D. Hien**
Relation financière, contractuelle ou familiale avec la Société ?	✓	✓	✓	✓	✓
Salarié ou mandataire social dirigeant ?	✓	✓	X	X	X
Client, fournisseur ou banquier de la Société ?	✓	✓	✓	✓	✓
Actionnaire de référence ?	✓	✓	✓	✓	✓
Auditeur de l'entreprise ?	✓	✓	✓	✓	✓
Administrateur indépendant ?	**Oui**	**Oui**	**Non**	**Non**	**Non**

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 26 juin 2025 de simplifier sa gouvernance et ainsi de supprimer le comité des nominations et des rémunérations tout en conservant la présence d'un administrateur indépendant.

Lors de cette réunion, les administrateurs ont pris acte :

- De la fin de mandat de M. Jean-Louis Malinge en qualité d'administrateur indépendant à l'issue de l'Assemblée Générale prévue le 10 septembre 2025, lequel serait remplacé par M. Martin Mc Court en qualité d'administrateur indépendant ;
- De la fin de mandat de Mme Véronique Laurent-Lasson en qualité d'administrateur à l'issue de l'Assemblée Générale prévue le 10 septembre 2025, laquelle serait remplacée par Mme Sophie Lerond en qualité d'administrateur.

Ces candidatures seront soumises au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale prévue le 10 septembre 2025.

6.2.3 Pouvoirs et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre. Pour ce faire, il désigne un Directeur général chargé de gérer l'entreprise dans le cadre de ces orientations et peut, sur proposition du Directeur général, désigner un Directeur général délégué, chargé d'assister le Directeur général dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société

et règle par ses délibérations les affaires la concernant. Il veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, au travers des comptes, rapports ou publications de la Société.

Le Conseil d'Administration se réunit autant de fois qu'il le faut, sur convocation de son Président. Ce dernier s'assure que les documents, dossiers techniques et informations relatifs à l'ordre du jour sont communiqués aux administrateurs par courrier électronique, dans un délai raisonnable. Par ailleurs, chaque administrateur peut obtenir auprès de la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles. Le Conseil d'Administration examine et décide les opérations d'importance et particulièrement celles d'un enjeu stratégique.

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent aussi souvent que nécessaire en réunion de travail, pour suivre l'élaboration de l'information financière, l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Toutes les conventions (qu'elles soient réglementées ou courantes) entre l'une des sociétés du Groupe et le Directeur général, le Directeur général délégué, l'un des administrateurs ou une relation quelconque de l'un d'eux sont aussi examinées, conformément à l'article L.225-38 du Code de commerce.

S'il le juge nécessaire, le Conseil d'Administration peut confier à l'un de ses membres des missions ponctuelles qu'il rémunère au cas par cas et qui entrent dans le champ des conventions réglementées.

Le Conseil d'Administration se réunit à chaque fois que l'intérêt social le nécessite, le plus souvent en visio-conférence en essayant de tenir le rythme de quatre fois par an. Les représentants du comité social et économique sont conviés systématiquement aux réunions du conseil (par visioconférence) ainsi que les commissaires aux comptes quand leur présence est requise par la loi.
Les administrateurs sont également régulièrement informés lors de réunions de travail, entre les réunions formelles du conseil, lorsque l'actualité de la Société le justifie, de tout évènement et information susceptibles d'avoir un impact sur les engagements de la Société, sa situation financière et sa situation de trésorerie.

Il est rappelé que jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, chaque administrateur a la qualité d'actionnaire devait détenir au moins une action de la Société, conformément à l'article 14 des statuts de la Société. Cette obligation prévue par les statuts actuels de la Société sera supprimée et cette modification sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale prévue le 10 septembre 2025.

6.2.4 Autres déclarations concernant les membres du Conseil d'Administration et les dirigeants mandataires sociaux

À la connaissance de la Société, aucun membre du Conseil ou dirigeant mandataire social de la Société n'a, au cours de ces cinq dernières années :

- fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une mise en cause ou d'une sanction publique officielle prononcée contre lui par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- été impliqué dans une faillite, mise sous séquestre, liquidation ou placement d'entreprise sous administration judiciaire en tant que dirigeant ou mandataire social ;

- été déchu du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une entreprise.

6.2.5 Dissociation des fonctions de Président du Conseil et Directeur général

Entre le 16 juin 2016 et le 31 mai 2023, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur général étaient fusionnées au sein de la Société. A compter du 1er juin 2023, à la suite de la démission de M. James F. Collins de ses fonctions de Président-Directeur général de la Société, le Conseil d'Administration a décidé de scinder à nouveau ces deux fonctions.

Dans ce cadre, M. Michel Faure a été nommé Président du Conseil d'Administration de la Société tandis que la Direction générale a été confiée à Monsieur Philippe Bringuier.

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2024, la Direction générale de la Société a été confiée à M. David Hien en remplacement de M. Philippe Bringuier.

Au cours de la réunion Conseil d'Administration du 21 octobre 2024, la présidence du Conseil d'Administration a été confiée à M. Philippe Bensussan en remplacement de M. Michel Faure.

6.2.6 Comité des nominations et des rémunérations

Lors de sa réunion du 29 janvier 2024, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité spécialisé chargé d'examiner, et formuler des recommandations au Conseil d'Administration sur les questions relatives aux nominations et aux rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux au sein du Groupe Egide.

Mme Véronique Laurent-Lasson et M. Jean-Louis Malinge, tous deux administrateurs indépendants, ont été nommés membres du Comité des nominations et des rémunérations, la Présidence ayant été confiée à Mme Véronique Laurent-Lasson.

Le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 29 avril 2025 de simplifier la gouvernance de la Société en conséquence de quoi le Comité des nominations et des rémunérations a été supprimé.

6.3 Direction générale de la Société

6.3.1 Membres de la Direction générale

La Direction générale de la Société a évolué de la manière suivante :

Nom du dirigeant concerné	Fonction	Date de nomination	Fin du mandat
M. Philippe Bringuier	Directeur général	01/06/2023	16/09/2024
M. David Hien	Directeur général délégué	01/06/2023	16/09/2024
	Directeur général	16/09/2024	Exercice à clôturer le 31 décembre 2026

6.3.2 *Limitations apportées aux pouvoirs du Directeur général et au Directeur général délégué (article 18 al.3 des statuts)*

Dans sa réunion du 5 juillet 2024, le Conseil d'Administration a décidé que les décisions suivantes ne pourraient être prises ou mises en œuvre par le Directeur général (ou le Directeur général délégué), que ce soit au niveau de la Société ou de ses filiales, sans l'approbation préalable par le Conseil d'Administration statuant à la majorité de ses membres :

(i) Investissements dans tout actif immobilisé pour un montant supérieur à 250 000 euros ;
(ii) Souscription de tout emprunt, engagement de crédit-bail, location financière ou engagement hors bilan pour un montant unitaire supérieur à 250 000 euros par exercice ;
(iii) Embauche ou licenciement de tout employé membre du Comité de direction ;
(iv) Initiation ou transaction portant sur un litige d'une valeur de plus de 250 000 euros.

Sous ces réserves, le Directeur général et le Directeur général délégué d'Egide SA sont chacun investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils exercent ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au Conseil d'Administration.

6.4 Liste des mandats et fonctions exercés dans la Société et en dehors de la Société

Conformément à l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de la Société et des sociétés tierces durant l'exercice 2024 est présentée ci-après.

- *M. Philippe Bringuier*

Société	Adresse	Poste
Egide	Bollène (84)	Directeur général (jusqu'au 16 septembre 2024)

Il n'avait pas de mandat en dehors de celui qu'il occupait au sein de la Société ou en dehors de la Société au cours de l'exercice 2024.

- *M. David Hien*

Société	Adresse	Poste
Egide	Bollène (84)	Directeur général (à compter du 16/09/24)
Egide	Bollène (84)	Directeur général délégué (jusqu'au 16/09/24)

- *M. Philippe Bensussan*

Société	Adresse	Poste
Egide	Bollène (84)	Président du Conseil d'Administration (à compter du 21/10/24)
Egide	Bollène (84)	Administrateur

Loarwenn Consulting	Paris (75)	Président
SCI Matgui	Paris (75)	Cogérant
SCI Claunamaphithi	Paris (75)	Associé
AET Technologies	Grenoble (38)	Président du Comité Stratégique
Bertin Technologies	Montigny le Bretonneux (78)	Président du Comité de Surveillance
3L-Photonics	Marseille (13)	Administrateur indépendant
Posithôt		Membre du Conseil Stratégique

❖ *M. Michel Faure*

Société	**Adresse**	**Poste**
Egide	Bollène (84)	Administrateur
Egide	Bollène (84)	Président du Conseil d'Administration (jusqu'au 21/10/24)
Sogefip	Paris (75)	Président
SCI Ambercelles	Paris (75)	Cogérant
SCI Anne-Cecile	Paris (75)	Cogérant
SCI La Lézardière	Paris (75)	Cogérant
Digital District Group	Paris (75)	Membre du CS

Il est précisé que lors de la réunion du 26 juin 2025, M. Michel Faure a décidé de démissionner de ses fonctions d'administrateur de la société et de proposer en remplacement, sa holding personnelle, la société SOGEFIP. Cette cooptation devra faire l'objet d'une ratification lors de l'Assemblée Générale à venir le 10 septembre 2025.

❖ *M. Jean-Louis Malinge*

Société	**Adresse**	**Poste**
Egide	Bollène (84)	Administrateur
POET Technologies	San José, CA (USA)	Administrateur
CaiLabs	Rennes (35)	Administrateur
Aeponyx	Montréal (Canada)	Administrateur (jusqu'au 30/08/2024)

❖ *Mme Véronique Laurent-Lasson*

Société	**Adresse**	**Poste**
Egide	Bollène (84)	Administrateur
Miliboo	Annecy (74)	Administratrice
Sponsor Finance	Paris (75)	Président

6.5 Rémunérations des mandataires versées au titre de l'exercice 2024

6.5.1 Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants versées au titre de l'exercice 2024

La rémunération brute totale et les avantages en nature versés à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2024 par la Société ainsi que toute société contrôlée sont indiqués dans le tableau ci-synthétique dessous (montants en euros) :

Rémunération allouée au titre de l'exercice 2024	**M. Philippe Bringuier** (en €)	**M. David Hien** (en €)	**M. Michel Faure** (en €)	**M. Philippe Bensussan** (en €)
Total rémunération mandat social 2024				
Dont rémunération fixe	45 333.31 €	13 540.70 €		
Dont rémunération variable				
Dont rémunération exceptionnelle				
Dont avantages en nature				
Total rémunération contrat de travail (ou autre contrat) 2024	208 144.43 €	167 181.29 €		
Dont rémunération fixe	157 144.43 €	164 248.93 €		
Dont rémunération variable	51 000 €			
Dont rémunération exceptionnelle				
Dont avantages en nature		2 932 36 €		
Rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur				
Rémunération au titre de conventions de prestations de services avec des sociétés contrôlées			52 000 € HT	24 000 € HT
TOTAL 2024	**253 477 74 €**	**180 721 99 €**	**52 000 €**	**24 000 €**

Aucun régime complémentaire de retraite spécifique n'a été mis en place. De même, aucune disposition relative à une éventuelle prime de départ ou indemnité quelconque n'a été prise au profit des mandataires sociaux dirigeants.

Aucune rémunération ou avantage de toute nature autres que ceux mentionnés ci-avant n'a été reçu par les mandataires sociaux d'Egide SA au titre de l'exercice 2024 de la part des sociétés contrôlées par celle-ci au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Les mandataires sociaux bénéficient d'une assurance "Responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux" souscrite auprès de la société Liberty Specialty Markets. La garantie est de 5 millions d'euros maximum, la franchise aux Etats-Unis est de 100 000 $ par sinistre et la prime nette

annuelle est de 10k€. Cette assurance est également applicable pour les administrateurs indépendants.

6.5.2 Rémunérations perçues par les administrateurs indépendants au titre de l'exercice 2024

La rémunération perçue par les administrateurs indépendants au titre de l'exercice 2024 est présentée ci-dessous :

Administrateurs indépendants	**Rémunération d'administrateur (en €)**	**Autres rémunérations (en €)**	**Total 2024 (en €)**
M. Jean-Louis Malinge	0 €	0 €	0 €
Mme Véronique Laurent-Lasson	0 €	0 €	0 €

Conformément à l'article L.225-45 du Code de commerce, l'assemblée générale alloue aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une enveloppe globale sous forme de somme fixe annuelle, dont le montant est fixé sur proposition du Conseil d'Administration.

La répartition de cette enveloppe globale entre les administrateurs est ensuite déterminée par le Conseil d'Administration. La politique en place chez Egide SA est de répartir l'enveloppe de rémunération entre les administrateurs indépendants uniquement.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société, qui s'est réunie le 25 juillet 2024 a fixé l'enveloppe de rémunération à attribuer aux administrateurs au titre de l'exercice 2024 à 30 000 €.

6.6 Politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2025

Définie par le Conseil d'Administration en fonction de la structure de la Société (taille, caractère international, capitalisation boursière), des comparables du secteur et de l'équivalent aux Etats-Unis.

Lors de sa réunion du 29 avril 2025, le Conseil d'Administration a, sur avis du Comité des nominations et des rémunérations, fixé comme suit la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2025 :

Rémunération allouée au titre de son contrat de travail	**Descriptif**
Dont rémunération fixe	163.200,12 € bruts.
Dont rémunération variable	Montant maximum de 15% de son salaire fixe en cas d'atteinte d'objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration.
Dont avantage en nature	Pour l'exercice 2025, le Directeur général de la Société conservera son véhicule de fonction.

Dont rémunération exceptionnelle	Néant
Rémunération allouée au titre de son mandat social	**Descriptif**
Dont rémunération fixe	64.000 € bruts
Dont rémunération variable	Montant maximum de 29.000 € bruts en cas d'atteinte en cas d'atteinte d'objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration.
Dont rémunération exceptionnelle	Néant
Dont avantage en nature	Le Directeur Général bénéficiera d'une assurance GSC (Garantie Sociale des Chefs d'entreprises) à souscrire par la Société à son profit au titre de son mandat social.

Pour l'exercice 2025, aucun élément de type *Golden Hello, Golden Parachute* ou indemnités de retraites (hors dispositions légales) ne sera octroyé au Directeur Général.

Le Directeur Général pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation engagés dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions et pourra bénéficier de tout plans d'option, d'actions gratuites ou autres mécanismes d'intéressements.

6.7 Politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025

Le Président du Conseil d'Administration ne sera pas rémunéré au titre de ses fonctions pour l'exercice 2025 mais pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation engagés dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions. Aucun avantage nature, stock-options ou autre élément de rémunération ne lui sera dû.

6.8 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3, du Code de commerce, la Société présente en Annexe 2 le tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

6.9 Conventions règlementées

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration a autorisé la nouvelle convention règlementée suivante :

- la convention de prestations de services en date du 1er novembre 2024 conclue entre Egide et la société Loarwenn Consulting, société affiliée à Monsieur Philippe Bensussan, Président du Conseil d'Administration par laquelle Loarwenn Consulting s'est engagée à fournir à Egide SA diverses prestations de conseil moyennant une rémunération d'un montant mensuel de huit mille euros hors taxe par mois (8.000,00 € HT/ mois).

7. INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LA SOCIETE

7.1 Informations sur le capital social de la Société

7.1.1 Capital social et nombre d'actions

L'actionnariat d'Egide SA a connu une évolution significative en 2024, en raison d'une augmentation de capital.

Au 31 décembre 2024, le capital social s'élève à 9 800 369 €, divisé en 19 600 739 actions de 0,50 euro de nominal chacune, entièrement libérée toutes de même catégorie.

7.1.2 Participations significatives dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, qui s'appliquent jusqu'au 1er septembre 2025 (soit 3 ans après le changement de compartiment de cotation), le tableau ci-dessous présente l'identité des actionnaires possédant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2024 :

Situation au 31 décembre 2024	Nombre d'Actions	% du capital	Nombre de voix	% des droits de vote
iXCore	2.900.000	14,72%	2.900.000	14,72%
Autres	16.700.739	85,28%	16.700.739	85,28%
TOTAL	**19.600.739**	**100%**	**19.600.739**	**100%**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 5 % du capital autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus.

7.1.3 Franchissement de seuils légaux

Le tableau ci-dessous présente l'identité des actionnaires ayant émis des notifications de franchissement de seuils reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code et qui s'appliquent jusqu'au 1er septembre 2025 (soit 3 ans après le changement de compartiment de cotation) au cours de l'exercice 2024 :

Nom du déclarant	Date de la déclaration	Date du franchissement	Franchissement à la hausse / baisse	Seuil(s) franchis	Raisons du franchissement
iXCore	8 novembre 2024	8 novembre 2024	Hausse	20 % du capital et droits de vote	Souscription à une augmentation de capital

Vatel Capital	14 décembre 2023	14 décembre 2023	Hausse	5% du capital et droits de vote	Souscription à une augmentation de capital
Pléiade Ventures	13 septembre 2023	13 septembre 2023	Hausse	5% du capital et droits de vote	Souscription à une augmentation de capital

7.1.4 Autres valeurs mobilières donnant accès au capital

- BSPCE

BSPCE attribués au cours de l'exercice 2024 : Néant
BSPCE exercés au cours de l'exercice 2024 : Néant
BSPCE non encore exercés au 31 décembre 2024 : Néant

- Attribution gratuite d'actions

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2024 : Néant
Actions gratuites définitivement acquises au cours de l'exercice 2024 : Néant
Actions gratuites en cours de période d'acquisition au cours de l'exercice 2024 : Néant

- Options de souscription ou d'acquisition d'actions

Options de souscription ou d'acquisition d'actions attribuées au cours de l'exercice 2024 : Néant
Options de souscription ou d'acquisition d'actions exercées au cours de l'exercice 2024 : Néant
Options de souscription ou d'acquisition d'actions non encore exercés au 31 décembre 2024 : Néant

Numéro du plan	Plan n° 8.1	Plan n° 10.1	Plan n° 10.2	Plan n° 10.3	Plan n° 10.4	Plan n° 10.5	Total
Assemblée générale du	16/06/2016	19/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	19/06/2020	
Conseil du	19/05/2017	30/06/2020	22/03/2021	22/03/2021	29/09/2021	01/06/2023	
Nombre d'actions pouvant être souscrites en exercice des options attribuées	380 000	620 000	40 000	20 000	60 000	100 000	1 220 000
Date de départ d'exercice	19/05/2017	30/06/2020	22/03/2021	03/04/2021	29/09/2021	01/06/2023	
Date de fin d'exercice	18/05/2024	29/06/2027	21/03/2028	02/04/2028	28/09/2028	28/09/2030	
Levée minimum	2 500 actions	2 500 actions	2 500 actions	2 500 actions	2 500 actions	2 500 actions	
Durée d'acquisition minimum	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	
Durée minimum de détention	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	
Prix de souscription	2,57 €	0,86 €	1,01 €	1,05 €	1,32 €	0,64 €	
Nombre d'options exercées	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'options perdues ou abandonnées	355 000	540 000	20 000		40 000		955 000
Nombre restant à lever au 31.12.2023	**25 000**	**80 000**	**20 000**	**20 000**	**20 000**	**100 000**	**265 000**

- Bons de souscription d'actions

Il est indiqué que les 3.341.375 bons de souscription d'actions ont été détachés depuis le 8 novembre 2024 et pourront être exercés jusqu'au 13 mai 2026 inclus, étant précisé que 2 bons de souscription d'action (BSA) donneront le droit de souscrire à 1 action ordinaire de la Société au prix de 0,65€, soit une valeur nominale de 0,50€ et une prime d'émission de 0,15€ par action additionnelle.

Au 31 décembre 2024, 14 790 BSA ont été exercés.

- Obligations convertibles

Néant.

7.2 Droit de vote double

Aux termes de l'article 27 des statuts de la Société, il est prévu que « *Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées générales spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, le tout déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.*

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix. Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire qui aura fait la demande d'inscription au nominatif de ces actions.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. De même, en cas de modification de la valeur nominale des actions existantes, le droit de vote double est maintenu pour les actions à la nouvelle valeur nominale remplaçant les actions anciennes. Pour le surplus, le droit de vote double s'acquiert, cesse ou se transfert dans les cas et conditions fixés par la loi.

La société ne peut valablement voter avec des actions achetées par elle ».

7.3 Actionnariat des salariés

Aucune action n'est détenue collectivement par les salariés au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

7.4 Marché de cotation des titres de la Société

Nous vous rappelons que les titres de la société Egide SA sont cotés sur le marché Euronext Growth régulé par Euronext depuis le 2 septembre 2022, sous la référence FR0000072373. Précédemment, ils étaient cotés sur le marché réglementé de Euronext Paris – Compartiment C, depuis le 11 juin 1999.

7.5 Actions auto-détenue et autocontrôle

Au 31 décembre 2024, la Société n'a aucune action auto-détenue.

7.6 Contrat de liquidité

Aucun contrat d'animation du titre n'a été mis en place.

7.7 Évolution du cours de bourse

Au 31 décembre 2024, le cours de l'action s'établissait à 0,44 €, soit une capitalisation boursière de 8 663 526 €.

Evolution 2024 du cours de l'action et des volumes de titres échangés. Source : NYSE Euronext

Les bornes haute et basse du cours de l'action ont été les suivantes au cours de l'exercice 2024 (source Euronext Paris) :

	Plus haut	Plus bas
Cotation en séance	0.99€[1]	0.215€[2]
Cours de clôture	0.972€[3]	0.245€[4]

7.8 Informations sur les charges non fiscalement déductibles

Une quote-part des loyers des véhicules de tourisme est considérée comme non-déductible par le C.G.I. En 2024, il s'agit d'une somme de 16993€.

7.9 Informations sur les dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

[1] Cours le plus haut lors de la séance du 29 janvier 2024.
[2] Cours le plus bas lors de la séance du 16 octobre 2024.
[3] Cours de clôture au 29 janvier 2024.
[4] Cours de clôture au 16 octobre 2024.

La Société n'a pas fixé de politique particulière en matière de distribution de dividendes

Elle se réserve la possibilité d'offrir à ses actionnaires le choix du paiement du dividende en actions dans l'hypothèse où elle déciderait une distribution de dividendes.

7.10 Informations sur les prêts consentis par la Société

Il n'existe aucun prêt accordé par la Société à des microentreprises, des PME ou des ETI avec lesquelles elle entretient des liens économiques (article L.511-6, 3bis du Code monétaire et financier)

7.11 Pratiques anti-concurrentielles

Il est précisé que ni la Société, ni aucune entité du Groupe, n'a fait l'objet de poursuites ou condamnations pour pratiques anti-concurrentielles au cours de son existence.

7.12 Opérations réalisées en 2024 sur les titres Egide par les dirigeants sociaux, les personnes assimilées et leurs proches

En conformité avec l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier et le règlement général de l'AMF, aucune déclaration concernant des transactions sur les actions Egide n'a été effectué auprès de l'AMF par les dirigeants de la Société, les personnes assimilées ou leurs proches au cours de l'exercice 2024 et depuis le début de l'exercice 2025.

7.13 Informations sur les mandats des Commissaires aux comptes

Identité du Commissaire aux comptes	Fin de mandat
RSM Paris Représentée par Mme Régine Stephan Siège social : 26 rue Cambacérès – 75017 Paris	Exercice clos le 31 décembre 2027
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT Représentée par M. Thierry Charron Siège social : 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine	Exercice clos le 31 décembre 2024

Le 26 juin 2025

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 - Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en euros)

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/2020 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2024 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	5 173 434	5 173 434	5 173 434	8 129 682	9 800 370
Nombre d'actions :					
- ordinaires	10 346 868	10 346 868	10 346 868	16 259 364	16 259 364
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	1 034 687	1 034 687	1 034 687	1 625 936	1 625 936
OPERATIONS et RESULTATS					
Chiffre d'affaires HT	13 706 500	14 479 285	15 760 322	17 634 762	15 133 023
Résultat avant impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	(719 083)	472 343	439 065	(172 865)	263 957
Impôts sur les bénéfices	(143 642)	(153 833)	(169 045)	(233 766)	(245 121)
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	182 484	322 333	3 314 828	302 513	577 184
Résultat net	(757 925)	303 843	(2 706 719)	(241 612)	(68 106)
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements et provisions	(0,06)	0,06	0,06	0,00	0,00
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(0,07)	0,03	(0,26)	(0,01)	(0,01)
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	135	132	139	150	145
Masse salariale	4 298 751	4 344 884	4 640 728	5 685 137	4 833 120
Sommes versées en avantages sociaux					
[Sécurité Soc., œuvres sociales..]	1 661 491	1 668 176	1 720 080	1 995 007	2 027 521

Annexe 2 - Tableau récapitulatif des délégations de compétence accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital au 31 décembre 2024

Délégation ou autorisation	Date de la délégation	Durée	Plafond	Utilisation en 2024	Plafond résiduel au 31 12 2024
Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social (i) de la Société ou d'une autre société par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital immédiatement ou à terme, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ou (ii) par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	25/07/2024	26 mois	3.000 000 €	Réalisation d'une augmentation de capital avec maintien du DPS le 8 novembre 2024	1.329.312,50 €
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés liées ou de certains d'entre eux	25/07/2024	26 mois	10 % du capital	Non	10% du capital
Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux	25/ 07/2024	38 mois	10 % du capital	Non	10% du capital
Délégation de compétence pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise	25/07/2024	26 mois	1.000.000 €	Non	1.000.000 €

Annexe 3 - Informations visées à l'article R.225-83 du Code de commerce relatives aux personnes dont la candidature aux fonctions d'administrateur est soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 septembre 2025

Mme Sophie Lerond a rejoint Ixcore Group en 2024 en tant que Directrice Générale Déléguée en charge de la gestion des investissements et des participations. Avant cela, Sophie a exercé le métier de conseil M&A au sein de la banque d'affaires Clearwater International qu'elle a rejoint en 2015. Sophie a accompagné les actionnaires et dirigeants de PME dans leur projet de cession, d'acquisition ou de levée de fonds principalement dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de la santé et des services aux entreprises. Sophie est diplômée de l'EPF – Ecole d'ingénieurs.

M. Martin Mc Court dispose de plus de 30 ans d'expertise dans la direction d'entreprises technologiques internationales B2B, à la fois pour le matériel et les logiciels, avec une expertise dans la gestion générale, la stratégie, les fusions et acquisitions, le marketing, les achats et la technologie M. Martin Mc Court a également plus de 30 ans d'expérience en qualité d'administrateur dont 5 ans en tant que président, 10 ans en tant qu'administrateur non exécutif et 15 ans en tant que membre de comités exécutifs. Il est également expert dans les domaines de la cybersécurité, de l'IoT, de la biométrie, des paiements, de la téléphonie mobile, de l'identité et de la fibre optique.

Membres du Conseil d'Administration	Nombre d'actions de la Société détenues	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée hors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société ou entité
M. Martin Mc Court	0	Administrateur indépendant	Chairman	
Mme Sophie Lerond	0	Administratrice	Directrice Déléguée	

Annexe 4 – Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
et Comptes consolidés au 31 décembre 2024

EGIDE SA

Siège social : Site Sactar – 2, rue Descartes – 84500 BOLLENE
Société anonyme au capital de 9 800 370 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2024

RSM Paris
26, rue Cambacérès
«CAC1_CP»75008 Paris«CAC1_VILLE»

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

EGIDE SA

Siège social : Site Sactar – 2, rue Descartes – 84500 BOLLENE
Société anonyme au capital de 9 800 370 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de EGIDE SA,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société EGIDE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

1 – Continuité d'exploitation

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avions formulé une réserve en raison de l'impossibilité de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant de justifier le maintien du principe de continuité d'exploitation retenu par la société pour la préparation des états financiers. Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2– Actifs corporels

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avions formulé une réserve en raison de l'impossibilité de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant d'apprécier le caractère probant des projections utilisées pour la réalisation du test de valeur des actifs corporels et donc de nous prononcer sur la valeur nette comptable des actifs concernés qui s'élevait à 8,8 millions d'euros au 31 décembre 2023. Pour les mêmes raisons, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur nette comptable de ces mêmes actifs au 31 décembre 2024, dont la valeur nette s'élève à 7,6 millions d'euros.

3– Stocks

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avions formulé une réserve sur le fait que nous n'étions pas en mesure de chiffrer l'impact des anomalies identifiées relatives au processus de valorisation des stocks d'en-cours et de produits finis dont la valeur nette s'élevait à 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la valeur nette desdits stocks s'élève à 2,9 millions d'euros.

Sur la base des diligences réalisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons relevé des anomalies complémentaires relatives au processus d'évaluation de la dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements ainsi qu'à la prise en compte de la sous-activité dans le coût de production des en-cours et des produits finis. Sur la base des éléments communiqués par la société, nous ne sommes pas en mesurer de chiffrer l'impact de ces anomalies sur ces stocks dont la valeur nette s'élève à 8 millions d'euros au 31 décembre 2024.

4– Comptes et transactions inter-compagnies

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant le suivi, la réconciliation des comptes et transactions inter-compagnies ainsi que leurs éliminations et de l'impossibilité de justifier les écarts au moyen d'autres procédures, nous n'avons pu vérifier la correcte élimination des comptes et transactions inter-compagnies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024.

5 – Passifs éventuels – demande de dommages et intérêts d'un des clients de la filiale EGIDE USA

Ainsi qu'il est exposé dans la note 2.2 « Autres faits marquants de l'exercice » de l'annexe aux comptes consolidés, la société a fait l'objet au cours de l'exercice d'une demande de dommages et intérêts de la part d'un client qui conteste la qualité de produits vendus en 2022 pour la somme de 0,04 million de US dollars. Le montant de la réclamation s'élève à 1,9 millions de US dollars. Considérant que la raison du défaut de qualité n'est pas prouvée, et que la responsabilité d'EGIDE USA n'est pas démontrée, la société a considéré que ce litige ne doit pas faire l'objet d'une provision mais d'une information dans l'annexe aux comptes consolidés.

En l'absence d'éléments probants mis à notre disposition par la société pour apprécier les jugements exercés et le traitement comptable retenu y afférent, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier les conséquences éventuelles de ce litige sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024.

6 – Exhaustivité des informations en annexe aux comptes consolidés

Nous constatons que le contenu de l'annexe aux comptes consolidés ne respecte pas l'ensemble des dispositions requises par le référentiel comptable applicable, notamment concernant l'exhaustivité des mentions obligatoires.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes consolidés.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Signé par Regine Stephan
Le 27/06/2025
ID: tx_JDvybBEq9qML

Régine STEPHAN

PricewaterhouseCoopers Audit

Signé par thierry charron
Le 27/06/2025
ID: tx_JDvybBEq9qML
Signed with
Universign

Thierry CHARRON

EGIDE

Etats financiers consolidés
au 31 décembre 2024

Société par actions simplifiée au capital de 9 800 369,50 Euros
Siège social : Site SACTAR – 84500 BOLLENE
SIREN 388 070 352 – RCS AVIGNON

Sommaire

1 Etats financiers 4
1.1 Compte de résultat consolidé 4
1.2 Bilan consolidé 5
1.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé 6
1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés 7
1.5 Passage IFRS – ANC 2020-01 8
1.5.1 Bilan consolidé 8
1.5.2 Compte de résultat consolidé 9
1.5.3 Capitaux propres consolidés 10

2 Présentation – Faits marquants – Evènements post-clôture 10
2.1 Activité 10
2.2 Faits marquants 10
2.3 Evènements post-clôture 11

3 Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux méthodes et règles d'évaluation 11
3.1 Référentiel comptable 11
3.2 Modalités de consolidation 12
3.2.1 Méthodes de consolidation 12
3.2.2 Conversion en devise 12
3.2.3 Date d'arrêté comptable 12
3.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation 13
3.3.1 Traitement des écarts d'acquisition 13
3.3.2 Immobilisations incorporelles 13
3.3.3 Immobilisations corporelles 13
3.3.4 Contrats de location financement 13
3.3.5 Immobilisations financières 14
3.3.6 Stocks de marchandises et d'approvisionnement 14
3.3.7 Créances et dettes 14
3.3.8 Parties liées 14
3.3.9 Trésorerie et valeurs mobilières de placement 14
3.3.10 Impôts sur les bénéfices 14
3.3.11 Provisions pour risques et charges 14
3.3.12 Engagements de retraite 14
3.3.13 Frais d'augmentation de capital 15
3.3.1 Coûts d'emprunts 15
3.3.2 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation 15

4 Périmètre de consolidation 15
4.1 Liste des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation 15

5 Compléments d'information relatifs au bilan 15
5.1 Ecarts d'acquisition 15
5.2 Immobilisations incorporelles 15
5.3 Immobilisations corporelles 16
5.4 Immobilisations financières 16
5.5 Stocks 16
5.6 Clients et comptes rattachés 17
5.7 Autres créances et comptes de régularisation 17
5.8 Trésorerie active 17
5.9 Capitaux propres 17
5.10 Autres fonds propres 17
5.11 Provisions pour risques et charges 17
5.12 Dettes financières 18
5.13 Dettes fournisseurs et autres dettes 18

6 Compléments d'information relatifs au compte de résultat 19
6.1 Chiffres d'affaires 19

6.2 Autres produits d'exploitation 19
6.3 Charges de personnel 19
6.4 Dotations aux amortissements et provisions 20
6.5 Résultat financier 20
6.6 Résultat exceptionnel 20
6.7 Impôts sur les résultats 20

7 Autres informations 21
7.1 Engagements hors bilan 21
7.2 Gestion du risque financier 22
7.3 Continuité d'exploitation 22
7.4 Effectif 23
7.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes 23

1 Etats financiers

1.1 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Chiffre d'affaires	6.1	30 010	36 713
Autres produits d'exploitation	6.2	814	907
Produits d'exploitation		**30 823**	**37 619**
Achats consommés		(10 383)	(14 974)
Charges externes		(5 474)	(5 875)
Charges de personnel	6.3	(14 027)	(16 247)
Impôts et taxes		(372)	(381)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	6.4	(2 155)	(2 436)
Autres charges d'exploitation		(432)	(449)
Charges d'exploitation		**(32 844)**	**(40 362)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**(2 021)**	**(2 742)**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**(2 021)**	**(2 742)**
Résultat financier	6.5	(691)	(819)
Résultat exceptionnel	6.6	91	156
Impôts sur les résultats	6.7	245	327
Résultat net des entités intégrées		**(2 375)**	**(3 078)**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(2 375)**	**(3 078)**
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net (Part du groupe)		**(2 375)**	**(3 078)**
Nombre de titres émis à la clôture		*19 600 739*	*16 259 364*

1.2 Bilan consolidé

Actif (En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital souscrit non appelé		-	-
Immobilisations incorporelles	5.2	5	8
Dont écart d'acquisition	*5.1*	-	-
Immobilisations corporelles	5.3	7 632	8 762
Immobilisations financières	5.4	576	539
Titres mis en équivalence		-	-
Actif immobilisé		**8 212**	**9 309**
Stocks et en-cours	5.5	8 044	7 003
Clients et comptes rattachés	5.6	3 081	2 981
Autres créances et comptes de régularisation [1]	5.7	3 014	2 824
Valeurs mobilières de placement	5.8	-	-
Trésorerie	5.8	1 848	3 201
Actif circulant		**15 987**	**16 010**
Total Actif		**24 199**	**25 318**
[1] *dont impôts différés actifs*		*251*	*251*

Passif (En euros)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital		9 800	8 130
Primes liées au capital		1 115	1 180
Réserves (part du groupe)		(2 387)	689
Résultat (part du groupe)		(2 375)	(3 078)
Capitaux propres (Part du groupe)		**6 153**	**6 921**
Intérêts minoritaires		-	-
Total des capitaux propres	5.9	**6 153**	**6 921**
Autres fonds propres	5.10	**460**	**896**
Provisions	5.11	**541**	**844**
Dettes financières	5.12	9 357	10 202
Dettes fournisseurs	5.13	5 991	4 413
Autres dettes et comptes de régularisation [2]	5.13	1 698	2 043
Total des dettes		**17 046**	**16 657**
Total Passif		**24 199**	**25 318**
[2] *dont impôts différés passifs*		-	-

1.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Résultat net total des entités consolidées	**(2 375)**	**(3 078)**
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie :	-	-
Variation de l'impôt différé	-	(93)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	-	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(317)	(161)
Dotations / Reprises aux amortissements prov. et dépréciations	1 400	1 714
Marge brute d'autofinancement	**(1 293)**	**(1 618)**
Variation nette des stocks	*(121)*	*1 296*
Variation nette des clients et comptes rattachés	*3*	*760*
Variation nette des autres postes d'actifs	*(1 171)*	*(166)*
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	*1 361*	*(175)*
Variation nette des autres postes du passif	*(345)*	*334*
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(272)	2 049
Flux net de trésorerie d'exploitation	**(1 564)**	**431**
Acquisitions d'immobilisations	(289)	(401)
Cessions d'immobilisations	-	-
Réduction des autres immobilisations financières	-	44
Incidence des variations de périmètre	-	-
Autres éléments	-	10
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**(289)**	**(347)**
Émissions d'emprunts	59	203
Remboursements d'emprunts	(1 277)	(1 867)
Subventions d'investissement reçues	90	-
Augmentations / réductions de capital	1 606	3 719
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	**478**	**2 055**
Incidence des variations de change	**22**	**(15)**
Variation de trésorerie	**(1 353)**	**2 124**
Trésorerie d'ouverture	3 201	1 077
Trésorerie de clôture	1 848	3 201

1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	**Capitaux propres - Part Groupe**	Intérêts minoritaires	**Total Capitaux propres**
Au 31 décembre 2022	**5 173**	**417**	**3 827**	**(3 046)**	**6 371**	**-**	**6 371**
Affectation du résultat			(3 046)	3 046	**-**		**-**
Résultat de l'exercice				(3 078)	**(3 078)**		**(3 078)**
Augmentation de capital	2 956	763			**3 719**		**3 719**
Variations de change			(92)		**(92)**		**(92)**
Au 31 décembre 2023	**8 130**	**1 180**	**689**	**(3 078)**	**6 921**	**-**	**6 921**
Affectation du résultat			(3 078)	3 078	**-**		**-**
Résultat de l'exercice				(2 375)	**(2 375)**		**(2 375)**
Augmentation de capital	1 671	(65)			**1 606**		**1 606**
Variations de change			2		**2**		**2**
Au 31 décembre 2024	**9 800**	**1 115**	**(2 387)**	**(2 375)**	**6 153**	**-**	**6 153**

1.5 Passage IFRS – ANC 2020-01

1.5.1 Bilan consolidé

Actif (En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2023 - Normes IFRS	Variation	31 décembre 2023 - Normes françaises (ANC 2020-01)	Actif (En milliers d'euros)
Capital souscrit non appelé		-	-	-	Capital souscrit non appelé
Immobilisations incorporelles		8	-	8	Immobilisations incorporelles
Dont écart d'acquisition		-	-	-	*Dont écart d'acquisition*
Immobilisations corporelles	1	5 504	3 258	8 762	Immobilisations corporelles
Droits d'utilisation	1	3 213	(3 213)	-	Droits d'utilisation
Immobilisations financières		539	-	539	Immobilisations financières
Titres mis en équivalence		-	-	-	Titres mis en équivalence
Impôts différés - Actif	2	252	(252)	-	Impôts différés - Actif
Actifs non courants		**9 516**	**(207)**	**9 309**	**Actif immobilisé**
Stocks et en-cours		7 003	-	7 003	Stocks et en-cours
Clients et autres débiteurs	3	6 332	(3 351)	2 981	Clients et comptes rattachés
Autres actifs courants	2 & 3	2 137	687	2 824	Autres créances et comptes de régularisation
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	Valeurs mobilières de placement
Trésorerie		3 201	-	3 201	Trésorerie
Actifs courants		**18 673**	**(2 663)**	**16 010**	**Actif circulant**
Total Actif		**28 189**	**(2 870)**	**25 318**	**Total Actif**

Passif (En milliers d'euros)	Note	31 décembre 2023 - Normes IFRS	Variation	31 décembre 2023 - Normes françaises (ANC 2020-01)	Passif (En milliers d'euros)
Capital		8 130	-	8 130	Capital
Primes liées au capital		1 180	-	1 180	Primes liées au capital
Réserves (part du groupe)		840	(151)	689	Réserves (part du groupe)
Résultat net (Part du groupe)		(3 120)	42	(3 078)	Résultat net (Part du groupe)
Capitaux propres (Part du groupe)		**7 029**	**(109)**	**6 921**	**Capitaux propres (Part du groupe)**
Intérêts minoritaires		-	-	-	Intérêts minoritaires
Total des capitaux propres		**7 029**	**(109)**	**6 921**	**Total des capitaux propres**
	4	**-**	**896**	**896**	**Autres fonds propres**
	5	**-**	**844**	**844**	**Provisions**
Provisions à long terme	5	837	(837)	-	
Dette sur droit d'utilisation - Partie non-courante	6	2 958	(2 958)	-	
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	6	3 298	(3 298)	-	
Autres passifs non courants	4	896	(896)	-	
Passifs non courants		**7 990**	**(7 990)**	**-**	
	6	-	10 202	10 202	Dettes financières
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	6	5 873	(5 873)	-	
Dette sur droit d'utilisation - Partie courante	6	826	(826)	-	
Fournisseurs et autres créditeurs	3	6 471	(2 058)	4 413	Dettes fournisseurs
Autres passifs courants		-	-	-	
	3	-	2 043	2 043	Autres dettes et comptes de régularisation
Passifs courants		**13 170**	**3 488**	**16 657**	**Total des dettes**
Total Passif		**28 189**	**(2 870)**	**25 318**	**Total Passif**

(1) Les contrats de crédit-bail sont présentés en *Droits d'utilisation* en normes IFRS tandis qu'ils sont classés en *Immobilisations corporelles* selon le règlement ANC 2020-01.
De plus, l'ensemble des contrats de type location simple et location financement sont retraités en normes, conformément à la norme IFRS 16, tandis que seuls les contrats de type location financement sont retraités selon le règlement ANC 2020-01.
Cette différence de norme a un impact de 45 milliers d'euros sur l'actif immobilisé du Groupe.

(2) Les impôts différés Actif sont présentés en *Actifs non courants* en normes IFRS tandis qu'ils sont classés en *Autres créances et comptes de régularisation* selon le règlement ANC 2020-01.

(3) Conformément à la norme IFRS 9, les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage ne transférant pas la quasi-totalité des risques et avantages associés aux créances clients sont comptabilisées à l'actif jusqu'à leur recouvrement effectif et les sommes perçues du factor sont comptabilisées en tant que passif financier.
En application du règlement ANC 2020-01, les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage sont décomptabilisées.

(4) Les subventions d'investissement sont présentées en *Autres passifs non courants* en normes IFRS tandis qu'elles sont classées en *Autres fonds propres* selon le règlement ANC 2020-01.

(5) Les provisions sont présentées dans les *Passifs non courants* en normes IFRS tandis qu'elles sont classées en *Provisions* selon le règlement ANC 2020-01.

(6) Les dettes financières sont présentées selon leur maturité en normes IFRS (partie courante et non-courante) tandis qu'elles sont classées en *Dettes financières* selon le règlement ANC 2020-01.

1.5.2 Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - Normes IFRS	Variation	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 - Normes françaises (ANC 2020-01)	En milliers d'euros
Chiffre d'affaires		36 713	-	36 713	Chiffre d'affaires
Autres produits courants	1 & 2	280	626	907	Autres produits d'exploitation
Produits opérationnels courants		**36 993**	**626**	**37 619**	**Produits d'exploitation**
Achats consommés		(14 974)	-	(14 974)	Achats consommés
Variation de stocks de produits finis & en cours	1	55	(55)	-	
Charges externes	1 & 3	(5 134)	(741)	(5 875)	Charges externes
Charges de personnel		(16 247)	(0)	(16 247)	Charges de personnel
Impôts et taxes	4	(317)	(64)	(381)	Impôts et taxes
Amortissements & dépréciations des immobilisations	3 & 5	(1 992)	1 992	-	
Dotations nettes des reprises de dépréciations & provisions	1,3 & 5	(104)	104	-	
	3 & 5	-	(2 436)	(2 436)	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation
Autres charges d'exploitation		(495)	46	(449)	Autres charges d'exploitation
Charges opérationnelles courantes		**(39 208)**	**(1 154)**	**(40 362)**	**Charges d'exploitation**
Résultat opérationnel courant		**(2 215)**	**(528)**	**(2 742)**	**Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition**
		-	-	-	Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition
Produits opérationnels non courants	5	183	(183)	-	
Charges opérationnelles non courantes	5	(27)	27	-	
Résultat opérationnel		**(2 059)**	**(684)**	**(2 742)**	**Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition**
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		-	-	-	
Coût de l'endettement financier brut	3	(995)	995	-	
Coût de l'endettement financier brut		***(995)***	***995***	**-**	
Autres produits financiers	3	19	18	37	
Autres charges financières	3	(117)	(739)	(855)	
Résultat financier		**(1 093)**	**274**	**(819)**	**Résultat financier**
Résultat avant impôt		**(3 152)**	**3 152**		
	5	-	156	156	Résultat exceptionnel
Impôts sur les résultats	2 & 4	32	295	327	Impôts sur les résultats
Résultat net des entités intégrées		**(3 120)**	**42**	**(3 078)**	**Résultat net des entités intégrées**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-	-	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(3 120)**	**42**	**(3 078)**	**Résultat net de l'ensemble consolidé**
Intérêts minoritaires		-	-	-	Intérêts minoritaires
Résultat net (Part du groupe)		**(3 120)**	**42**	**(3 078)**	**Résultat net (Part du groupe)**

(1) Les reprises sur provisions et dépréciations sont présentées pour (710) milliers d'euros en *Dotations nettes des reprises de dépréciations et provisions* en normes IFRS tandis qu'elles sont classées en *Autres produits d'exploitation* selon le règlement ANC 2020-01.
La production stockée figurant en *Variation de stocks de produits finis & en cours* pour 55 milliers d'euros en normes IFRS est présentée en *Autres produits d'exploitation* en application du règlement ANC 2020-01.
Les subventions d'exploitation figurant en *Charges externes* pour 96 milliers d'euros en normes IFRS est présentée en *Autres produits d'exploitation* en application du règlement ANC 2020-01,

(2) Conformément à la norme IAS 20, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est présenté en *Autres produits courants* pour 234 milliers d'euros. En application du règlement ANC 2020-01, le CIR est présenté en *Impôts sur les résultats*.

(3) L'ensemble des contrats de type location simple et location financement sont retraités en normes, conformément à la norme IFRS 16, tandis que seuls les contrats de type location financement sont retraités selon le règlement ANC 2020-01.
Cette différence de norme a un impact positif de 27 milliers d'euros sur le résultat net du Groupe.

(4) Conformément à la norme IAS 12, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est présentée en *Impôts sur les résultats* en normes IFRS tandis qu'elle est inscrite en *Impôts et taxes* selon le règlement ANC 2020-01.

(5) Les charges et produits non-courants sont présentés en *Produits et charges opérationnels non-courants* en normes IFRS tandis qu'ils sont présentés en *Résultat exceptionnel* selon le règlement ANC 2020-01.

1.5.3 Capitaux propres consolidés

	Note	Capitaux propres au 31 décembre 2023 - Normes IFRS	Variation	Capitaux propres au 31 décembre 2023 - Normes françaises (ANC 2020-01)
Capital		**8 130**	-	**8 130**
Primes		**1 180**	-	**1 180**
Réserves	1	**840**	(151)	**689**
Résultat	2	**(3 120)**	42	**(3 078)**
Total capitaux propres		**7 029**	**(109)**	**6 921**

(1) La variation des réserves consolidées correspond essentiellement à l'impact des locations (confer Note 1 du paragraphe 1.5.1).
(2) Confer détail en paragraphe 1.5.2.

2 Présentation – Faits marquants – Evènements post-clôture

2.1 Activité

Le Groupe conçoit, produit et distribue des composants hermétiques d'encapsulation (boîtiers électroniques passifs) servant à la protection et à l'interconnexion des systèmes électroniques ainsi que des composants métalliques et des matériaux dissipant la chaleur.

2.2 Faits marquants

Gouvernance

La gouvernance d'entreprise d'Egide SA a connu les évolutions suivantes au cours de l'exercice 2024 avec :

- La mise en place lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 janvier 2024 d'un Comité des nominations et des rémunérations, composé de deux membres indépendants au sens des critères du Code Middlenext, nommés pour la durée de leur mandat d'administrateur, à savoir Mme Véronique Laurent-Lasson, également Présidente du Comité, et M. Jean-Louis Malinge ;
- La prise d'acte lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2024 de la démission de M. Philippe Bringuier de ses fonctions de (i) Directeur général et d'administrateur de la Société et (ii) de PDG d'EGIDE USA Inc., d'administrateur d'EGIDE USA Inc., de PDG d'EGIDE (USA) LLC, d'administrateur d'EGIDE (USA) LLC et de PDG de Santier Inc. ;
- La nomination décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2024 de M. David Hien en qualité de Directeur Général de la Société en remplacement de M. Philippe Bringuier, pour la durée restant au titre de ses fonctions d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social à clôturer le 31 décembre 2026. La nomination de M. David Hien en qualité de Directeur Général de la Société a entrainé sa démission automatique de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société ;
- La cooptation décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 octobre 2024 de M. Philippe Bensussan en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de M. Philippe Bringuier, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2026.
- La prise d'acte lors de la réunion du Conseil d'Administration du 21 octobre 2024 de la démission de M. Michel Faure intervenue le 21 octobre 2024 de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et la nomination de M. Philippe Bensussan en qualité de Président du Conseil d'Administration en remplacement de M. Michel Faure, pour la durée n'excédant pas celle de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2026.

Augmentation de capital

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 21 octobre 2024, les administrateurs ont décidé de procéder à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dans le cadre de la délégation de compétence qui lui a été consentie aux termes de la 12ème résolution adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 25 juillet 2024. Cette augmentation de capital a porté sur un montant nominal de 1 806 596 euros, a été réalisée par voie d'émission de 3 613 192 actions à bons de souscription (ABSA), d'une valeur nominale de 0,50 euros chacune, sans prime d'émission.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 novembre 2024, il a été constaté que le montant des demandes de souscription a porté sur un total de 3 341 375 ABSA représentant une augmentation de capital d'un montant de 1 670 687,50 euros.

Les 3 341 375 bons de souscription d'actions (BSA) ont été détachés dès le 8 novembre 2024 et pourront être exercés jusqu'au 13 mai 2026 inclus, étant précisé que 2 BSA donneront le droit de souscrire à 1 action ordinaire de la Société au prix de 0,65 euros, se décomposant en une valeur nominale de 0,50 euros et une prime d'émission de 0,15 euros.

Autres faits marquants de l'exercice

Baisse du chiffre d'affaires

Egide SA a été impacté par la très forte baisse de commandes d'un de ses principaux clients français qui s'est vu retirer des licences d'exportation. Dans une moindre mesure, l'activité a également été impactée par la quasi-disparition de ventes en Chine en raison du contexte géopolitique.

Egide USA a été marqué par un ralentissement des ventes auprès de son principal client, en raison de problèmes de surstock et par un niveau de trésorerie limité.

Santier a été impacté par des perturbations sur sa chaîne d'approvisionnements dues à un niveau de trésorerie limité et à des défaillances de certains de ses fournisseurs en termes de qualité et de délais.

Demande de dommages et intérêts

La filiale américaine Egide USA a reçu de l'un de ses clients une demande de dommages et intérêts de 1,9 millions de US dollars pour des produits vendus en 2022 pour la somme de 41 838 US dollars prétextant que les produits vendus auraient des défauts de qualité. A ce stade, la raison du défaut de qualité n'a pas été prouvée, ni la responsabilité d'Egide USA démontrée. Le bien-fondé de cette réclamation et l'éventuel montant n'étant pas estimable à ce jour, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes annuels 2024.

2.3 Evènements post-clôture

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

3 Informations relatives au référentiel comptable, aux modalités de consolidation et aux méthodes et règles d'évaluation

3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement ANC n° 2020-01, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023, auparavant établis selon les principes définis par l'IASB (International Accounting Standards Board), ont été retraités selon les dispositions du règlement ANC n° 2020-01.

Les comptes des différentes sociétés du Groupe sont retraités afin de se conformer à ces principes.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Les montants indiqués dans le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé et les tableaux présentés dans l'annexe aux comptes consolidés peuvent ne pas toujours correspondre

à la somme calculée des postes respectifs en raison de différences d'arrondi.

3.2 Modalités de consolidation

3.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2024. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe EGIDE assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques relatifs à des sociétés consolidées par intégration globale sont éliminées dans leur totalité et pour les sociétés contrôlées conjointement, ces opérations sont éliminées au pourcentage de contrôle direct.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et ceux des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires".
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

3.2.2 Conversion en devise

3.2.2.1 Transactions et soldes en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

3.2.2.2 Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper-inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan,
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions),
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

3.2.3 Date d'arrêté comptable

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

3.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du groupe.

3.3.1 Traitement des écarts d'acquisition

Notion d'écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Conformément au règlement ANC 2020-01, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

Dépréciation des écarts d'acquisition positifs

Les écarts d'acquisition positifs inscrits à l'actif immobilisé font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

3.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur coût de production. Elles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Frais de recherche et développement	Linéaire	1 à 5 ans
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5 ans
Relations clientèle et Technologies	Linéaire	10 ans
Marques	Linéaire	15 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	2 à 5 ans

3.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur coût de production le cas échéant.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions	Linéaire	25 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

3.3.4 Contrats de location financement

Dans les comptes consolidés, les biens mis à disposition par contrat de location financement sont traités comme s'ils avaient été achetés à crédit, à condition que les contrats de location transfèrent au locataire l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué, que cette propriété soit effectivement transférée en fin du contrat ou non.

L'application de cette méthode consiste à :

- Enregistrer le bien concerné en immobilisation à l'actif du bilan, soit à la valeur stipulée au contrat, soit à sa juste valeur en l'absence d'indication dans le contrat et à l'amortir conformément à sa nature ;
- Comptabiliser au passif la dette financière correspondante et à considérer le loyer versé comme l'annuité de remboursement de l'emprunt (frais financiers et capital).

3.3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.3.6 Stocks de marchandises et d'approvisionnement

Les stocks de marchandises, matières et autres approvisionnements sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen.

Les stocks d'encours et de produits sont évalués au coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée en fonction de l'ancienneté du stock et de son niveau de rotation. Il est appliqué au coût de revient un coefficient de dépréciation en fonction de ces critères.

3.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8 Parties liées

Il n'existe pas de transaction avec les parties liées autres que les transactions conclues aux conditions normales du marché.

3.3.9 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de la bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.10 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche (5 ans au maximum).

3.3.11 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir les risques connus ou estimés à la clôture de l'exercice.

3.3.12 Engagements de retraite

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite du groupe vis-à-vis de ses salariés.

Cet engagement correspond aux indemnités de fin de carrière prévues par les conventions collectives des sociétés du groupe. Il est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées à la date prévisionnelle de départ en retraite (entre 63 et 65 ans), avec salaire de fin de carrière, selon la méthode rétrospective pour l'ensemble des salariés, en tenant compte notamment :

- Des droits conventionnels acquis par les salariés en fonction de leur ancienneté,
- Du taux de rotation calculé selon un turnover moyen déterminé en fonction de la tranche d'âge et la catégorie de chaque personne,
- Des salaires et traitements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- D'un taux de revalorisation annuel des salaires (hors inflation) de 2 %,
- De l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques : table INSEE 2014-2016,

- D'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année : le taux retenu au 31 décembre 2024 est de 3,24 %.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision.

3.3.13 Frais d'augmentation de capital

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le Groupe impute les frais d'augmentation de capital sur les primes d'émission, en tenant compte de l'effet impôt.

3.3.1 Coûts d'emprunts

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, les coûts d'emprunt sont comptabilisés en en frais d'émission d'emprunt et étalés sur les durées d'emprunt de manière linéaire.

3.3.2 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales. Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

4 Périmètre de consolidation

4.1 Liste des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont listées ci-dessous :

		31 décembre 2024		31 décembre 2023	
Sociétés	**Siège social**	**Méthode d'intégration**	**% intérêt**	**Méthode d'intégration**	**% intérêt**
Egide SA	Bollène (France)	Intégration globale	Mère	Intégration globale	Mère
Egide USA LLC	Wilmington – Delaware (USA)	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%
Egide USA Inc.	Cambridge – Maryland (USA)	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%
Santier Inc.	San Diego – Californie (USA)	Intégration globale	100,00%	Intégration globale	100,00%

5 Compléments d'information relatifs au bilan

5.1 Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Egide USA Inc.	57 599	-	-	-	-	57 599
SANTIER Inc.	1 440	-	-	-	78	1 518
Valeurs brutes	**59 039**	**-**	**-**	**-**	**78**	**59 117**
Egide USA Inc.	(57 599)	-	-	-	-	(57 599)
SANTIER Inc.	(1 440)	-	-	-	(78)	(1 518)
Amortissements et Dépréciations	**(59 039)**	**-**	**-**	**-**	**(78)**	**(59 117)**
Egide USA Inc.	-	-	-	-	-	-
SANTIER Inc.	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

5.2 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Concessions, brevets et droits similaires	421	-	-	-	-	421
Valeurs brutes	**421**	**-**	**-**	**-**	**-**	**421**
Concessions, brevets et droits similaires	(414)	(3)	-	-	-	(417)
Amortissements et Dépréciations	**(414)**	**(3)**	**-**	**-**	**-**	**(417)**
Concessions, brevets et droits similaires	8	(3)	-	-	-	5
Valeurs nettes	**8**	**(3)**	**-**	**-**	**-**	**5**

5.3 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Terrains, agencements et constructions	3 072	-	-	-	166	3 238
Installations techniques matériel & outillage	20 707	101	(133)	-	531	21 207
Autres immobilisations corporelles	4 512	53	-	(743)	134	3 956
Immobilisations corporelles en cours	370	104	-	37	4	515
Valeurs brutes	**28 661**	**258**	**(133)**	**(706)**	**836**	**28 916**
Terrains, agencements et constructions	(1 039)	(117)	-	-	(60)	(1 216)
Installations techniques matériel & outillage	(14 787)	(1 310)	133	(112)	(336)	(16 412)
Autres immobilisations corporelles	(4 072)	(273)	-	818	(128)	(3 656)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements et Dépréciations	**(19 899)**	**(1 700)**	**133**	**706**	**(524)**	**(21 284)**
Terrains, agencements et constructions	2 033	(117)	-	-	106	2 022
Installations techniques matériel & outillage	5 920	(1 209)	-	(112)	196	4 795
Autres immobilisations corporelles	439	(220)	-	75	6	300
Immobilisations corporelles en cours	370	104	-	37	4	515
Valeurs nettes	**8 762**	**(1 442)**	**-**	**-**	**312**	**7 632**

5.4 Immobilisations financières

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Dépôts et cautionnements versés	539	31	-	-	6	576
Valeurs brutes	**539**	**31**	**-**	**-**	**6**	**576**
Dépôts et cautionnements versés	-	-	-	-	-	-
Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Dépôts et cautionnements versés	539	31	-	-	6	576
Valeurs nettes	**539**	**31**	**-**	**-**	**6**	**576**

L'échéancier des immobilisations financières est le suivant :

En milliers d'euros	31 décembre 2024	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Dépôts et cautionnements versés	576	-	576
Valeurs nettes	**576**	**-**	**576**

5.5 Stocks

Les stocks et en cours se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Stocks de matières, fournitures et autres approvisionnements	7 318	-	-	694	252	8 264
En-cours de biens	1 566	-	-	120	45	1 731
En-cours de services	159	-	-	(159)	-	-
Produits intermédiaires finis	1 913	-	-	276	47	2 235
Stocks de marchandises	64	-	-	(48)	2	18
Valeurs brutes	**11 020**	**-**	**-**	**882**	**345**	**12 248**
Stocks de matières, fournitures et autres approvisionnements	(3 232)	(124)	245	-	(112)	(3 223)
En-cours de biens	(307)	(30)	-	-	(18)	(355)
En-cours de services	-	-	-	-	-	-
Produits intermédiaires finis	(474)	(180)	32	-	-	(622)
Stocks de marchandises	(4)	-	-	-	-	(3)
Dépréciations	**(4 016)**	**(334)**	**277**	**-**	**(130)**	**(4 204)**
Stocks de matières, fournitures et autres approvisionnements	4 086	(124)	245	694	140	5 041
En-cours de biens	1 259	(30)	-	120	27	1 376
En-cours de services	159	-	-	(159)	-	-
Produits intermédiaires finis	1 439	(180)	32	276	47	1 613
Stocks de marchandises	61	-	-	(48)	2	14
Valeurs nettes	**7 003**	**(334)**	**277**	**882**	**216**	**8 044**

5.6 Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Créances clients	3 013	-	-	(13)	113	3 113
Valeurs brutes	**3 013**	**-**	**-**	**(13)**	**113**	**3 113**
Dépréciations clients et comptes rattachés	(32)	-	-	-	-	(32)
Dépréciations	**(32)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(32)**
Créances clients	2 981	-	-	(13)	113	3 081
Valeurs nettes	**2 981**	**-**	**-**	**(13)**	**113**	**3 081**

L'échéancier des créances clients est le suivant :

En euros	31 décembre 2024	Échéance inférieure à 1 an	Échéance supérieure à 1 an
Créances clients	3 113	3 113	-
Valeurs brutes	**3 113**	**3 113**	**-**

5.7 Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Avances et acomptes versés sur commandes	22	-	-	25	-	47
Créances sur personnel et organismes sociaux	74	-	-	(28)	2	48
Créances fiscales hors Impôt sur les sociétés	204	-	-	(30)	-	174
Impôts différés - Actif	251	-	-	-	-	251
Impôt sur les sociétés	234	-	-	245	-	479
Charges constatées d'avance	339	-	-	109	13	460
Autres créances	1 700	(118)	-	121	(149)	1 555
Valeurs nettes	**2 824**	**(118)**	**-**	**441**	**(134)**	**3 014**

5.8 Trésorerie active

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Trésorerie	3 201	-	-	(1 375)	22	1 848
Valeurs brutes	**3 201**	**-**	**-**	**(1 375)**	**22**	**1 848**
Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Trésorerie	3 201	-	-	(1 375)	22	1 848
Valeurs nettes	**3 201**	**-**	**-**	**(1 375)**	**22**	**1 848**

5.9 Capitaux propres

Au 31 décembre 2024, le capital social est composé de 19 600 739 actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune.

5.10 Autres fonds propres

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Quote-part virée	Diminutions	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Subventions d'investissements	896	(231)	-	(206)	-	460
Valeurs nettes	**896**	**(231)**	**-**	**(206)**	**-**	**460**

5.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Provisions pour risques	309	-	(243)	-	-	66
Autres provisions	535	-	(60)	-	-	475
Valeurs nettes	**844**	**-**	**(303)**	**-**	**-**	**541**

5.12 Dettes financières

L'endettement financier du Groupe se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Emprunts obligataires	721	-	(244)	-	-	477
Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 177	-	(276)	-	-	901
Autres dettes financières	8 300	59	(754)	-	370	7 976
Intérêts courus sur emprunts	4	3	(4)	-	-	3
Valeurs nettes	**10 202**	**62**	**(1 277)**	**-**	**370**	**9 357**

L'échéancier de ces emprunts et dettes est le suivant :

En milliers d'euros	31 décembre 2024	Échéance inférieure à 1 an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires nets des primes sur obligations	477	477	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédit	901	265	636	-
Autres dettes financières	7 976	3 212	1 162	3 602
Intérêts courus sur emprunts	3	3	-	-
Valeurs nettes	**9 357**	**3 957**	**1 798**	**3 602**

5.13 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2023	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Variations de change	31 décembre 2024
Dettes fournisseurs	4 413	-	-	1 418	160	5 991
Avances et acomptes reçus	96	-	-	(57)	-	39
Dettes sociales	1 011	-	-	(188)	14	838
Dettes fiscales hors Impôt sur les sociétés	799	-	-	(71)	-	728
Autres dettes	137	-	-	(75)	-	62
Valeurs nettes	**6 456**	**-**	**-**	**1 058**	**174**	**7 689**

L'échéancier de dettes fournisseurs et autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros	31 décembre 2024	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance au-delà de 5 ans
Dettes fournisseurs	5 991	-	-
Avances et acomptes reçus	39	-	-
Dettes sociales	838	-	-
Dettes fiscales hors Impôt sur les sociétés	728	-	-
Autres dettes	62	-	-
Valeurs nettes	**7 689**	**-**	**-**

6 Compléments d'information relatifs au compte de résultat

6.1 Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Ventes de marchandises	29 019	35 847
Ventes de services	389	783
Produits des activités annexes	602	83
Chiffre d'affaires	**30 010**	**36 713**

Le chiffre d'affaires par domaine d'application se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Imagerie thermique	11 347	15 020
Puissance	5 791	7 740
Optronique	4 117	5 520
Hyperfréquence	4 744	5 030
Autres éléments dont études	4 011	3 403
Chiffre d'affaires	**30 010**	**36 713**

Le chiffre d'affaires par zone géographique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Amérique du Nord	13 382	18 540
Europe	7 176	10 400
Asie et Reste du monde	9 452	7 773
Chiffre d'affaires	**30 010**	**36 713**

6.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Subventions d'exploitation	148	96
Production stockée	65	55
Reprise sur amortissement et provisions d'exploitation	580	710
Autres produits	21	46
Autres produits d'exploitation	**814**	**907**

6.3 Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Rémunérations du personnel	(11 179)	(13 383)
Charges sociales	(2 849)	(2 865)
Autres charges de personnel	-	-
Charges de personnel	**(14 027)**	**(16 247)**

6.4 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Dotations aux amortissements d'exploitation	(1 703)	(1 618)
Dotations aux provisions	-	(450)
Dotations aux dépréciations d'actifs circulants	(452)	(368)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	**(2 155)**	**(2 436)**

6.5 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Charge d'intérêts	(695)	(739)
Pertes et gains de change	31	(13)
Autres charges et produits financiers	(27)	(66)
Résultat financier	**(691)**	**(819)**

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Plus-value sur cession d'immobilisations	-	-
Dotations aux amortissements et provisions à caractère exceptionnel	-	-
Autres charges et produits exceptionnels	91	156
Résultat exceptionnel	**91**	**156**

6.7 Impôts sur les résultats

Détail des postes du bilan

	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Variations
Impôts différés actif	251	251	-
Impôts différés passif	-	-	-
Total impôts différés net	**251**	**251**	**-**
Impact sur les réserves consolidées	251	251	-
Impact sur le résultat consolidé	-	-	-
Total impôts différés net	**251**	**251**	**-**

Ventilation de l'imposition différée par nature

Impôt différé actif	31 décembre 2023	Variation périmètre	Impact résultat	Autres variations	31 décembre 2024
Déficit reportable	251	-	-	-	251
Compensation IDA/IDP	-	-	-	-	-
Total	**251**	**-**	**-**	**-**	**251**

Impôt différé passif	31 décembre 2023	Variation périmètre	Impact résultat	Autres variations	31 décembre 2024
Compensation IDA/IDP	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Impôt sur les bénéfices	245	234
Impôts différés	-	93
Total	**245**	**327**

Preuve d'impôt

En milliers d'euros	Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	**(2 375)**	**(3 078)**
Impôts sur les résultats **(1)**	245	327
Résultat net avant impôt	**(2 620)**	**(3 405)**
Impôt théorique au taux en vigueur **(2)**	655	851
Différence d'impôt (2) - (1)	**(410)**	**(524)**
Différences permanentes	3	(25)
Crédits d'impôt	245	234
Différence de taux d'impôt	-	-
Effet de la non-reconnaissance des impôts différés	(658)	(733)
Différence expliquée	**(410)**	**(524)**

7 Autres informations

7.1 Engagements hors bilan

Engagements donnés

Engagements en faveur des sociétés liées

Egide USA LLC s'est portée caution en faveur de la société H.G. Fenton Development Company, propriétaire du bâtiment loué par Santier Inc à compter du 1er janvier 2018 afin de garantir les loyers dus pour un montant estimé à XXX milliers de dollars soit XXX milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Engagements en faveur des établissements de crédit

Les engagements de crédit-bail d'Egide concernent uniquement les postes suivants et se résument comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Valeur des biens à la signature du contrat	1 755 552	1 925 233
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées si ces biens avaient été acquis	**681 797**	**394 860**
Au cours de l'exercice	311 446	232 664
Cumulées à l'ouverture de l'exercice	370 351	162 196
Redevances payées	**796 098**	**525 192**
Au cours de l'exercice	327 512	316 535
Cumulées à l'ouverture de l'exercice	468 586	208 657
Redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	960 883	1 275 708
Prix d'achat résiduel	12 363	13 777

Engagements d'affacturage

L'entreprise cède ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. L'encours hors bilan dans les comptes sociaux d'Egide SA est de 2 790 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

En cas de non-paiement d'une créance, l'entreprise serait appelée à remboursement l'avance reçue.

Subventions d'investissement

Dans le cadre de la subvention d'investissement octroyée par Bpifrance en date du 7 janvier 2021, la société s'était engagée à réaliser un certain niveau d'investissements.

Au 31 décembre 2024, ces investissements n'ont été que partiellement réalisés.

Engagements reçus

Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

7.2 Gestion du risque financier

Risque de change

Le risque de change auquel est exposé le Groupe est principalement un risque dit « de transaction », c'est-à-dire le risque de non-alignement entre les devises dans lesquelles les revenus et les coûts du Groupe sont respectivement générés et encourus.

Compte tenu des équilibres respectifs des entités du Groupe au regard des monnaies, aucune couverture de change n'est jugée nécessaire.

Les cours de change utilisés pour établir les états financiers consolidés sont les suivants :

	Taux de clôture		Taux moyen	
	2024	Ouverture	2024	Ouverture
Euro	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Dollar américain	0,9543	0,9050	0,9244	0,9248

Risque de taux

L'endettement du Groupe est essentiellement lié au financement à court terme de besoin de fonds de roulement, notamment les créances clients. Ces financements sont donc sensibles aux hausses de taux d'intérêts.

Les filiales américaines n'ont plus d'endettement à long terme et uniquement un crédit revolving, finançant les comptes clients et une partie du stock.

Aucune mesure de couverture de taux n'a été prise.

7.3 Continuité d'exploitation

Egide a annoncé par communiqué de presse début janvier 2025 que, pour l'année, le groupe prévoit un retour à la croissance de son chiffre d'affaires, avec une augmentation à un chiffre. Cette croissance sera portée par la stratégie de diversification, initiée en 2023, qui s'appuie notamment sur le renforcement des grands comptes historiques du groupe EGIDE et l'essor de nouvelles applications pour les marchés de la Défense et de l'Aérospatiale.

Le Groupe bénéficiera également du développement des activités dans les batteries thermiques et les systèmes de mise à feu chez Egide USA. Ces perspectives sont soutenues par la modernisation de l'outil industriel, qui permettra d'améliorer la performance opérationnelle de l'ensemble du Groupe.

Le Groupe reste vigilant quant aux évolutions du contexte géopolitique, des tarifs douaniers et de leurs impacts sur l'économie en général. Ces facteurs présentent à la fois des défis à relever et des opportunités, mais le Groupe ne s'attend pas à ce qu'ils aient un impact négatif significatif sur ses objectifs pour l'exercice en cours.

Concernant spécifiquement les politiques tarifaires, Egide SA n'est que peu touchée dans ses approvisionnements. Pour Egide USA, l'impact potentiel reste aussi limité et a été anticipé.
Une attention particulière est toutefois portée aux échanges intra-groupes entre Egide SA, Santier et Egide USA qui pourraient être affectés par d'éventuels nouveaux tarifs douaniers. Le Groupe en évalue actuellement les conséquences possibles, notamment après la période moratoire de 90 jours décidée par l'administration américaine en place. Si des tarifs protectionnistes devaient finalement être appliqués sur les importations depuis l'Europe, le Groupe adapterait sa stratégie en répercutant ces surcoûts dans ses prix de vente et en réorganisant sa chaîne d'approvisionnement, un processus déjà en cours de réflexion.
À plus long terme, le Groupe suit avec attention l'évolution du contexte géopolitique mondial et les orientations politiques en Europe vers une économie de défense renforcée et une industrie de souveraineté. Les annonces d'augmentation des budgets de défense et d'investissements dans les technologies stratégiques pourraient créer de nouvelles opportunités commerciales pour le Groupe à partir de 2026-2027 lorsqu'elles se traduiront par des commandes concrètes.

7.4 Effectif

L'effectif total du Groupe se décompose comme suit :

	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Egide SA (France - Trappes)	-	1	1	2	2	4
Egide SA (France - Bollène)	40	89	129	41	90	131
Egide USA (USA - Cambridge)	32	37	69	36	49	85
Santier (USA - San Diego)	35	10	45	46	14	60
Total	**107**	**137**	**244**	**125**	**155**	**280**

7.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat consolidé se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Honoraires afférents à la certification des comptes	**204**	**228**
RSM	141	158
PriceWaterhouseCoopers Audit	63	70
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	**-**	**5**
RSM	-	5
Total	**204**	**233**

Annexe 5 – Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et Comptes annuels au 31 décembre 2024

EGIDE SA

Siège social : Site Sactar – 2, rue Descartes – 84500 BOLLENE
Société anonyme au capital de 9 800 370 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

RSM Paris
26, rue Cambacérès
«CAC1_CP»75008 Paris«CAC1_VILLE»

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

EGIDE SA

Siège social : Site Sactar – 2, rue Descartes – 84500 BOLLENE
Société anonyme au capital de 9 800 370 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de EGIDE SA,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de EGIDE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

1 – Continuité d'exploitation

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avions formulé une réserve en raison de l'impossibilité de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant de justifier le maintien du principe de continuité d'exploitation retenu par la société pour la préparation des états financiers. Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

2– Stocks

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avions formulé une réserve sur le fait que nous n'étions pas en mesure de chiffrer l'impact des anomalies identifiées relatives au processus de valorisation des stocks d'en-cours et de produits finis dont la valeur nette s'élevait à 1,6 millions d'euros. Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la valeur nette desdits stocks s'élève à 1,5 millions d'euros.

Sur la base des diligences réalisées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons relevé des anomalies complémentaires relatives au processus d'évaluation de la dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements ainsi qu'à la prise en compte de la sous-activité dans le coût de production des en-cours et des produits finis. Sur la base des éléments communiqués par la société, nous ne sommes pas en mesurer de chiffrer l'impact de ces anomalies sur ces stocks dont la valeur nette s'élève à 3,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

3– Titres de participation

Dans notre rapport du 10 juillet 2024 relatif à l'exercice 31 décembre 2023, nous avions formulé une réserve en raison de l'impossibilité de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant de justifier la valeur des titres de participation de la holding américaine (Egide USA LLC). Pour les mêmes raisons, en l'absence d'éléments mis à notre disposition justifiant la valeur de ces titres de participation, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si la valeur retenue desdits titres de participation pour un montant net de 6 millions d'euros traduit correctement leur valeur d'utilité au 31 décembre 2024.

4– Comptes et transactions inter-compagnies

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant le suivi et la réconciliation des comptes et transactions inter-compagnies et de l'impossibilité de justifier les écarts au moyen d'autres procédures, nous n'avons pu vérifier le montant des comptes et transactions inter-compagnies.

5 – Exhaustivité des informations en annexe aux comptes annuels

Nous constatons que le contenu de l'annexe aux comptes annuels ne respecte pas l'ensemble des dispositions requises par le référentiel comptable applicable, notamment concernant l'exhaustivité des mentions obligatoires.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Paris et à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Signé par Regine Stephan
Le 27/06/2025
ID: tx_JDvybBEq9qML

Régine STEPHAN

PricewaterhouseCoopers Audit

Signé par thierry charron
Le 27/06/2025
ID. tx_JDvybBEq9qML

Signed with
Universign

Thierry CHARRON

COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS

EXERCICE 2024

(Montants en euros)

Société anonyme au capital de 9.800.369,50 euros
Siège social : Site Sactar – 84500 – BOLLENE
SIREN 338 070 352 RCS AVIGNON

Bilan actif (en euros)

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	421 184	416 515	4 669	7 682
Fonds commercial	152 449	152 449		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**573 633**	**568 964**	**4 669**	**7 682**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	19 901	7 306	12 595	14 643
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 268 078	8 801 873	466 205	541 014
Autres immobilisations corporelles	1 477 997	1 263 708	214 289	276 284
Immobilisations en cours	433 220		433 220	292 576
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**11 199 195**	**10 072 887**	**1 126 308**	**1 124 517**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	82 984 842	76 984 842	6 000 000	6 000 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				100
Prêts				
Autres immobilisations financières	447 735		447 735	431 649
TOTAL immobilisations financières :	**83 432 577**	**76 984 842**	**6 447 735**	**6 431 749**
ACTIF IMMOBILISÉ	**95 205 405**	**87 626 692**	**7 578 713**	**7 563 948**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	3 078 421	1 144 362	1 934 059	2 094 113
Stocks d'en-cours de production de biens	792 608		792 608	851 427
Stocks d'en-cours production de services				159 071
Stocks produits intermédiaires et finis	1 331 240	622 170	709 070	576 321
Stocks de marchandises	3 489	3 489		
TOTAL stocks et en-cours :	**5 205 758**	**1 770 021**	**3 435 737**	**3 680 932**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	45 853		45 853	8 232
Créances clients et comptes rattachés	1 166 885	32 436	1 134 449	1 066 024
Autres créances	6 029 713		6 029 713	4 038 780
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**7 242 451**	**32 436**	**7 210 015**	**5 113 036**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 442 339		1 442 339	2 748 857
Charges constatées d'avance	169 374		169 374	180 156
TOTAL disponibilités et divers :	**1 611 713**		**1 611 713**	**2 929 013**
ACTIF CIRCULANT	**14 059 922**	**1 802 457**	**12 257 465**	**11 722 981**

Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes remboursement des obligations Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**109 265 326**	**89 429 149**	**19 836 177**	**19 286 929**

Bilan passif (en euros)

RUBRIQUES			Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	9 800 370	9 800 370	8 129 682
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			798 074	862 782
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			355 876	355 876
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			5 311 006	5 311 006
Autres réserves				
Report à nouveau			-3 402 414	-3 160 801
Résultat de l'exercice			-68 106	-241 613
TOTAL situation nette :			**12 794 806**	**11 256 932**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			459 857	896 373
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**13 254 662**	**12 153 305**
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			65 952	309 330
Provisions pour charges			474 970	534 728
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**540 922**	**844 058**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires			476 923	721 018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			982 361	1 266 959
Emprunts et dettes financières divers			539 471	465 117
TOTAL dettes financières :			**1 998 755**	**2 453 093**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 599 171	2 000 187
Dettes fiscales et sociales			1 269 491	1 563 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			142 178	272 583
TOTAL dettes diverses :			**4 010 840**	**3 836 473**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			30 998	
	DETTES		**6 040 593**	**6 289 566**
Écarts de conversion passif				
TOTAL GÉNÉRAL			**19 836 177**	**19 286 929**

Compte de résultat (première partie en euros)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Ventes de marchandises	111 416	26 001	137 417	512 400
Production vendue de biens	3 811 978	9 873 180	13 685 158	16 245 086
Production vendue de services	788 473	521 975	1 310 448	877 276
Chiffres d'affaires nets	**4 711 867**	**10 421 156**	**15 133 023**	**17 634 761**
Production stockée			222 224	275 159
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			148 043	95 704
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			85 530	544 332
Autres produits			14 477	46 677
PRODUITS D'EXPLOITATION			**15 603 298**	**18 596 634**
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane]			66 615	131 193
Variation de stock de marchandises			-3 268	1 999
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 033 790	5 022 471
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			62 252	194 089
Autres achats et charges externes			3 781 039	4 571 312
TOTAL charges externes :			**7 940 428**	**9 921 064**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			195 035	187 920
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 833 120	5 685 137
Charges sociales			2 027 521	1 995 007
TOTAL charges de personnel :			**7 055 676**	**7 868 064**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			245 182	262 967
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			417 244	146 154
Dotations aux provisions pour risques et charges			288	437 724
TOTAL dotations d'exploitation :			**662 714**	**846 844**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			386 348	335 793
CHARGES D'EXPLOITATION			**16 045 165**	**18 971 766**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-441 867**	**-375 133**

Compte de résultat (deuxième partie en euros)

RUBRIQUES	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	6 797	18 690
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 801	**18 690**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	172 226	232 557
Différences négatives de change	17 398	43 036
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	189 623	**275 593**
RÉSULTAT FINANCIER	**-182 823**	**-256 903**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-624 690**	**-632 035**
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 363
Produits exceptionnels sur opérations en capital	320 315	165 087
Reprises sur provisions et transferts de charges	278 457	
	598 772	**183 450**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	287 309	26 793
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	287 309	**26 793**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**311 463**	**156 657**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-245 121	-233 766
TOTAL DES PRODUITS	**16 208 871**	**18 798 774**
TOTAL DES CHARGES	**16 276 977**	**19 040 387**
BÉNÉFICE OU PERTE	**-68 106**	**-241 613**

A N N E X E

au Bilan et Compte de résultat

au 31 décembre 2024

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 9
2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 9
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 10
3.1 - REFERENTIEL 10
3.2 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS 10
3.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 10
3.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES 11
3.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES 12
3.6 - STOCKS 12
3.7 - CREANCES 13
3.8 – DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF 13
3.9 – CAPITAUX PROPRES 14
3.10 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 14
3.11 – OPERATIONS EN DEVISE ET ECARTS DE CONVERSION 15
3.12 – CHIFFRE D'AFFAIRES 15

NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT 16
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 16
4.1. CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES 16
*4.2 FONDS COMMERCIAL ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.***
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES 16
6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES 17
7. STOCKS ET EN-COURS 19
8. CREANCES CLIENTS 19
9. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES 20
10. CAPITAUX PROPRES 20
10.1. CAPITAL SOCIAL 21
10.2. PRIME D'EMISSION 21
*10.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.***
11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 21
12. TABLEAU DES DEPRECIATIONS 22
13. DETTES 23
14. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 23
15. CHARGES A PAYER 24
16. PRODUITS A RECEVOIR 24
17. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 25
18. ECARTS DE CONVERSION ..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
19. IMPOT SOCIETES ET DEFICITS FISCAUX 26
22. *ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT AU TAUX NORMAL D'IMPOSITION* **26**

20. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITE 26
21. RESULTAT EXCEPTIONNEL 27
22. REMUNERATION DES DIRIGEANTS 28
23. AUTRES ENGAGEMENTS 28
24. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN 30

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au 31 décembre 2024, dont le total du bilan est de 19.836.177 euros et le compte de résultat annuel, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 68.106 euros arrêté par le conseil d'administration du 26 juin 2025. Ces comptes font également l'objet d'une consolidation, Egide SA étant la société mère consolidante.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'ensemble des informations présentées ci-après est en euros ou milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

1. Faits significatifs de l'exercice

Changements dans la gouvernance
Suite à la démission de Monsieur Philippe Bringuier de ses postes de Directeur Général et administrateur, le conseil d'administration a nommé, dans sa réunion du 16 septembre 2024, Monsieur David Hien comme Directeur Général.
Le 2 octobre 2024, Monsieur Philippe Bensussan a été coopté comme administrateur par le Conseil d'administration. Il a été nommé Président du Conseil d'administration le 21 octobre 2024, en remplacement de Monsieur Michel Faure. Figure reconnue dans les secteurs de la Haute Technologie et de la Défense, Monsieur Bensussan apporte au Groupe Egide une expertise de plus de 40 ans dans les secteurs d'activité stratégiques tels que l'électronique, l'optronique, la Défense, le spatial et l'aéronautique.

Avance en compte courant
Egide a reçu le 19 septembre 2024 de son actionnaire iXCore la somme de 750.000 euros en compte courant d'associé. Cette somme porte intérêt au taux de 4,92% par an. Cette avance en compte courant est remboursable à échéance le 30 juin 2025, ou préalablement en cas de faillite ou d'augmentation de capital.

Augmentation de capital
Le conseil d'administration a lancé le 21 octobre 2024 une augmentation de capital de 1,8 million d'euros, sous forme d'actions à bons de souscription d'actions, garantie à hauteur de 1,5 million d'euros par iXCore, actionnaire de référence d'Egide SA et SOGEFIP, société affiliée à Monsieur Michel Faure. Cette augmentation de capital complétée par la recherche de financement complémentaires sous forme d'emprunt et/ou crédits baux, sont destinés à financer l'activité au cours des prochains mois.
Ixcore est ainsi l'actionnaire avec 21,84% des actions.

Baisse du chiffre d'affaires
Le chiffre d'affaires a diminué de 14,5%, principalement en raison de la réduction significative des commandes d'un des principaux clients, qui a perdu ses licences d'exportation.

2. Événements postérieurs à la clôture

Egide a annoncé par communiqué de presse début janvier 2025 que, pour l'année, le groupe prévoit un retour à la croissance de son chiffre d'affaires, avec une augmentation à un chiffre. Cette croissance sera portée par la stratégie de diversification, initiée en 2023, qui s'appuie notamment

sur le renforcement des grands comptes historiques d'Egide SA et l'essor de nouvelles applications pour les marchés de la Défense et de l'Aérospatiale.

Les tensions géopolitiques et les ajustements réglementaires du début de l'année 2025, qui représentent des défis et des opportunités, n'ont pas influencé à ce stade notre prévisionnel de chiffre d'affaires ni nos objectifs de croissance pour 2025.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1 - Référentiel

Les comptes sociaux de PCG SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).
Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement de méthode n'a été introduit cette année.

3.2 - Estimations et jugements comptables déterminants

La société procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles et sur les titres que la société peut être amenée à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 3.8 ci-dessous, les montants recouvrables sont déterminés à partir des calculs de valeur actuelle. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

3.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2014-03.

Compte tenu du caractère « sur mesure » des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et développement n'est immobilisé à l'actif du bilan.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles génèreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33,33 %
Brevets	8,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte des valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations incorporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

3.4 - Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations corporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2014-03.
Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront à la société et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'équipement remplacé est sorti de l'actif. Les actifs significativement décomposables sont les fours « céramique » dont le remplacement de la thermique (environ 20 % de la valeur totale du four) a lieu tous les 4 ans alors que la durée d'utilité de ces fours est de 10 ans.

Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles génèreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Fours (structure, hors composants identifiés)	10 %
Thermique des fours céramique (composants identifiés)	25 %
Equipements de production de céramique (sérigraphie, via filling …)	12,50 %
Installations de production de céramique (salle blanche, banc de coulage …)	10 %
Equipements d'usinage du graphite (centres d'usinage à commande numérique)	10 %
Autres installations techniques, matériel et outillage industriel	12,50 à 33,33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations corporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

3.5 - Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de la société.

Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations financières sont enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement CRC 2004-06.

3.6 - Stocks

Les stocks sont valorisés de la manière suivante :

- Le coût d'acquisition des matières premières approvisionnements et marchandises correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

- Le coût des travaux en cours, des produits finis et semi-finis (le coût historique des stocks et en-cours est évalué selon la méthode du coût réel de production de chacun des lots en stock) comprend :
    - les coûts d'acquisition des matières premières et des composants,
    - la main d'œuvre directe (heures réelles pointées pour un lot valorisé au taux horaire chargé de l'atelier correspondant),
    - les coûts de sous-traitance réels,
    - les frais généraux (qui couvrent les coûts indirects de production) calculés sur la base d'un pourcentage appliqué au coût direct.

3.7 - Créances

En ce qui concerne l'affacturage, le compte Clients est soldé lors du transfert de la créance au factor matérialisé par la quittance subrogative. La créance qui naît ainsi vis-à-vis du factor s'éteint lors du financement de la quittance, sous déduction de la retenue de garantie et des frais et commissions dus.

3.8 – Dépréciations d'éléments d'actif

Actifs non financiers
En application des dispositions du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Egide procède à l'évaluation des cash-flows futurs actualisés. La valorisation des titres de participation au 31/12/2024 se base sur méthode des Discounted Cash Flow alloués aux différentes sociétés génératrices de trésorerie, selon les avantages économiques futurs attendus pour chacune d'entre elles.
Dans ce cadre, les hypothèses retenues pour le du calcul du DCF sont :

- Taux de croissance à l'infini : 2,00%
- Taux de BFR (par rapport au CA) : - 2 %
- Taux de WACC : 15%

Les dotations et reprises relatives aux dépréciations des éléments de l'actif immobilisé apparaissent dans le résultat d'exploitation du compte de résultat de la société.

Actifs financiers
Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Cette valeur est appréciée à la clôture de chaque exercice et la dépréciation qui peut en résulter est revue à cette occasion.

Stocks et encours
Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente.
Ces dépréciations sont calculées, sur la base du stock non réservé par des clients, de la manière suivante :

- 5% pour le stock de moins de 12 mois
- 75% pour le stock de 13 à 24 mois
- 100% pour le stock de plus de 24 mois.

Des provisions pour dépréciation de stock sont constituées :

- Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits,
- En fonction de la valeur économique des stocks compte tenu de la faible rotation.

Créances
Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non-recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction du risque de non-recouvrement.

3.9 – Capitaux propres

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

3.10 – Provisions

Les provisions pour risques et pour charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables.

La Société comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et pouvant être estimée de façon fiable.

Elles comprennent notamment :

- les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière et les médailles du travail
- les provisions pour charges qui sont des provisions pour couvrir les litiges prudhommaux

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires
Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.
Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. …) est constaté intégralement en compte de résultat.

Provisions pour charges
La provision pour charges correspond à une provision pour des litiges prudhommaux avec des anciens salariés de la société. Le montant de la provision correspond à l'évaluation par la

société du risque probable par rapport aux demandes faites par les salariés auprès des prudhommes. Ce montant reste en provision jusqu'au dénouement du contentieux et au paiement des éventuels montants décidés par un Conseil des Prud'hommes ou une Cour d'appel.

3.11 – Operations en devise et écarts de conversion

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.
Les achats et les ventes en devises sont enregistrés dans le compte de résultat au taux de la date des opérations. En fin de période, les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de clôture. Compte tenu des faibles montants en jeu, l'écart a été passé directement dans les charges ou produits financiers sous la rubrique « différences de change ».
De la même façon, les comptes bancaires et de caisse en devises sont également ajustés au cours de clôture.

3.12 – Chiffre d'affaires

Les revenus générés par la Société proviennent essentiellement de la vente de boitiers hermétiques et accessoirement de frais d'outillage s'y rapportant facturés sous forme de services.

Ces biens (les boitiers) sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables. Le chiffre d'affaires généré résulte de conditions contractuelles fixées en amont de la fabrication de ces produits (montant, délai, etc...)

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine (incoterm EXW). Le chiffre d'affaires est reconnu et facturé lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine, donc rattaché à l'exercice comptable 2024.

Notes complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

4. Immobilisations incorporelles

4.1. Concessions, brevets, licences et fonds commercial

La variation des autres immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
dont Concessions, brevets, licences	421 183			421 183
dont Fonds de commerce	152 449			152 449
TOTAL immobilisations incorporelles :	**573 633**			**573 633**

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
dont Concessions, brevets, licences	413 501	3 013			416 515
dont Fonds de commerce					
TOTAL immobilisations incorporelles :	**413 501**	**3 013**			**416 515**

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels.

Euros	31/12/2024	31/12/2023
Fonds de commerce de Bollène	152 449	152 449
Dépréciation	-152 449	-152 449
Valeur nette comptable	**0**	**0**

Ce fonds commercial résulte de l'acquisition en 1992 de l'établissement de Bollène, et notamment de l'activité « boîtiers céramique de type MCM» qui y était développée.

Ce fonds de commerce a été totalement déprécié en 2002, les produits concernés par l'acquisition de cette technologie n'étant plus commercialisés.

5. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	19 901			19 901
Installations techniques et outillage industriel	9 342 118	58 682	132 722	9 268 078
Installations générales, agencements et divers	903 059	40 839		943 898
Matériel de transport	14 746			14 746
Matériel de bureau, informatique et mobilier	515 556	3 796		519 352
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	292 576	140 643		433 220
Avances et acomptes		219 822	219 822	
TOTAL immobilisations corporelles :	**11 087 957**	**463 782**	**352 544**	**11 199 195**

Les investissements qui s'élèvent à 463.782 euros pour l'exercice 2024 concernent essentiellement du matériel et de l'équipement industriel pour l'usine de Bollène.

La variation des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales	5 258	2 048			7 306
Installations techn. et outillage industriel	8 801 104	133 491	132 722		8 801 873
Inst. générales, agencements et divers	691 782	63 158			754 940
Matériel de transport	14 746				14 746
Mat. de bureau, informatique et mobil.	450 549	43 472			494 021
Emballages récupérables et divers					
TOTAL immobilisations corporelles :	**9 963 440**	**242 169**	**132 722**		**10 072 887**

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont calculées en mode linéaire et enregistrées en résultat d'exploitation pour 242.169 euros.

6. Immobilisations financières

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	82 984 842			82 984 842
Autres titres immobilisés	100		100	
Prêts et autres immobilisations financières	431 649	19 046	2 959	447 735
TOTAL immobilisations financières :	**83 416 591**	**19 046**	**3 059**	**83 432 577**

Comme il est décrit plus haut au chapitre 3.8. Dépréciations, la valeur des titres de participations dans la holding Egide USA LLC, qui détient 100% des titres des sociétés Egide USA Inc. et Santier Inc., a été ajustée en 2022 grâce une dépréciation complémentaire de 3 millions d'euros afin de refléter l'estimation de la valeur de cession de cette holding et de ses deux filiales américaines.

Un détail des dépréciations des immobilisations effectuées sur l'année 2024 se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

7. Stocks et en-cours

La variation des stocks et encours s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2023	Variation	Valeur brute au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	3 137 361	-58 940	3 078 421
Encours	1 010 498	-217 890	792 608
Produits finis	1 050 197	281 043	1 331 240
Marchandises	3 533	-44	3 489
Total	**5 201 589**	**4 169**	**5 205 758**

Rubriques (euros)	Dépréciation au 31/12/2023	Variation	Dépréciation au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	1 043 248	101 114	1 144 362
Encours	0	0	0
Produits finis	473 876	148 294	622 170
Marchandises	3 533	-44	3 489
Total	**1 520 657**	**249 364**	**1 770 021**

Rubriques (euros)	VNC au 31/12/2023	Variation	VNC au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	2 094 113	-160 054	1 934 059
Encours	1 010 498	-217 890	792 608
Produits finis	576 321	132 749	709 070
Marchandises	0	0	0
Total	**3 680 932**	**-245 195**	**3 435 737**

Un détail des dépréciations et reprises sur les stocks effectués sur l'année 2024 se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

8. Créances clients

La variation du poste clients s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023

Clients et comptes rattachés	1 166 885	1 098 460
Provision	32 436	32 436
Valeur nette comptable	1 134 449	1 066 024

Le recours à l'affacturage est effectif depuis avril 2006. Les créances clients cédées à l'affacturage mais non encore réglées s'élève à 2.790 K€ au 31 décembre 2024, ce qui porterait la valeur nette des créances clients en l'absence d'affacturage à 3.924 K€ au 31 décembre 2024 contre 4.014K€ au 31 décembre 2023.

Un détail des dépréciations sur les créances clients se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

9. État des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	447 735		447 735
TOTAL de l'actif immobilisé :	**447 735**		**447 735**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	32 436		32 436
Autres créances clients	1 134 449	1 134 449	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	38 571	38 571	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 534	16 534	
État - Impôts sur les bénéfices	478 887		478 887
État - Taxe sur la valeur ajoutée	155 793	155 793	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 458	1 458	
État - Divers			
Groupe et associés	3 788 175	3 788 175	
Débiteurs divers	1 550 296	1 550 296	
TOTAL de l'actif circulant :	**7 196 598**	**6 685 276**	**511 323**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	169 374	169 374	
TOTAL GÉNÉRAL	**7 813 707**	**6 854 650**	**959 058**

La créance relative aux autres immobilisations financières correspond aux dépôts et cautionnements.

La créance de Crédit d'Impôts Recherche est à plus d'un an car la société n'a pas le statut de PME et doit donc attendre 3 ans avant d'encaisser la créance de l'état. Toutefois, 80% de cette créance sur l'état est financée auprès de la BPI.

10. Capitaux propres

10.1. Capital social

Le capital est composé de 19.600.739 actions au nominal de 0,50€. Il s'élève donc à 9.800.369,50 euros. Le capital social a été augmenté en 2024 de 1.670.687,50 euros par l'émission de 3.341.375 actions à la valeur nominale de 0,50 euros au cours d'augmentation de capital en numéraire.

10.2. Prime d'émission

La prime d'émission a diminué de 67.326,70€ en passant de 862 782,09€ au 31 décembre 2023 à 795.455,39€ au 31 décembre 2024 à la suite de frais d'émission.

10.4. Tableau de variation des capitaux propres

Euros	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net comptable	-68 106	-241 612
Soit par action	-0,01	-0,01
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectation	12 153 305	8 840 943
Impact sur le report à nouveau d'un changement de méthode comptable		
Affectation du résultat de l'exercice précédent par l'AGO	-241 612	-2 706 719
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	11 911 693	6 134 224
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO et hors résultat	11 911 693	6 134 224
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	-68 106	-241 612

11. Provisions

La variation des comptes de provisions s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	31/12/2024
Provisions pour indemnités de départ en retraite et obligations similaires	499 649	0	24 678	474 971
Provisions pour restructuration	35 079	0	35 079	0
Provisions pour charges (litiges prudhommaux)	309 330	0	243 378	65 952

Total	**844 058**	**0**	**303 135**	**540 923**

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires
Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.
Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. …) est constaté intégralement en compte de résultat.

Les principales hypothèses de calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite qui ont été retenues sont les suivantes :
- âge de départ à la retraite : 63 et 65 ans, en fonction du statut non-cadre ou cadre,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'INSEE 2014-2016,
- Les taux de rotation retenus sont : 6,60% constant pour les Cadres et 3,50% constant pour les Employés
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 3,42% en 2024 contre 3,17 % contre en 2023 (taux Markit Iboxx corporate AA 10+).

- Provision pour restructuration : cf paragraphe 3.10

- Provision pour charges : La provision pour charges est destinée à couvrir les risques estimés dans le cadre de litiges prud'hommaux avec 2 ancien salariés. 234 K€ de reprises sur l'exercice 2024 car les litiges sont clos.

12. Tableau des dépréciations

Rubriques (euros)	**31/12/2023**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2024**
Immobilisations incorporelles	152 449	0	0	152 449
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	76 984 842	0	0	76 984 842
Stocks et encours	1 520 657	303 884	54 520	1 770 021
Créances	32 436	0	0	32 436
Total	**78 690 384**	**303 884**	**54 520**	**78 939 748**

En 2022, les titres de la holding américaine Egide USA LLC, détenant Egide USA Inc. et Santier Inc. ont été dépréciés à hauteur de 3M€ pour tenir compte de l'estimation d'une valeur possible de vente.

13. Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	476 923		476 923	
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	982 361		982 361	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 599 171	2 599 171		
Personnel et comptes rattachés	541 578	541 578		
Sécurité sociale et autres organismes	648 670	648 670		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	127	127		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	79 116	79 116		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	539 471	539 471		
Autres dettes	142 178	142 178		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 998	30 998		
TOTAL GÉNÉRAL	**6 040 593**	**4 581 309**	**1 459 284**	

La rubrique "autres emprunts obligataires" correspond à l'emprunt obligataire VATEL. Il est représenté par 1.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1€. Ces obligations sont émises sous forme de titre nominatif.

14. Charges constatées d'avance

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Achat Matière Première	0	1 124
Loyers et charges locatives	54 531	48 152
Assurances	32 982	82 503
Redevances de logiciels	28 207	9 216
Divers (Maintenance,…)	53 654	39 160
Total	**169 374**	**180 155**

15. Charges à payer

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - factures non parvenues	186 983	357 337
Clients - avoirs à établir	0	68 365
Personnel - indemnités de sécurité sociale	8 097	689
Personnel - dettes provisionnées pour congés à payer et charges afférentes	697 460	775 338
Personnel - dettes provisionnées pour primes à payer et charges afférentes	24 955	133 827
TVA sur avoirs à recevoir	127	68
Etat - Autres charges à payer	65 399	34 120
Notes de frais à payer	913	1 688
Commissions à payer	61 644	100 972
Intéressement à payer	0	40 000
Total	**1 045 578**	**1 512 405**

16. Produits à recevoir

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 468	408
Clients factures à établir	254 241	0
Autres produits à recevoir	1 458	30 668
TVA sur factures non parvenues	27 606	58 725
Etat- subvention à recevoir	372 000	568 000
Total	**656 773**	**657 801**

17. Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que capital (hors résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (euros)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (euros)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
EGIDE USA LLC Wilmington, DW – Etats Unis	78 181 828 USD	16 301 USD	100%	82 984 842	6 000 000	Néant	Néant	Néant	(11 949) USD	Néant	Création le 08/11/2000. Société détient Egide USA Inc. et Santier Inc.

18. Impôt sociétés et déficits fiscaux

Le montant des déficits fiscaux reportables à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à 58 923k€.

Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au titre de l'exercice 2024 pour 216 k€. La société ayant perdu son statut de PME au sens Européen, ce crédit d'impôt ne sera remboursé que dans 3 ans. Un financement relai est en cours de mise en place.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt au taux normal d'imposition

Allègements (euros)	**2024**	**2023**
Indemnité de départ en retraite	- 21 481	- 17 315
Allocation ancienneté et médaille du travail	- 3 198	5 038
Déficits reportables fiscalement	- 58 844 795	- 58 493 563
Total	**- 58 869 474**	**- 58 505 839**
Taux d'imposition	25%	25%
Soit un allègement de la dette future d'impôt	**- 14 717 368**	**- 14 626 460**

19. Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

Le chiffre d'affaires 2024 (hors Groupe) correspond majoritairement à des livraisons de produits finis expédiés pendant la période.

19.1 Ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits

Secteurs d'activité (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Verre métal	4 507 619	7 334 828
Céramique	9 241 247	8 861 168
Activités annexes	1 032 918	1 139 748
Groupe	351 239	299 115
Total	**15 133 023**	**17 634 859**

19.2 Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs géographiques

Secteurs géographiques (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
France	4 698 624	6 708 195
CEE hors France	1 026 830	1 686 018
USA et Canada	718 061	577 555
Autres pays	8 338 269	6 489 439
Groupe	351 239	299 115
Total	**15 133 023**	**15 760 322**

20. Résultat financier

Rubriques (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Intérêts des emprunts	-77 723	-93 596
Résultat net des opérations en devises	-10 597	-24 346
Commission spéciale de financement - affacturage	-92 993	-120 698
Escomptes accordés	-1 509	0
Dépréciation des titres de participations	0	0
Autres charges	0	-15 578
Total	**-182 823**	**-254 218**

21. Résultat exceptionnel

Rubriques (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Pénalités et amendes	-6 365	-26 793
Autres charges exceptionnelles	-280 944	0
Subvention d'investissement	320 315	165 080
Reprise provisions risque et charge	278 457	0
Profit sur exercice antérieur	0	18 363
Total	**311 463**	**156 657**

Les subventions d'investissement octroyées par les pouvoirs publics pour financer l'achat d'équipements pour l'usine, sont reprises en résultat exceptionnel à hauteur de l'amortissement ou du coût de crédit-bail des machines.

Les autres charges exceptionnelles sont composées de :

- 101K€ concernant le loyer de Trappes car les locaux vides, ils ne sont pas utilisés (fin de bail en 2025)

- 58 K€ d'indemnité de non-concurrence versé à un salarié dans le cadre du litige présent en PRC à l'ouverture.
- 56 K€ d'indemnité de rupture conventionnelle versé à un ancien salarié
- 35 K€ de dommages et intérêts versés dans le cadre de la rupture conventionnelle
- 21 K€ d'indemnité de licenciement versée dans le cadre d'un litige présent en PRC à l'ouverture.
- 10 K€ de pénalité concernant une annulation de la commande client.

22. Rémunération des dirigeants

En 2024, la rémunération brute versée aux dirigeants se décompose comme suit :
- Pour la fonction de Directeur Général du 1er janvier 2024 au 15 septembre 2024, 45 333,31 €
- Pour la fonction de Directeur Général du 16 septembre 2024 au 31 décembre 2024, 13 540,70 €
- Pour la fonction de Directeur Général Délégué du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024, aucune rémunération n'a été versée

23. Autres engagements

23.1. Engagements donnés

23.1.1. Engagements en faveur des sociétés liées
Néant

23.1.2. Engagements en faveur des établissements de crédit

Les engagements hors bilan en faveur des établissements de crédit peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Nantissements		
Cautions données		
Total	**Néant**	**Néant**

23.1.3. Engagements de crédit-bail

Les engagements de crédit-bail concernent uniquement les postes suivants et se résument comme suit :

Matériel industriel (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur des biens à la date de signature du contrat	1 755 552	1 925 233
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées si ces biens avaient été acquis :		
- au cours de l'exercice	311 446	232 664
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	370 351	162 196

Redevances payées :		
- au cours de l'exercice	327 512	316 535
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	468 586	208 657
Redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	960 883	1 275 708
Prix d'achat résiduel	12 363	13 777

Les engagements de crédit-bail selon les échéances se résument comme suit :

Échéances	31/12/2024	31/12/2023
Moins d'1 an	307 572	314 825
De 1 à 5 ans	653 311	960 883
Plus de 5 ans	0	0
TOTAL	**960 883**	**1 275 708**

23.1.4. Engagements d'affacturage

L'entreprise cède ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. L'encours hors-bilan est de 2 790 K€ au 31 décembre 2024.
En cas de non-paiement d'une créance, l'entreprise serait appelée à rembourser l'avance reçue.

23.1.5. Subventions

Dans le cadre de la subvention d'investissement octroyée par Bpifrance en date du 7 janvier 2021, la société s'était engagée à réaliser un certain niveau d'investissements.
Au 31 décembre 2024, ces investissements n'ont été que partiellement réalisés.

23.2. Engagements reçus

Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

23.3. Engagements réciproques

Egide SA avait souscrit une police d'assurance-crédit dont les factors étaient désignés comme bénéficiaires. Ce service est maintenant intégré dans la prestation du factor qui a donc souscrit une police globale.

24. Ventilation de l'effectif moyen

	2024	2023
Cadres et assimilés	30	32
Agents de maîtrise et techniciens	22	21
Employés	3	4
Ouvriers	90	94
Effectif moyen	**145**	**150**

COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS

EXERCICE 2024

(Montants en euros)

Société anonyme au capital de 9.800.369,50 euros
Siège social : Site Sactar – 84500 – BOLLENE
SIREN 338 070 352 RCS AVIGNON

Bilan actif (en euros)

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	421 184	416 515	4 669	7 682
Fonds commercial	152 449	152 449		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**573 633**	**568 964**	**4 669**	**7 682**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	19 901	7 306	12 595	14 643
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 268 078	8 801 873	466 205	541 014
Autres immobilisations corporelles	1 477 997	1 263 708	214 289	276 284
Immobilisations en cours	433 220		433 220	292 576
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**11 199 195**	**10 072 887**	**1 126 308**	**1 124 517**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	82 984 842	76 984 842	6 000 000	6 000 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				100
Prêts				
Autres immobilisations financières	447 735		447 735	431 649
TOTAL immobilisations financières :	**83 432 577**	**76 984 842**	**6 447 735**	**6 431 749**
ACTIF IMMOBILISÉ	**95 205 405**	**87 626 692**	**7 578 713**	**7 563 948**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	3 078 421	1 144 362	1 934 059	2 094 113
Stocks d'en-cours de production de biens	792 608		792 608	851 427
Stocks d'en-cours production de services				159 071
Stocks produits intermédiaires et finis	1 331 240	622 170	709 070	576 321
Stocks de marchandises	3 489	3 489		
TOTAL stocks et en-cours :	**5 205 758**	**1 770 021**	**3 435 737**	**3 680 932**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	45 853		45 853	8 232
Créances clients et comptes rattachés	1 166 885	32 436	1 134 449	1 066 024
Autres créances	6 029 713		6 029 713	4 038 780
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**7 242 451**	**32 436**	**7 210 015**	**5 113 036**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 442 339		1 442 339	2 748 857
Charges constatées d'avance	169 374		169 374	180 156
TOTAL disponibilités et divers :	**1 611 713**		**1 611 713**	**2 929 013**
ACTIF CIRCULANT	**14 059 922**	**1 802 457**	**12 257 465**	**11 722 981**

Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes remboursement des obligations Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**109 265 326**	**89 429 149**	**19 836 177**	**19 286 929**

Bilan passif (en euros)

RUBRIQUES			Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	9 800 370	9 800 370	8 129 682
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			798 074	862 782
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			355 876	355 876
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			5 311 006	5 311 006
Autres réserves				
Report à nouveau			-3 402 414	-3 160 801
Résultat de l'exercice			-68 106	-241 613
TOTAL situation nette :			**12 794 806**	**11 256 932**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			459 857	896 373
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**13 254 662**	**12 153 305**
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			65 952	309 330
Provisions pour charges			474 970	534 728
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**540 922**	**844 058**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires			476 923	721 018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			982 361	1 266 959
Emprunts et dettes financières divers			539 471	465 117
TOTAL dettes financières :			**1 998 755**	**2 453 093**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 599 171	2 000 187
Dettes fiscales et sociales			1 269 491	1 563 703
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			142 178	272 583
TOTAL dettes diverses :			**4 010 840**	**3 836 473**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			30 998	
	DETTES		**6 040 593**	**6 289 566**
Écarts de conversion passif				
TOTAL GÉNÉRAL			**19 836 177**	**19 286 929**

Compte de résultat (première partie en euros)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Ventes de marchandises	111 416	26 001	137 417	512 400
Production vendue de biens	3 811 978	9 873 180	13 685 158	16 245 086
Production vendue de services	788 473	521 975	1 310 448	877 276
Chiffres d'affaires nets	**4 711 867**	**10 421 156**	**15 133 023**	**17 634 761**
Production stockée			222 224	275 159
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			148 043	95 704
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			85 530	544 332
Autres produits			14 477	46 677
PRODUITS D'EXPLOITATION			**15 603 298**	**18 596 634**
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane]			66 615	131 193
Variation de stock de marchandises			-3 268	1 999
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 033 790	5 022 471
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			62 252	194 089
Autres achats et charges externes			3 781 039	4 571 312
TOTAL charges externes :			**7 940 428**	**9 921 064**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			195 035	187 920
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 833 120	5 685 137
Charges sociales			2 027 521	1 995 007
TOTAL charges de personnel :			**7 055 676**	**7 868 064**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			245 182	262 967
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			417 244	146 154
Dotations aux provisions pour risques et charges			288	437 724
TOTAL dotations d'exploitation :			**662 714**	**846 844**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			386 348	335 793
CHARGES D'EXPLOITATION			**16 045 165**	**18 971 766**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-441 867**	**-375 133**

Compte de résultat (deuxième partie en euros)

RUBRIQUES	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	6 797	18 690
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 801	**18 690**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	172 226	232 557
Différences négatives de change	17 398	43 036
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	189 623	**275 593**
RÉSULTAT FINANCIER	**-182 823**	**-256 903**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-624 690**	**-632 035**
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion		18 363
Produits exceptionnels sur opérations en capital	320 315	165 087
Reprises sur provisions et transferts de charges	278 457	
	598 772	**183 450**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	287 309	26 793
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	287 309	**26 793**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**311 463**	**156 657**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-245 121	-233 766
TOTAL DES PRODUITS	**16 208 871**	**18 798 774**
TOTAL DES CHARGES	**16 276 977**	**19 040 387**
BÉNÉFICE OU PERTE	**-68 106**	**-241 613**

A N N E X E

au Bilan et Compte de résultat

au 31 décembre 2024

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 8
2. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 8
3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 9
3.1 - REFERENTIEL 9
3.2 - ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS 9
3.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 9
3.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES 10
3.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES 11
3.6 - STOCKS 11
3.7 - CREANCES 12
3.8 – DEPRECIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF 12
3.9 – CAPITAUX PROPRES 13
3.10 – PROVISIONS 13
3.11 – OPERATIONS EN DEVISE ET ECARTS DE CONVERSION 14
3.12 – CHIFFRE D'AFFAIRES 14
NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT 15
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 15
4.1. CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES ET FONDS COMMERCIAL 15
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES 15
6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES 17
7. STOCKS ET EN-COURS 18
8. CREANCES CLIENTS 19
9. ÉTAT DES CREANCES ET DES DETTES 19
10. CAPITAUX PROPRES 20
10.1. CAPITAL SOCIAL 20
10.2. PRIME D'EMISSION 20
11. PROVISIONS 21
12. TABLEAU DES DEPRECIATIONS 22
13. DETTES 22
14. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 23
15. CHARGES A PAYER 23
16. PRODUITS A RECEVOIR 24
17. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 25
18. IMPOT SOCIETES ET DEFICITS FISCAUX 26
ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT AU TAUX NORMAL D'IMPOSITION 26
19. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITE 26
19.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR LIGNE DE PRODUITS 26
19.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES 27
20. RESULTAT FINANCIER 27
21. RESULTAT EXCEPTIONNEL 27
22. REMUNERATION DES DIRIGEANTS 28
23. AUTRES ENGAGEMENTS 28
24. VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN 30

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au 31 décembre 2024, dont le total du bilan est de 19.836.177 euros et le compte de résultat annuel, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 68.106 euros arrêté par le conseil d'administration du 26 juin 2025. Ces comptes font également l'objet d'une consolidation, Egide SA étant la société mère consolidante.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'ensemble des informations présentées ci-après est en euros ou milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

1. Faits significatifs de l'exercice

Changements dans la gouvernance
Suite à la démission de Monsieur Philippe Bringuier de ses postes de Directeur Général et administrateur, le conseil d'administration a nommé, dans sa réunion du 16 septembre 2024, Monsieur David Hien comme Directeur Général.
Le 2 octobre 2024, Monsieur Philippe Bensussan a été coopté comme administrateur par le Conseil d'administration. Il a été nommé Président du Conseil d'administration le 21 octobre 2024, en remplacement de Monsieur Michel Faure. Figure reconnue dans les secteurs de la Haute Technologie et de la Défense, Monsieur Bensussan apporte au Groupe Egide une expertise de plus de 40 ans dans les secteurs d'activité stratégiques tels que l'électronique, l'optronique, la Défense, le spatial et l'aéronautique.

Avance en compte courant
Egide a reçu le 19 septembre 2024 de son actionnaire iXCore la somme de 750.000 euros en compte courant d'associé. Cette somme porte intérêt au taux de 4,92% par an. Cette avance en compte courant est remboursable à échéance le 30 juin 2025, ou préalablement en cas de faillite ou d'augmentation de capital.

Augmentation de capital
Le conseil d'administration a lancé le 21 octobre 2024 une augmentation de capital de 1,8 million d'euros, sous forme d'actions à bons de souscription d'actions, garantie à hauteur de 1,5 million d'euros par iXCore, actionnaire de référence d'Egide SA et SOGEFIP, société affiliée à Monsieur Michel Faure. Cette augmentation de capital complétée par la recherche de financement complémentaires sous forme d'emprunt et/ou crédits baux, sont destinés à financer l'activité au cours des prochains mois.
Ixcore est ainsi l'actionnaire avec 21,84% des actions.

Baisse du chiffre d'affaires
Le chiffre d'affaires a diminué de 14,5%, principalement en raison de la réduction significative des commandes d'un des principaux clients, qui a perdu ses licences d'exportation.

2. Événements postérieurs à la clôture

Egide a annoncé par communiqué de presse début janvier 2025 que, pour l'année, le groupe prévoit un retour à la croissance de son chiffre d'affaires, avec une augmentation à un chiffre. Cette croissance sera portée par la stratégie de diversification, initiée en 2023, qui s'appuie notamment

sur le renforcement des grands comptes historiques d'Egide SA et l'essor de nouvelles applications pour les marchés de la Défense et de l'Aérospatiale.

Les tensions géopolitiques et les ajustements réglementaires du début de l'année 2025, qui représentent des défis et des opportunités, n'ont pas influencé à ce stade notre prévisionnel de chiffre d'affaires ni nos objectifs de croissance pour 2025.

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1 - Référentiel

Les comptes sociaux de PCG SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).
Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement de méthode n'a été introduit cette année.

3.2 - Estimations et jugements comptables déterminants

La société procède à des estimations et retient des hypothèses concernant l'activité future. Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement.

Les hypothèses et estimations risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent le test de dépréciation portant sur les immobilisations incorporelles et corporelles et sur les titres que la société peut être amenée à réaliser. En effet, conformément à la méthode comptable définie au paragraphe 3.8 ci-dessous, les montants recouvrables sont déterminés à partir des calculs de valeur actuelle. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations.

3.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2014-03.

Compte tenu du caractère « sur mesure » des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et développement n'est immobilisé à l'actif du bilan.

Les immobilisations qui ont une durée de vie finie sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles génèreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33,33 %
Brevets	8,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte des valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations incorporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

3.4 - Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations corporelles sont enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2014-03.
Une dépense est inscrite à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront à la société et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges si elles ne correspondent pas à cette définition.

Les immobilisations en cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Quand des composants significatifs sont identifiés dans une immobilisation corporelle avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis sur leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'équipement remplacé est sorti de l'actif. Les actifs significativement décomposables sont les fours « céramique » dont le remplacement de la thermique (environ 20 % de la valeur totale du four) a lieu tous les 4 ans alors que la durée d'utilité de ces fours est de 10 ans.

Les immobilisations amortissables sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité prévue au cours de laquelle elles génèreront des avantages économiques à la société. Les amortissements sont calculés selon les taux suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Fours (structure, hors composants identifiés)	10 %
Thermique des fours céramique (composants identifiés)	25 %
Equipements de production de céramique (sérigraphie, via filling …)	12,50 %
Installations de production de céramique (salle blanche, banc de coulage …)	10 %
Equipements d'usinage du graphite (centres d'usinage à commande numérique)	10 %
Autres installations techniques, matériel et outillage industriel	12,50 à 33,33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33,33 %

La base d'amortissement ne tient pas compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations corporelles de la société.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin d'exercice et peuvent venir modifier de manière prospective le plan d'amortissement initial.

3.5 - Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de la société.

Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations financières sont enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement CRC 2004-06.

3.6 - Stocks

Les stocks sont valorisés de la manière suivante :

- Le coût d'acquisition des matières premières approvisionnements et marchandises correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat.

- Le coût des travaux en cours, des produits finis et semi-finis (le coût historique des stocks et en-cours est évalué selon la méthode du coût réel de production de chacun des lots en stock) comprend :
    - les coûts d'acquisition des matières premières et des composants,
    - la main d'œuvre directe (heures réelles pointées pour un lot valorisé au taux horaire chargé de l'atelier correspondant),
    - les coûts de sous-traitance réels,
    - les frais généraux (qui couvrent les coûts indirects de production) calculés sur la base d'un pourcentage appliqué au coût direct.

3.7 - Créances

En ce qui concerne l'affacturage, le compte Clients est soldé lors du transfert de la créance au factor matérialisé par la quittance subrogative. La créance qui naît ainsi vis-à-vis du factor s'éteint lors du financement de la quittance, sous déduction de la retenue de garantie et des frais et commissions dus.

3.8 – Dépréciations d'éléments d'actif

Actifs non financiers
En application des dispositions du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur. Une dépréciation est alors comptabilisée si la valeur actuelle de l'immobilisation concernée est inférieure à sa valeur nette comptable. Cette dépréciation vient en diminution de la base comptable amortissable sur la durée de vie restante.

Egide procède à l'évaluation des cash-flows futurs actualisés. La valorisation des titres de participation au 31/12/2024 se base sur méthode des Discounted Cash Flow alloués aux différentes sociétés génératrices de trésorerie, selon les avantages économiques futurs attendus pour chacune d'entre elles.
Dans ce cadre, les hypothèses retenues pour le du calcul du DCF sont :

- Taux de croissance à l'infini : 2,00%
- Taux de BFR (par rapport au CA) : - 2 %
- Taux de WACC : 15%

Les dotations et reprises relatives aux dépréciations des éléments de l'actif immobilisé apparaissent dans le résultat d'exploitation du compte de résultat de la société.

Actifs financiers
Les titres de participation sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour la société. Cette valeur est appréciée à la clôture de chaque exercice et la dépréciation qui peut en résulter est revue à cette occasion.

Stocks et encours
Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente.
Ces dépréciations sont calculées, sur la base du stock non réservé par des clients, de la manière suivante :

- 5% pour le stock de moins de 12 mois
- 75% pour le stock de 13 à 24 mois
- 100% pour le stock de plus de 24 mois.

Des provisions pour dépréciation de stock sont constituées :

- Lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits,
- En fonction de la valeur économique des stocks compte tenu de la faible rotation.

Créances
Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non-recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction du risque de non-recouvrement.

3.9 – Capitaux propres

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

3.10 – Provisions

Les provisions pour risques et pour charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables.

La Société comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et pouvant être estimée de façon fiable.

Elles comprennent notamment :

- les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière et les médailles du travail
- les provisions pour charges qui sont des provisions pour couvrir les litiges prudhommaux

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires
Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.
Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. …) est constaté intégralement en compte de résultat.

Provisions pour charges
La provision pour charges correspond à une provision pour des litiges prudhommaux avec des anciens salariés de la société. Le montant de la provision correspond à l'évaluation par la

société du risque probable par rapport aux demandes faites par les salariés auprès des prudhommes. Ce montant reste en provision jusqu'au dénouement du contentieux et au paiement des éventuels montants décidés par un Conseil des Prud'hommes ou une Cour d'appel.

3.11 – Operations en devise et écarts de conversion

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.
Les achats et les ventes en devises sont enregistrés dans le compte de résultat au taux de la date des opérations. En fin de période, les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de clôture. Compte tenu des faibles montants en jeu, l'écart a été passé directement dans les charges ou produits financiers sous la rubrique « différences de change ».
De la même façon, les comptes bancaires et de caisse en devises sont également ajustés au cours de clôture.

3.12 – Chiffre d'affaires

Les revenus générés par la Société proviennent essentiellement de la vente de boitiers hermétiques et accessoirement de frais d'outillage s'y rapportant facturés sous forme de services.

Ces biens (les boitiers) sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables. Le chiffre d'affaires généré résulte de conditions contractuelles fixées en amont de la fabrication de ces produits (montant, délai, etc...)

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine (incoterm EXW). Le chiffre d'affaires est reconnu et facturé lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine, donc rattaché à l'exercice comptable 2024.

Notes complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

4. Immobilisations incorporelles

4.1. Concessions, brevets, licences et fonds commercial

La variation des autres immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
dont Concessions, brevets, licences	421 183			421 183
dont Fonds de commerce	152 449			152 449
TOTAL immobilisations incorporelles :	**573 633**			**573 633**

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
dont Concessions, brevets, licences	413 501	3 013			416 515
dont Fonds de commerce					
TOTAL immobilisations incorporelles :	**413 501**	**3 013**			**416 515**

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels.

Euros	31/12/2024	31/12/2023
Fonds de commerce de Bollène	152 449	152 449
Dépréciation	-152 449	-152 449
Valeur nette comptable	**0**	**0**

Ce fonds commercial résulte de l'acquisition en 1992 de l'établissement de Bollène, et notamment de l'activité « boîtiers céramique de type MCM» qui y était développée.

Ce fonds de commerce a été totalement déprécié en 2002, les produits concernés par l'acquisition de cette technologie n'étant plus commercialisés.

5. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	19 901			19 901
Installations techniques et outillage industriel	9 342 118	58 682	132 722	9 268 078
Installations générales, agencements et divers	903 059	40 839		943 898
Matériel de transport	14 746			14 746
Matériel de bureau, informatique et mobilier	515 556	3 796		519 352
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	292 576	140 643		433 220
Avances et acomptes		219 822	219 822	
TOTAL immobilisations corporelles :	**11 087 957**	**463 782**	**352 544**	**11 199 195**

Les investissements qui s'élèvent à 463.782 euros pour l'exercice 2024 concernent essentiellement du matériel et de l'équipement industriel pour l'usine de Bollène.

La variation des amortissements des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales	5 258	2 048			7 306
Installations techn. et outillage industriel	8 801 104	133 491	132 722		8 801 873
Inst. générales, agencements et divers	691 782	63 158			754 940
Matériel de transport	14 746				14 746
Mat. de bureau, informatique et mobil.	450 549	43 472			494 021
Emballages récupérables et divers					
TOTAL immobilisations corporelles :	**9 963 440**	**242 169**	**132 722**		**10 072 887**

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont calculées en mode linéaire et enregistrées en résultat d'exploitation pour 242.169 euros.

6. Immobilisations financières

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports, création virements	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	82 984 842			82 984 842
Autres titres immobilisés	100		100	
Prêts et autres immobilisations financières	431 649	19 046	2 959	447 735
TOTAL immobilisations financières :	**83 416 591**	**19 046**	**3 059**	**83 432 577**

Comme il est décrit plus haut au chapitre 3.8. Dépréciations, la valeur des titres de participations dans la holding Egide USA LLC, qui détient 100% des titres des sociétés Egide USA Inc. et Santier Inc., a été ajustée en 2022 grâce une dépréciation complémentaire de 3 millions d'euros afin de refléter l'estimation de la valeur de cession de cette holding et de ses deux filiales américaines.

Un détail des dépréciations des immobilisations effectuées sur l'année 2024 se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

7. Stocks et en-cours

La variation des stocks et encours s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2023	Variation	Valeur brute au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	3 137 361	-58 940	3 078 421
Encours	1 010 498	-217 890	792 608
Produits finis	1 050 197	281 043	1 331 240
Marchandises	3 533	-44	3 489
Total	**5 201 589**	**4 169**	**5 205 758**

Rubriques (euros)	Dépréciation au 31/12/2023	Variation	Dépréciation au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	1 043 248	101 114	1 144 362
Encours	0	0	0
Produits finis	473 876	148 294	622 170
Marchandises	3 533	-44	3 489
Total	**1 520 657**	**249 364**	**1 770 021**

Rubriques (euros)	VNC au 31/12/2023	Variation	VNC au 31/12/2024
Mat.prem. & approv.	2 094 113	-160 054	1 934 059
Encours	1 010 498	-217 890	792 608
Produits finis	576 321	132 749	709 070
Marchandises	0	0	0
Total	**3 680 932**	**-245 195**	**3 435 737**

Un détail des dépréciations et reprises sur les stocks effectués sur l'année 2024 se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

8. Créances clients

La variation du poste clients s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Clients et comptes rattachés	1 166 885	1 098 460
Provision	32 436	32 436
Valeur nette comptable	1 134 449	1 066 024

Le recours à l'affacturage est effectif depuis avril 2006. Les créances clients cédées à l'affacturage mais non encore réglées s'élève à 2.790 K€ au 31 décembre 2024, ce qui porterait la valeur nette des créances clients en l'absence d'affacturage à 3.924 K€ au 31 décembre 2024 contre 4.014K€ au 31 décembre 2023.

Un détail des dépréciations sur les créances clients se trouve au chapitre 12 de cette annexe.

9. État des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	447 735		447 735
TOTAL de l'actif immobilisé :	**447 735**		**447 735**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	32 436		32 436
Autres créances clients	1 134 449	1 134 449	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	38 571	38 571	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 534	16 534	
État - Impôts sur les bénéfices	478 887		478 887
État - Taxe sur la valeur ajoutée	155 793	155 793	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 458	1 458	
État - Divers			
Groupe et associés	3 788 175	3 788 175	
Débiteurs divers	1 550 296	1 550 296	
TOTAL de l'actif circulant :	**7 196 598**	**6 685 276**	**511 323**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	169 374	169 374	
TOTAL GÉNÉRAL	**7 813 707**	**6 854 650**	**959 058**

La créance relative aux autres immobilisations financières correspond aux dépôts et cautionnements.

La créance de Crédit d'Impôts Recherche est à plus d'un an car la société n'a pas le statut de PME et doit donc attendre 3 ans avant d'encaisser la créance de l'état. Toutefois, 80% de cette créance sur l'état est financée auprès de la BPI.

10. Capitaux propres

10.1. Capital social

Le capital est composé de 19.600.739 actions au nominal de 0,50€. Il s'élève donc à 9.800.369,50 euros. Le capital social a été augmenté en 2024 de 1.670.687,50 euros par l'émission de 3.341.375 actions à la valeur nominale de 0,50 euros au cours d'augmentation de capital en numéraire.

10.2. Prime d'émission

La prime d'émission a diminué de 67.326,70€ en passant de 862 782,09€ au 31 décembre 2023 à 795.455,39€ au 31 décembre 2024 à la suite de frais d'émission.

10.4. Tableau de variation des capitaux propres

Euros	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net comptable	-68 106	-241 612
Soit par action	-0,01	-0,01
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent avant affectation	12 153 305	8 840 943
Impact sur le report à nouveau d'un changement de méthode comptable		
Affectation du résultat de l'exercice précédent par l'AGO	-241 612	-2 706 719
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	11 911 693	6 134 224
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO et hors résultat	11 911 693	6 134 224
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	-68 106	-241 612

11. Provisions

La variation des comptes de provisions s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	31/12/2024
Provisions pour indemnités de départ en retraite et obligations similaires	499 649	0	24 678	474 971
Provisions pour restructuration	35 079	0	35 079	0
Provisions pour charges (litiges prudhommaux)	309 330	0	243 378	65 952
Total	**844 058**	**0**	**303 135**	**540 923**

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires
Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.
Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. …) est constaté intégralement en compte de résultat.

Les principales hypothèses de calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite qui ont été retenues sont les suivantes :
- âge de départ à la retraite : 63 et 65 ans, en fonction du statut non-cadre ou cadre,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'INSEE 2014-2016,
- Les taux de rotation retenus sont : 6,60% constant pour les Cadres et 3,50% constant pour les Employés
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 3,42% en 2024 contre 3,17 % contre en 2023 (taux Markit Iboxx corporate AA 10+).

- Provision pour restructuration : cf paragraphe 3.10

- Provision pour charges : La provision pour charges est destinée à couvrir les risques estimés dans le cadre de litiges prud'hommaux avec 2 ancien salariés. 234 K€ de reprises sur l'exercice 2024 car les litiges sont clos.

12. Tableau des dépréciations

Rubriques (euros)	**31/12/2023**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2024**
Immobilisations incorporelles	152 449	0	0	152 449
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	76 984 842	0	0	76 984 842
Stocks et encours	1 520 657	303 884	54 520	1 770 021
Créances	32 436	0	0	32 436
Total	**78 690 384**	**303 884**	**54 520**	**78 939 748**

En 2022, les titres de la holding américaine Egide USA LLC, détenant Egide USA Inc. et Santier Inc. ont été dépréciés à hauteur de 3M€ pour tenir compte de l'estimation d'une valeur possible de vente.

13. Dettes

ÉTAT DES DETTES	**Montant brut**	**A 1 an au plus**	**A plus d'1 an et 5 ans au plus**	**A plus de 5 ans**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	476 923		476 923	
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	982 361		982 361	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 599 171	2 599 171		
Personnel et comptes rattachés	541 578	541 578		
Sécurité sociale et autres organismes	648 670	648 670		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	127	127		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	79 116	79 116		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	539 471	539 471		
Autres dettes	142 178	142 178		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 998	30 998		
TOTAL GÉNÉRAL	**6 040 593**	**4 581 309**	**1 459 284**	

La rubrique "autres emprunts obligataires" correspond à l'emprunt obligataire VATEL. Il est représenté par 1.000.000 obligations d'une valeur nominale de 1€. Ces obligations sont émises sous forme de titre nominatif.

14. Charges constatées d'avance

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Achat Matière Première	0	1 124
Loyers et charges locatives	54 531	48 152
Assurances	32 982	82 503
Redevances de logiciels	28 207	9 216
Divers (Maintenance,…)	53 654	39 160
Total	**169 374**	**180 155**

15. Charges à payer

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - factures non parvenues	186 983	357 337
Clients - avoirs à établir	0	68 365
Personnel - indemnités de sécurité sociale	8 097	689
Personnel - dettes provisionnées pour congés à payer et charges afférentes	697 460	775 338
Personnel - dettes provisionnées pour primes à payer et charges afférentes	24 955	133 827
TVA sur avoirs à recevoir	127	68
Etat - Autres charges à payer	65 399	34 120
Notes de frais à payer	913	1 688
Commissions à payer	61 644	100 972
Intéressement à payer	0	40 000
Total	**1 045 578**	**1 512 405**

16. Produits à recevoir

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs - avoirs à recevoir	1 468	408
Clients factures à établir	254 241	0
Autres produits à recevoir	1 458	30 668
TVA sur factures non parvenues	27 606	58 725
Etat- subvention à recevoir	372 000	568 000
Total	**656 773**	**657 801**

17. Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que capital (hors résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (euros)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (euros)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
EGIDE USA LLC Wilmington, DW – Etats Unis	78 181 828 USD	16 301 USD	100%	82 984 842	6 000 000	Néant	Néant	Néant	(11 949) USD	Néant	Création le 08/11/2000. Société détient Egide USA Inc. et Santier Inc.

18. Impôt sociétés et déficits fiscaux

Le montant des déficits fiscaux reportables à la clôture de l'exercice 2024 s'élève à 58 923k€.

Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au titre de l'exercice 2024 pour 216 k€. La société ayant perdu son statut de PME au sens Européen, ce crédit d'impôt ne sera remboursé que dans 3 ans. Un financement relai est en cours de mise en place.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt au taux normal d'imposition

Allègements (euros)	**2024**	**2023**
Indemnité de départ en retraite	- 21 481	- 17 315
Allocation ancienneté et médaille du travail	- 3 198	5 038
Déficits reportables fiscalement	- 58 844 795	- 58 493 563
Total	**- 58 869 474**	**- 58 505 839**
Taux d'imposition	25%	25%
Soit un allègement de la dette future d'impôt	**- 14 717 368**	**- 14 626 460**

19. Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

Le chiffre d'affaires 2024 (hors Groupe) correspond majoritairement à des livraisons de produits finis expédiés pendant la période.

19.1 Ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits

Secteurs d'activité (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Verre métal	4 507 619	7 334 828
Céramique	9 241 247	8 861 168
Activités annexes	1 032 918	1 139 748
Groupe	351 239	299 115
Total	**15 133 023**	**17 634 859**

19.2 Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs géographiques

Secteurs géographiques (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
France	4 698 624	6 708 195
CEE hors France	1 026 830	1 686 018
USA et Canada	718 061	577 555
Autres pays	8 338 269	6 489 439
Groupe	351 239	299 115
Total	**15 133 023**	**15 760 322**

20. Résultat financier

Rubriques (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Intérêts des emprunts	-77 723	-93 596
Résultat net des opérations en devises	-10 597	-24 346
Commission spéciale de financement - affacturage	-92 993	-120 698
Escomptes accordés	-1 509	0
Dépréciation des titres de participations	0	0
Autres charges	0	-15 578
Total	**-182 823**	**-254 218**

21. Résultat exceptionnel

Rubriques (euros)	**31/12/2024**	**31/12/2023**
Pénalités et amendes	-6 365	-26 793
Autres charges exceptionnelles	-280 944	0
Subvention d'investissement	320 315	165 080
Reprise provisions risque et charge	278 457	0
Profit sur exercice antérieur	0	18 363
Total	**311 463**	**156 657**

Les subventions d'investissement octroyées par les pouvoirs publics pour financer l'achat d'équipements pour l'usine, sont reprises en résultat exceptionnel à hauteur de l'amortissement ou du coût de crédit-bail des machines.

Les autres charges exceptionnelles sont composées de :
- 101K€ concernant le loyer de Trappes car les locaux vides, ils ne sont pas utilisés (fin de bail en 2025)
- 58 K€ d'indemnité de non-concurrence versé à un salarié dans le cadre du litige présent en PRC à l'ouverture.
- 56 K€ d'indemnité de rupture conventionnelle versé à un ancien salarié
- 35 K€ de dommages et intérêts versés dans le cadre de la rupture conventionnelle
- 21 K€ d'indemnité de licenciement versée dans le cadre d'un litige présent en PRC à l'ouverture.
- 10 K€ de pénalité concernant une annulation de la commande client.

22. Rémunération des dirigeants

En 2024, la rémunération brute versée aux dirigeants se décompose comme suit :
- Pour la fonction de Directeur Général du 1er janvier 2024 au 15 septembre 2024, 45 333,31 €
- Pour la fonction de Directeur Général du 16 septembre 2024 au 31 décembre 2024, 13 540,70 €
- Pour la fonction de Directeur Général Délégué du 1er juin 2024 au 31 décembre 2024, aucune rémunération n'a été versée

23. Autres engagements

23.1. Engagements donnés

23.1.1. Engagements en faveur des sociétés liées
Néant

23.1.2. Engagements en faveur des établissements de crédit

Les engagements hors bilan en faveur des établissements de crédit peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Rubriques (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Nantissements Cautions données		
Total	**Néant**	**Néant**

23.1.3. Engagements de crédit-bail

Les engagements de crédit-bail concernent uniquement les postes suivants et se résument comme suit :

Matériel industriel (euros)	31/12/2024	31/12/2023
Valeur des biens à la date de signature du contrat	1 755 552	1 925 233
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées si ces biens avaient été acquis :		
- au cours de l'exercice	311 446	232 664
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	370 351	162 196
Redevances payées :		
- au cours de l'exercice	327 512	316 535
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	468 586	208 657
Redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	960 883	1 275 708
Prix d'achat résiduel	12 363	13 777

Les engagements de crédit-bail selon les échéances se résument comme suit :

Échéances	31/12/2024	31/12/2023
Moins d'1 an	307 572	314 825
De 1 à 5 ans	653 311	960 883
Plus de 5 ans	0	0
TOTAL	**960 883**	**1 275 708**

23.1.4. Engagements d'affacturage

L'entreprise cède ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. L'encours hors-bilan est de 2 790 K€ au 31 décembre 2024.
En cas de non-paiement d'une créance, l'entreprise serait appelée à rembourser l'avance reçue.

23.1.5. Subventions

Dans le cadre de la subvention d'investissement octroyée par Bpifrance en date du 7 janvier 2021, la société s'était engagée à réaliser un certain niveau d'investissements.
Au 31 décembre 2024, ces investissements n'ont été que partiellement réalisés.

23.2. Engagements reçus

Aucune garantie bancaire n'a été émise au profit d'Egide.

23.3. Engagements réciproques

Egide SA avait souscrit une police d'assurance-crédit dont les factors étaient désignés comme bénéficiaires. Ce service est maintenant intégré dans la prestation du factor qui a donc souscrit une police globale.

24. Ventilation de l'effectif moyen

	2024	2023
Cadres et assimilés	30	32
Agents de maîtrise et techniciens	22	21
Employés	3	4
Ouvriers	90	94
Effectif moyen	**145**	**150**